

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

2019



Présenté au conseil municipal le 5 mars 2020

AVANT-PROPOS

Ce rapport d'activité, réalisé chaque année à Sceaux dans une volonté permanente de transparence de l'activité municipale, retranscrit, en 2019, le pilotage de nombreux projets au service des Scéennes et des Scéens, tout en poursuivant les activités quotidiennes.

L'administration communale, en lien avec les élus, s'attache à travailler en transversalité et en mode projet quand cela le nécessite, sur :

- l'amélioration de la qualité de vie au travail avec l'aboutissement, fin 2019, de la concertation des agents lancée dans le cadre de la démarche de lutte contre les risques psycho-sociaux impliquant l'ensemble du personnel communal,
- au service des familles, en plus de la poursuite de la réflexion participative relative au *continuum éducatif* ayant pour vocation l'accompagnement éducatif de l'enfant tout au long de son parcours de vie, le lancement du projet de restauration durable,
- le déploiement d'actions concrètes en faveur de la préservation de l'environnement dans la continuité de la démarche *Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux*, avec notamment le lancement du premier budget participatif dédié à l'environnement,
- la réouverture d'équipements municipaux rénovés comme La bibliothèque ou le site sportif et de loisirs des Blagis, ou encore les nouveaux multi accueils clef de sol et clef de fa,
- l'exemplarité et l'innovation comme pour la certification des comptes lancée par la Cour des comptes en lien avec la direction générale des Finances publiques, ou encore pour le compte financier unique,
- la poursuite de l'intégration dans un processus d'amélioration continue notamment à travers le référentiel d'accueil Qualivilles dont la version a évolué en 2019, dans l'intérêt du service public.

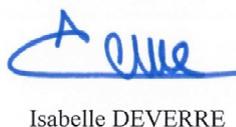
Nous remercions chacun pour sa contribution à ce rapport qui vise à rendre compte de l'action continue de la Ville au service de ses habitants, cherchant à maintenir un haut niveau de service dans un contexte de plus en plus contraint.

Le maire



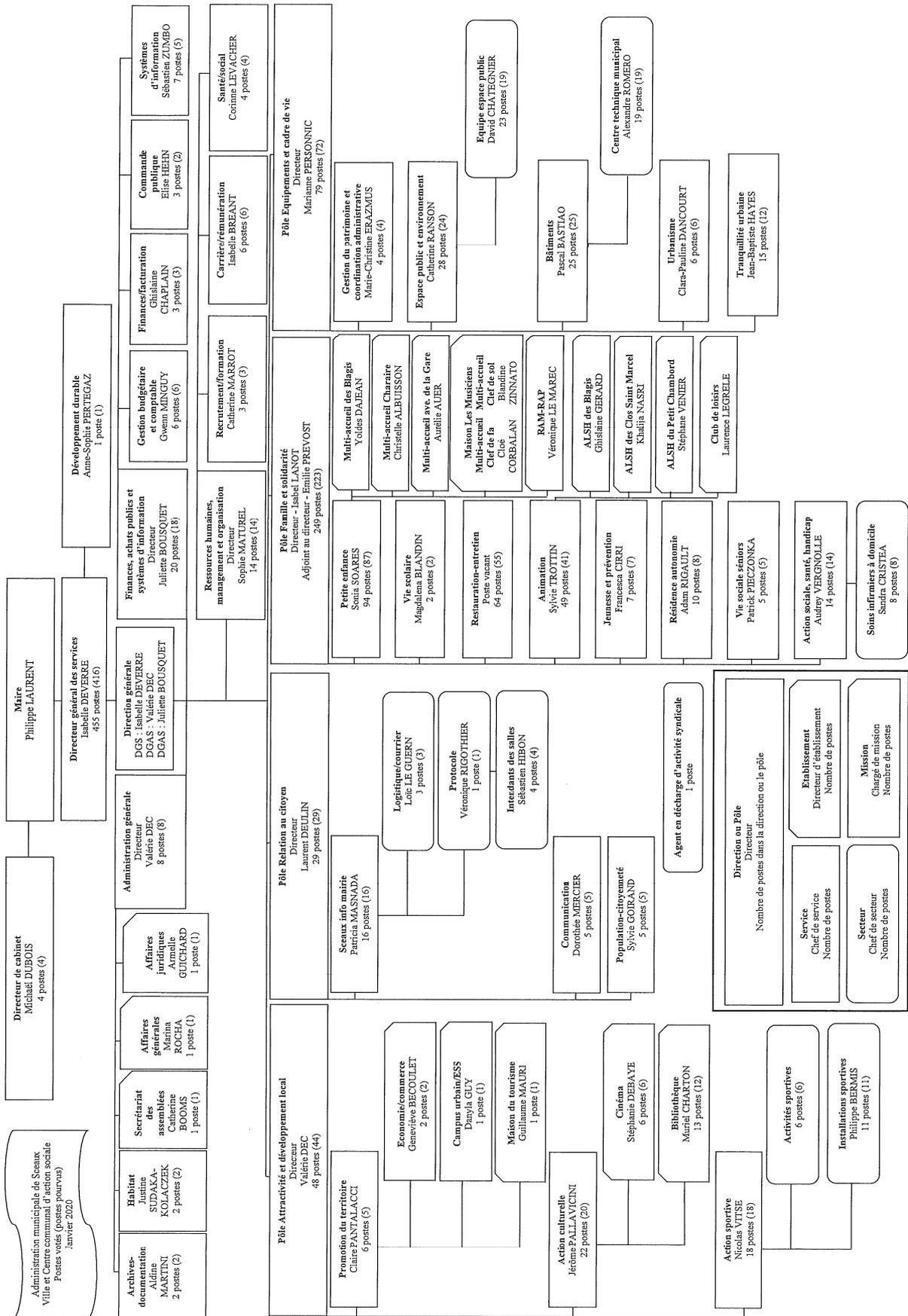
Philippe LAURENT

Le directeur général des services



Isabelle DEVERRE

Organigramme des services de la ville de Sceaux



Sommaire

CHAPITRE I : DIRECTION GENERALE DES SERVICES	6
Service Développement durable.....	7
CHAPITRE II : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	15
Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques	15
Section 2 - Service Archives-documentation	16
Section 3 - Service Habitat.....	18
Section 4 – Le recensement de la population	24
CHAPITRE III : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	26
Section 1 - Service Recrutement-formation	27
Section 2 - Service Carrière- rémunération	31
Section 3 - Service Santé-social	36
CHAPITRE IV : DIRECTION FINANCES, ACHATS PUBLICS ET SYSTEMES D'INFORMATION	41
Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable	41
Section 2 – Service Régie facturation	46
Section 3 – Service Commande publique.....	50
Section 4 – Service Systèmes d'information.....	53
CHAPITRE V : POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT LOCAL	56
Section 1 – Service Promotion du territoire	56
Section 2 – Service Action culturelle	67
Section 3 – Service Action sportive	82
CHAPITRE VI : POLE DE LA RELATION AU CITOYEN	85
Section 1 - Service Sceaux info mairie	85
Section 2 – Service Population et citoyenneté	91
Section 3 – Service Communication	96
CHAPITRE VII : PÔLE FAMILLE ET SOLIDARITES	102
Section 1 - Service Petite enfance	103
Section 2 - Service Vie scolaire	108
Section 3 - Service Entretien / restauration	111
Section 4 - Service Animation.....	114
Section 5 - Service Jeunesse prévention.....	119
Section 6 - Résidence autonomie	122
Section 7 - Service Vie sociale seniors.....	125
Section 8 - Service Action sociale santé.....	129

CHAPITRE VIII : POLE EQUIPEMENTS ET CADRE DE VIE	133
Section 1 - Service Urbanisme	134
Section 2 – Service Bâtiment	141
Section 3 – Service Espace public et environnement	143
Section 4 – Service Tranquillité urbaine	145
Section 5 – Service Gestion du patrimoine et coordination administrative.....	147

CHAPITRE I : DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La direction générale est composée du directeur général des services et les deux directeurs généraux adjoints des services.

Le directeur général des services encadre l'ensemble de l'administration.

Il travaille en équipe avec deux directeurs généraux adjoints, qui le suppléent en cas d'absence, et font partie du comité de direction.

Les services directement rattachés à la direction générale des services

La mission développement durable composée en 2012 d'une chargée de mission est rattachée directement au directeur général des services afin de garder cette notion indispensable de transversalité pour lancer le plan interne de développement durable notamment.

Les services/missions qui sont également rattachés à la direction générale, et plus particulièrement au DGA Administration générale, sont le service archives/documentation, les affaires juridiques, les affaires générales, le service habitat/logement, le secrétariat des assemblées.

Les deux directions fonctionnelles

La direction finances, achats publics et systèmes d'information, et la direction des ressources humaines, sont les ressources de la collectivité. Leur positionnement est totalement transversal ; elles collaborent avec chaque service et élaborent la vision stratégique de la collectivité chacune dans leur domaine respectif en lien avec le maire et le directeur général des services auquel elles sont rattachées.

Les quatre pôles opérationnels

Les quatre pôles opérationnels sont les pôles : Attractivité et développement local, Relation au citoyen, Famille et solidarités, Équipements et cadre de vie. Chaque pôle est rattaché au directeur général des services.

Service Développement durable

La mission Développement durable de la Ville a pour missions le pilotage et la mise en œuvre d'une démarche de développement durable à l'échelle de la commune, dans le cadre des orientations définies par l'équipe municipale.

Elle a la charge de :

- Développer les actions de la Ville en liaison avec les partenaires et acteurs du territoire ;
- Développer les actions de sensibilisation à destination des Scéens ;
- Organiser, suivre et évaluer la démarche interne de développement durable
- Accompagner les services de la Ville sur les actions à déployer en matière de développement durable ;
- Développer des projets et actions internes en transversal ;
- Organiser, suivre et évaluer les événements phares de la mission ;
- Promouvoir le développement durable par des actions de communication.

I. Retour sur les projets de l'année 2019

a. Les événements

Les événements ont pour objectifs de sensibiliser et mobiliser les Scéens sur les thématiques du développement durable

Festival du film Sociétés en transition(s) - du 6 au 10 février

Coorganisé par les villes de Sceaux et de Bourg-la-Reine et en partenariat avec les acteurs associatifs locaux, le festival s'est tenu pour sa 3^{ème} édition au cinéma Le Trianon à Sceaux et au Conservatoire de Bourg-la-Reine.

Le festival du film Sociétés en transition(s) vise à présenter des solutions vers les transitions, les changements à travers des films résolument positifs présentant des initiatives citoyennes et des bonnes pratiques locales.

Cette année le festival s'est tenu sur 4 jours et a débuté par une projection pour enfants au Trianon.

Une exposition intitulée « *Et si on jouait avec nos déchets* » était présente durant tout le festival dans le hall du Trianon.

Forum de la rénovation énergétique – 22 au 24 mars

Évènement coorganisé par les villes de Sceaux, Bourg-la-Reine et Antony sur 3 jours.

Objectifs : sensibiliser les particuliers et les copropriétaires aux enjeux de la rénovation énergétique et faciliter les projets de travaux

Organisation :

- Vendredi, à Bourg-la-Reine, conférence par des professionnels sur l'accompagnement des projets de rénovation,
- Samedi, à Sceaux, témoignages de particuliers,
- Dimanche, à Antony, salon des artisans,

Vert avril – 4 avril

Préambule de l'évènement vert avril de Bourg-la-Reine ayant pour thème la pollinisation.

Projection-débat avec le documentaire *Demain l'abeille : la dette humaine* de Jean-Yves Ferret

Vélo en ville – 24 au 25 mai

L'organisation de l'évènement a évolué. Une projection débat a été organisée en amont de la journée.

L'évènement a été l'occasion de lancer le premier défi famille so vélo : encourager le report modal vers le vélo sur le trajet domicile-travail en prêtant un vélo à assistance électrique (VAE) durant 1 mois.

Objectifs : promouvoir le vélo et développer la pratique du vélo à Sceaux au quotidien et notamment le vélotaf.

Organisation :

- Vendredi 24 mai (nouveau) : projection-débat avec le documentaire *Why we cycle* de Gertjan Hulster, au cinéma Le Trianon
Animateur : Stein van Oosteren, porte-parole du collectif vélo IDF,
- Samedi 25 mai : journée dédiée au vélo avec des animations et des stands (bourse aux vélos, Véligo location, Vélib, notamment)
- Les animations : R limit (animation de glisse urbaine), cartopartie avec le collectif IdF et la FUB, projection du film *La petite reine*, balade Colbert, Défi famille so vélo : remise des vélos et lancement du défi.

Cette année vélo en ville a lancé le défi famille so vélo, durant 1 mois 4 volontaires vont faire leurs déplacements quotidiens (travail, loisirs...) à vélo (VAE). Chaque semaine un journal de bord permet de suivre l'évolution des candidates et de communiquer sur le défi sur les réseaux sociaux.

Festival Sceaux up cycling – 30 novembre

Organisé en collaboration avec Sceaux smart, le Repair Café Phénix, l'école supérieure des arts appliqués Duperré et l'IUT de Sceaux, ce premier festival s'inscrit dans la démarche de concertation "Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux".

Thème : mode éthique et chic

Objectif : découvrir de nouvelles façons de consommer la mode en respectant de l'environnement.

Organisation :

- Free troc party, pour échanger un vêtement contre un vêtement ;
- Défilés de "tote bags up'cyclés" (sacs en toile souple) et de créateurs et commerçants scéens ;
- Atelier de fabrication de déguisements, de tricotage de tee-shirts, de personnalisation de sacs et de "tote-bags" ;
- Performance artistique de Sylvie Patte à partir d'habits usagés ;
- Service Vinted + ;
- Vente d'accessoires pour animaux réalisés avec des tissus recyclés, de vêtements pour enfants "Chemin secret" et de sacs de sport fabriqués à partir de sacs de riz.

b. Les conférences

Les conférences ont pour objectifs d'informer et mobiliser les Scéens sur les thématiques du développement durable.

Cycle sur les énergies

Dans la continuité du forum de la rénovation énergétique, un premier cycle de 3 conférences sur les énergies a été organisé d'octobre à décembre (1 par mois). Des professionnels ont été sollicités pour présenter les sujets.

Objectifs : donner une base de connaissances commune et générale à l'ensemble des citoyens sur les différentes énergies, leurs usages et la manière d'en réduire la consommation.

Thèmes abordés (1 thème, 1 conférence)

- Le mix énergétique
- Le parcours de rénovation énergétique pour les maisons
- Comment accélérer les travaux de rénovation énergétique en copropriété (piloté par le service habitat).

Alternatives aux pesticides

Suite à l'arrêté n°2019-300 interdisant l'utilisation du glyphosate et autres substances chimiques utilisées pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles pris par la ville, une conférence d'informations aux pratiques d'entretien des espaces verts privés sans pesticides a été organisée. Des professionnels ont été sollicités pour présenter les sujets.

Objectifs

- Ouvrir vers de nouvelles pratiques d'entretien de l'espace vert privé (jardin ornemental ou potager) ;
- Apporter des solutions alternatives concrètes aux pesticides.

A destination des :

- propriétaires et locataires de pavillons
- copropriétés
- bailleurs sociaux

c. Biodiversité

Déployer des actions en faveur de la biodiversité urbaine pour la préserver, sensibiliser les habitants à l'environnement et développer la nature en ville.

Le rucher de la ville et les ateliers apiculture

Depuis 2016, la Ruche éducative s'occupe des 4 ruches de la ville et assure les animations pédagogiques auprès du public.

4 ateliers ont été organisés entre mai et septembre avec 77 participants au total (moyenne de 19 par ateliers), présence enfants/adultes équivalente

Cette année, des pots de miel sont proposés à la vente à la Maison du tourisme au prix de 5€ le pot.

La récolte 2018, 320 pots, a été distribuée comme suit en 2019 :

- Nouveaux scéens : 69 pots ;
- Ateliers apiculture (enfants) : 33pots ;
- Evènements et conférences développement durable : 24 pots ;
- Délégation allemande : 33 pots
- Maison du tourisme (nouveau) : 210 pots

Récolte 2019 (automne 2019) : 195 pots

Les pots seront réservés en priorité aux cadeaux

Année	Récolte	Ateliers apiculture
2019	195 pots	4
2018	320 pots	3
2017	180 pots	1

Le jardin partagé de la coulée verte

La Ville a déployé en 2018 un nouveau jardin partagé, sur des parcelles situées sur la coulée verte. En 2019, l'association Espaces est en charge de l'animation et du suivi du développement du jardin partagé.

Activités du jardin :

- 2 animations ont été organisées sur le jardin des voisins (invitation jardin coulée verte)

- 7 animations ont été organisées sur le jardin de la coulée verte (invitation jardin des voisins)
- Portes ouvertes tous les 1ers dimanches du mois

Nombre d'adhérents : 22 au jardin de la coulée verte et 37 au jardin des voisins.

d. Le Phenix repair café

Pour rappel, un Repair café (littéralement « café de réparation ») est un temps dédié à la réparation d'objets, organisé à un niveau local, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit.

Ces personnes se rencontrent périodiquement en un lieu déterminé, dans lequel des outils sont mis à disposition pour réparer les objets apportés par les visiteurs, aidés par des bénévoles.

Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, renforcer la cohésion sociale entre les habitants.

e. La mobilité

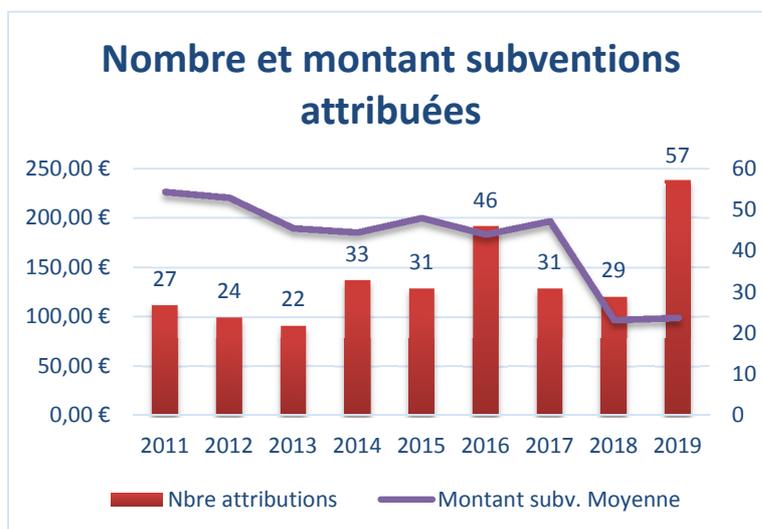
Plan vélo 2016-2021

Le suivi des actions est réalisé par le service Développement durable en collaboration avec le service Espace public et environnement

29 actions dont 8 réalisées en plus du plan d'action :

- 16 actions ont été réalisées
- 8 actions sont en cours de réalisation
- 5 actions n'ont pas été réalisées

L'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)



Année	Montant versé	Nbre attributions	Montant subv. Moyenne	Plafond subv. (de mai N à mai N+1)
2014	6 116 €	33	185,33 €	20 % plafonné à 200 €
2015	6 200 €	31	199,99 €	20 % plafonné à 200 €
2016	8 444 €	46	183,57 €	20 % plafonné à 200 €
2017	6 100 €	31	196,77 €	suspension du dispositif à compter du 1er juin 2017
2018	2 826 €	29	97,43 €	reprise à compter du 1er fev 18 -10% plafonné à 100 € -
2019	5 685 €	57	99,73 €	20% plafonné à 100€

Le vélo-taxi

La ville a acquis un vélo-taxi, financé à 40% par le Fonds d'investissement métropolitain (FIM) et par un prêt sous forme de budget participatif. Suite à la réception du vélo-taxi en avril, le pilotage a été confié à l'association Jeunes dans la cité (JDLC) à partir du 3 juillet 2019.

Offre de services

- Transport à la demande
- Livraison de colis
- Balade touristique

Objectif : offrir un nouveau mode de transport de proximité à la demande et de logistique urbaine du dernier kilomètre.

II. Retour sur les projets de l'année 2019

a. Projets en cours en 2019

Mobilité

- Zone à faibles émissions métropolitaine (ZFE)

Dispositif de la Métropole du Grand Paris pour la création d'une zone métropolitaine interdisant la circulation des véhicules hors classe et de catégorie 5 sur certains créneaux horaires au 1^{er} juillet 2019 puis catégorie 4 au 1^{er} juillet 2020.

Objectifs : diminuer la pollution en métropole et favoriser les mobilités douces

Actions de la Ville :

- Participation dès janvier avec le suivi du dispositif : consultation des institutionnels, consultations des citoyens.
- Suite aux doléances des citoyens, le maire a pris l'arrêté n°2019-359 instaurant une zone à circulation restreinte à partir du 1^{er} juillet 2020 sous réserve de la mise en place par l'Etat de dispositifs financiers accompagnant les ménages les plus faibles pour l'achat d'un véhicule moins polluant.

- Stations de réparation vélos

Objectif : faciliter et développer la pratique du vélo.

2 stations de réparations vélos sont en cours d'installation. La première au croisement du boulevard Desgranges et de la coulée verte, et la seconde devant le parc de la Ménagerie, à proximité de la station de gonflage.

- Ilot so vélo

Offrir un package de services autour du vélo dans les résidences sociales en partenariat avec les 3 bailleurs sociaux de la ville : parking sécurisé, vélo-école, atelier d'auto-réparation, prêt et location de vélos...Ce projet débute par une étude systémique qui permet la co-construction de l'offre avec les locataires.

Le projet a démarré sur la résidence des Mésanges avec l'aménagement d'un local sécurisé et 2 animations autour du vélo.

Préserver la biodiversité

- Labellisation Territoire engagé pour la nature

Candidature au label « Territoire engagé pour la nature ». Résultat premier trimestre 2020.

- Concours des miels de la métropole

Présentation d'un pot de miel récolté en 2019.

Mais aussi :

- Charte métropole nature :

Suite à la démarche citoyenne *Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux*, la ville a réuni le collectif scéen pour l'environnement afin de réfléchir autour du projet de Charte métropole nature. 20 propositions ont été soumises à la Métropole du Grand Paris, 9 ont été retenues.

En signant la charte, la ville de Sceaux s'est engagée sur 23 actions réparties sur les 4 axes suivants :

- connaissance de la biodiversité
- la nature au cœur de l'aménagement urbain
- la place de la nature dans la vie des citoyens
- la métropole nourricière

- Vœu Pacte finance-climat : adopté en réunion du conseil municipal du 2 octobre 2019

- Hauts lieux de transition :

Visite formation de hauts lieux de la transition, organisé par L'Institut Paris Region, à Sceaux le 17 octobre 2019. Les travaux récents de L'Institut Paris Region ont montré en Île-de-France un foisonnement d'initiatives remarquables répondant aux trois défis majeurs que sont la transformation économique, la transition énergétique et matérielle et l'adaptation au changement climatique. Une part significative de ces initiatives se concentre dans des lieux concrets, que L'Institut Paris Region identifie et décrit au travers d'une carte interactive et d'une collection de « guides de découverte ».

Santé environnementale

Charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens

Objectifs

- Limiter l'exposition des habitants aux perturbateurs endocriniens
- Eliminer l'usage des produits phytosanitaires
- Informer la population, les professionnels de santé et les agents de l'enjeu des perturbateurs endocriniens
- Mettre en place des critères d'éco-conditionnalité

Signature de la charte le 24 mai

Etat des pratiques des services recensé le 10 octobre

Plan d'action en 2020

Borne de recharge de téléphone mobile

Installation d'une borne de recharge USB en pédalant

Lieu : parc de la Ménagerie, face au parc de jeux

Installation prévue au premier trimestre 2020

Participation citoyenne

- Parlons ensemble de l'environnement

Concertation citoyenne sur l'environnement à Sceaux de mars à mai 2019, ayant réuni près de 1 000 personnes.
A l'issue de la concertation, annonce de 18 actions :

SCEAUX, VILLE VERTE

- Arrêté municipal interdisant immédiatement l'utilisation de produits phytosanitaires sur le territoire de la Ville ;
- Élaboration d'une Charte de l'arbre afin de soutenir la préservation et le développement du patrimoine végétal de Sceaux, y compris dans les propriétés privées ;
- Mesures d'accompagnement des particuliers en faveur de l'agriculture urbaine ;
- Participation de la Ville avec les citoyens au projet de charte "Métropole nature" ;
- Mesures de restriction des usages de perturbateurs endocriniens dans le cadre de la charte de la Région ;

SCEAUX, VILLE MOBILE

- Réflexion avec les citoyens autour de la transposition locale de la réglementation sur les engins de déplacement personnel (trottinettes, etc.) ;
- Poursuite du développement des infrastructures et des services en faveur du vélo ;
- Lancement du projet de vélotaxi, transport à la demande ;
- Mise en place de la limitation d'utilisation des véhicules polluants ;
- Arrêté municipal interdisant aux conducteurs de laisser tourner leur moteur à l'arrêt ;
- Réactivation de deux bornes de recharge électrique anciennement dédiées à Autolib' dès cet été avant un déploiement plus large en 2020 ;
- Travail participatif avec les citoyens sur les enjeux des transports en commun actuels et en projet en faveur des intérêts scéens ;

SCEAUX, VILLE OÙ L'ON CONSOMME ET VALORISE MIEUX

- Intensification à compter de septembre 2019 des actions menées dans les écoles dans la lutte contre le gaspillage, l'augmentation de la part des produits bio et locaux, la mise en place d'un menu végétarien par semaine, la collecte des bio-déchets, etc. ;
- Distribution de bacs à compost dans le cadre d'une démarche initiée par Vallée Sud – Grand Paris (VSGP) ;

SCEAUX, VILLE OÙ L'ON PRÉSERVE LES RESSOURCES ET L'ÉNERGIE

- Renforcement de la collaboration entre la Ville et les copropriétés en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat ;
- Poursuite de la modernisation du parc d'éclairage public (LED) et mesures d'économie d'énergie par la généralisation des réductions de puissance la nuit ;

SCEAUX, VILLE DE PARTAGE ET DE RENCONTRE

- Sensibilisation des enfants dans les crèches grâce aux activités pédagogiques et écologiques et dans les écoles en lien avec l'Éducation nationale ;
- Constitution d'un "Collectif scéen pour l'environnement" et création d'un budget participatif dédié dès 2020.

D'autres actions sont lancées courant 2019 suite à cette démarche, comme la modification du PLU dans le cadre de la protection des zones pavillonnaires par exemple.

- Budget participatif

Lancement du premier budget participatif en août 2019.

Réception d'une quarantaine propositions de projet. Le comité de recevabilité en retient 27, soumis à l'étude de faisabilité des services municipaux jusqu'à début 2020.

- Défi famille 0 déchets

Intégration au dispositif expérimental de Vallée Sud-Grand Paris.
6 familles sont inscrites pour un défi d'une durée de 10 mois

Démarche interne de développement durable

Objectif : sensibiliser tous les agents aux écogestes au travail et impulser une culture développement durable dans leurs missions de service public.

Pilotage du projet par le chargé de mission développement durable, 9 *écopulseurs* (référents) participant à la construction, au déploiement et au suivi de la démarche. Chaque *écopulseur* a la responsabilité d'un périmètre déterminé.

Février 2019 : sensibilisation des cadres au développement durable

Novembre 2019 : appel à candidatures pour la constitution du groupe

III. Perspectives pour l'année 2020

Au delà de la poursuite des actions et projets déjà lancées :

- Déployer le permis de végétaliser
- Etablir le plan d'actions perturbateurs endocriniens
- Etablir le plan d'action démarche interne développement durable
- Renforcer la pratique du vélo sur la Ville et notamment des enfants
- Renforcer le service de transport à la demande du Vélo-taxi
- Suivre le budget participatif et mettre en œuvre les projets retenus
- Lancer le parcours de rénovation énergétique performante des maisons individuelles
- Renforcer la visibilité des actions de développement durable.

CHAPITRE II : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

En relation étroite avec la direction générale des services chargée de missions de pilotage et de coordination, la direction de l'Administration générale rassemble différentes unités chargées :

- de fonctions administratives transversales (conseil municipal, démocratie locale, affaires générales...)
- de fonctions support à l'ensemble des services de la Ville (assistance et conseil en matière juridique, archives et documentation, habitat, ...)
- de fonctions administratives incombant au maire (recensement, ...)

Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques

Le secrétariat des assemblées a pour missions :

- la préparation, l'organisation et le suivi des réunions du conseil municipal (7 en 2019) et de majorité,
- la rédaction et le suivi des actes administratifs télétransmis en préfecture, qui représentent, pour la Ville et le CCAS :
 - o 142 délibérations,
 - o 391 décisions du maire,
 - o 2543 arrêtés dont 1735 arrêtés de gestion du personnel.

Lors de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2018 a été mise en place la convocation dématérialisée des élus au conseil municipal.

25 élus ont souhaité bénéficier de cet envoi dématérialisé ce qui a permis d'économiser environ 5 000 feuilles imprimées.

Le service juridique a pour missions essentiellement le conseil juridique en interne et le suivi des contentieux, ainsi que le suivi des contrats d'assurance responsabilité civile et tous risques expositions.

Le conseil juridique en interne, destiné à sécuriser les actions de la Ville, est dédié à l'ensemble des directions et services municipaux et porte sur tous les domaines du droit.

Au cours de l'année 2019, 28 contentieux étaient en cours dans les domaines suivants :

- urbanisme : 16
- responsabilité : 2
- ressources humaines : 4
- taxes et participations : 3
- pouvoirs du maire : 2
- marchés : 1

Par ailleurs, le service juridique accompagne les différentes directions dans la mise en œuvre des projets en cours, et dans la transposition des normes issues des évolutions législatives, en relation avec des partenaires institutionnels extérieurs.

Enfin, le chargé de mission affaires juridiques a été nommé « délégué à la protection des données » en 2018, et pilote la mise en place du RGPD.

Section 2 - Service Archives-documentation

Le service Archives-documentation est chargé de différents types de missions :

- organiser la collecte, de la conservation, du traitement des archives municipales, dans le respect des principes applicables en la matière,
- mettre en valeur le fonds d'archives et l'enrichir par l'acquisition de documents,
- participer à une gestion globale performante du système documentaire des services de la Ville, notamment en mettant à disposition de ceux-ci une documentation adaptée à leurs besoins,
- répondre aux demandes du public dans ces différents domaines,
- favoriser des partenariats locaux en matière de valorisation de l'histoire de la Ville et de ses projets, notamment dans une dimension éducative.

Ce service comprend un chef de service, de formation archiviste et une collaboratrice.

II. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

Les postes de dépense principaux concernent l'achat de documentation à destination des services et la restauration et numérisation de documents d'archives.

a. Documentation

La documentation à destination des services comprend des abonnements à des quotidiens et des revues spécialisées, des ouvrages à mises à jour permanentes ainsi que des abonnements en ligne notamment aux bases de données juridiques. Les abonnements prévoient, lorsque que le service existe, les accès en ligne et la réception de newsletters.

69 abonnements ont été souscrits dont ceux pour le cinéma Trianon

54 monographies ont été acquises

2 bases de données juridiques en ligne

Les missions principales du service sont la collecte des archives des services, leur communication aux services et au public extérieur et la valorisation du patrimoine.

Depuis janvier 2019 les consultations d'autorisations d'urbanisme récentes ne sont plus effectuées par le service Archives ce qui explique la baisse des consultations externes.

b. Archives

Constitution des fonds

Les services ont versés **49,3** mètres linéaires d'archives. **80** mètres linéaires ont été éliminés.

Accroissement annuel de **30,7** mètres linéaires

Communication de documents

En interne : **232** documents communiqués (251 en 2018)

En externe :

47 sessions de travail (**165** visites en 2018).

42 lecteurs inscrits (**133** en 2018)

101 documents communiqués (**255** en 2018).

30 (**34** en 2018) demandes de recherche par correspondance (mail, téléphone, courrier) dont **27** recherches historiques et généalogiques.

III. Retour sur les projets de l'année 2019

- a. **Expositions / Publications** (en collaboration avec le service Communication)
Exposition Colbert

- b. **Valorisation du patrimoine**
Jury du projet photographique 365 à Sceaux
Visite lors des Journées nationales de l'architecture *Les lotissements de Sceaux 1910-1950*
Deux parcours historiques du centre-ville et deux ateliers avec des élèves de CM1
Campagne photographique du bâti
Photographies et légendes du calendrier de l'avent sur les réseaux sociaux

- c. **Numérisation**
Livre d'Or des combattants scéens
44 affiches (1900-1950)
5 plans
1 aquarelles des jardins ouvriers Renaudin
64 plaques de verre (1900-1939)

IV. Perspectives pour l'année 2020

- a. **Valorisation**
Enrichissement du site internet des archives (texte et iconographie)
Publication d'un article dans le bulletin annuel des Amis de Sceaux
Inventaire du fonds Lurçat
Campagne photographique

- b. **Archivage**
Récolement
Formation des services au logiciel de gestion des archives

- c. **Animation**
Parcours historiques et ateliers à destination des CM1-CM2
Journées nationales de l'architecture 2020

- d. **Numérisation de documents anciens** (photographies, plans)

Section 3 - Service Habitat

Le service Habitat de la Ville est chargé de différents types de missions en lien aussi bien avec l'habitat privé qu'avec le logement social :

- gérer les demandes de logements sociaux sur le territoire de la commune : organiser l'accueil des demandeurs et l'enregistrement de leurs demandes dans le cadre des procédures nationales en la matière ; mettre en place des outils de gestion, de suivi et d'attribution des logements (logiciel, tableaux de bord, suivi des courriers,...) ;
- gérer les relations avec les bailleurs sociaux implantés sur le territoire en matière d'attribution des logements, d'optimisation du parc de logements (veille à la sous-occupation et à la vacance), de qualité des logements et du bien vivre ensemble dans les immeubles concernés ;
- préparer les réunions des commissions d'attribution des bailleurs (proposition de dossiers) et de représenter la Ville au sein de ces commissions aux côtés du représentant élu de la Ville ;
- suivre la réalisation des obligations au titre du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) ; d'assurer les relations avec les services de l'Etat sur ce sujet ;
- échanger avec les services sociaux pour la prise en compte de situations particulières (FSL, difficultés sociales,...) ;
- participer aux travaux de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) installée en 2019 par l'établissement public Vallée sud Grand Paris et représenter la Ville aux côtés des élus.

En matière de production de logements sociaux, le service est chargé :

- de suivre le parc de logements sociaux sur le territoire de la commune (constructions, agréments, conventionnements,...),
- de participer à la mise en œuvre d'opérations en matière de logement social sur le territoire en lien avec les différents acteurs.

Il est par ailleurs chargé :

- de suivre en liaison notamment avec les services de l'établissement public Vallée sud Grand Paris, les procédures de lutte contre l'habitat indigne et la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire dans ce cadre, impulser de nouvelles procédures le cas échéant en liaison avec les élus et services concernés,
- de structurer l'information des étudiants en matière de logement sur le territoire, favoriser le développement d'une offre de logements conventionnés en direction des étudiants accueillis dans les établissements de la commune, favoriser la mise en œuvre de solutions complémentaires d'accueil d'étudiants sur le territoire (logement intergénérationnel,...), suivre les attributions de logements étudiants sur les résidences en s'assurant du respect des critères définis par la ville et en lien avec le gestionnaire,
- d'animer le réseau des membres des conseils syndicaux en organisant des temps d'informations et d'échanges entre propriétaires, constituant des groupes pour partager les expériences sur les thèmes de la gestion et de la maîtrise des coûts, de l'environnement, de la sécurité et sur la réglementation en vigueur.

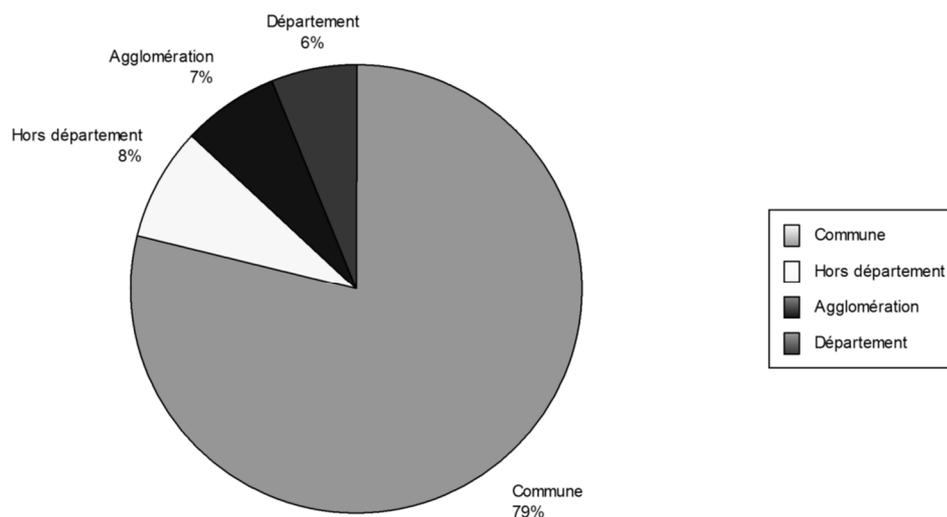
I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

Créé en 2012, le service Habitat est chargé de la gestion de la demande de logement social et de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions coordonnées dans le cadre des objectifs définis par la Ville.

a. La gestion de la demande de logement social

En 2019, ce sont plus de 6 000 ménages qui ont demandé à bénéficier d'une attribution à Sceaux ; dont 1110 qui se sont fait connaître auprès du service Habitat au 31 décembre 2019 et qui ont une demande connue de la Ville (963 ménages en 2018 et 895 en 2017).

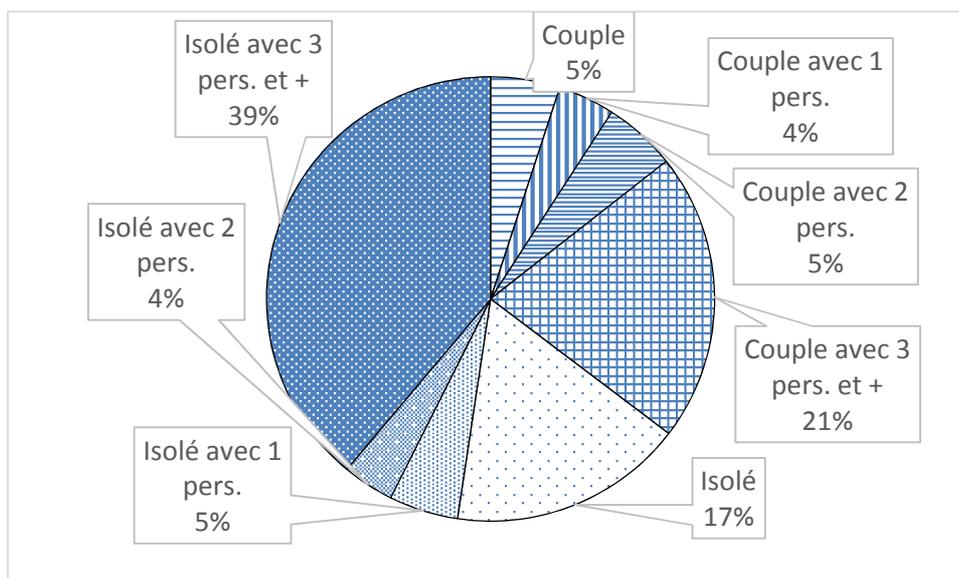
- 668 ménages demandent Sceaux en premier souhait et parmi eux, 527 demandeurs résident déjà sur la ville, soit près de 80%.
- 86% des demandeurs sont des habitants du territoire Vallée sud Grand Paris.



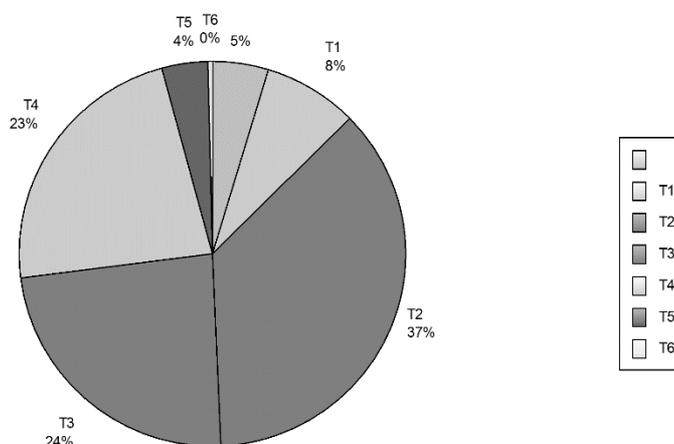
- 61 demandeurs travaillant à Sceaux expriment le souhait de se rapprocher de leur travail.
- Parmi les demandeurs, plus de la moitié souhaiterait accéder au logement social et 35% souhaiterait changer de logement au sein de parc social.



- 17% des demandeurs vivent seuls, 5% sont des couples sans enfants, 30% sont des couples avec des personnes à charge et 48% sont des personnes se déclarant comme célibataires avec des personnes à charge ; signe d'une augmentation des familles monoparentales puisqu'elles étaient 40,5% en 2018.



- Comme en 2019, parmi les demandes en cours en 2019 le choix se porte surtout sur une typologie de logement de type T2, soit près de 37% des demandes.



- 58,5% des demandeurs ayant communiqué leurs ressources ont des ressources inférieures au plafond PLUS et 41,5% supérieures. Les ménages relevant de la catégorie de ressources PLAI, soit les ressources les plus faibles, ont augmenté entre 2018 et 2019.
- 138 demandeurs ont été reçus par le service dans le cadre des plages horaires dédiées et 88 par la conseillère municipale déléguée à l'habitat dans le cadre de ses permanences préparées en amont par le service.
- 22 ménages ont été reconnus PDALPD par les services de la préfecture des Hauts-de-Seine après intervention du service Habitat.
- 29 demandeurs de logements reconnus prioritaires au titre du dispositif DALO ont été logés (9 en 2018 et 8 en 2017).

- 17 demandeurs reconnus prioritaires au titre du PDALPD ont bénéficié d'une attribution (13 en 2019).
- Enfin en 2019, ce sont 26 réunions des commissions d'attribution logements qui ont été préparées par le service Habitat (11 organisées par Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat, 11 organisées par Hauts-de-Seine Habitat et 4 par SEQENS).

Les désignations :

- Le nombre de congés transmis au service Habitat en 2019 (hors relogement des Mésanges) sur la ville est de 95 contre 51 en 2018 (43 logements chez Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, 46 chez Hauts-de-Seine Habitat, 2 chez France Habitation et 2 chez Domaxis, ces deux organismes relevant maintenant de SEQENS).
- Parmi ces 95 logements, seuls 8 % relèvent du contingent de la Ville. Mais, grâce au partenariat établi avec les bailleurs présents sur le territoire, c'est sur l'ensemble de ces logements que la Ville a pu présenter des dossiers de demandeurs connus et suivis par le service.
- Des réunions préparatoires aux commissions d'attribution ont été mises en place avec Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat et Hauts-de-Seine Habitat en vue de recenser les dossiers susceptibles d'être présentés au regard de la typologie des logements à attribuer. Des rencontres mensuelles sont organisées entre les services.

b. Les actions partenariales

i. Opération de reconstruction des Mésanges :

Dans le cadre de l'opération engagée avec France Habitation, devenu Seqens au 1er octobre 2019, sur le quartier des Quatre-Chemins, les premiers logements neufs ont été livrés en avril 2019. Il s'agit de 61 logements (du T2 au T5) conventionnés de type PLUS et PLAI dont 12 logements dont la Ville est réservataire en contrepartie de la garantie d'emprunt accordée.

Cette première livraison constitue le lot 1 d'une opération de 260 logements sociaux et de 58 logements à l'accession réalisée en plusieurs phases. Les 140 familles qui habitent la résidence des Mésanges et qui en ont exprimé le souhait ont pu et pourront déménager dans un logement neuf dans le quartier reconstruit.

Pour réussir cette première opération de relogement, les demandeurs suivis par les services et en partenariat avec Seqens ont reçu des propositions de la part des différents réservataires du programme et sur le patrimoine d'autres bailleurs de la commune.

Depuis 2015, la Ville a mis en place un partenariat avec Seqens, par la signature d'un protocole de relogement des locataires des Mésanges, dans lequel les partenaires se sont engagés à assurer un suivi de qualité. L'objectif est de mettre en place une véritable ingénierie sociale en faveur des locataires et d'assurer la meilleure coordination entre les acteurs investis dans le processus de l'opération.

Composé des services de la Ville et de l'équipe opérationnelle de Seqens, dans la continuité du travail entamé en 2018, un comité technique s'est réuni tous les mois de janvier à juillet 2019. Du positionnement de chaque ménage à reloger au suivi des déménagements et emménagements, ce comité technique a permis de suivre dans un travail collaboratif les relogements des ménages concernés.

Si cette opération de relogement a permis aux ménages concernés de gagner en confort en intégrant un logement de qualité, elle a aussi largement participé à l'optimisation du parc social sur ce quartier.

- 32 % des ménages occupant un logement allant être démolit étaient en sous-occupation et 9 % en sur-occupation.
 - Avec le relogement, 96 % des ménages occupent aujourd’hui leur logement de façon équilibrée. Quelques couples âgés libérant un grand logement ont en effet pu intégrer un T3 neuf.
- ii. Mise en place de la Conférence intercommunale sur le logement (CIL) et élaboration de la Convention Intercommunale d’Attribution (CIA).

Prévue par la loi égalité citoyenneté, la Conférence intercommunale sur le logement (CIL) s’est installée début 2019. Elle est co-présidée par le préfet et le président de VSGP et définit les orientations relatives aux attributions de logement. En 2019, elle s’est réunie 4 fois.

Composée de membres élus représentant des collectivités et des bailleurs, mais aussi des personnels techniques, un travail autour de 4 grandes thématiques a été mené en vue de parvenir à une convention intercommunale d’attribution (CIA) signée courant 2020 :

- la définition de la mixité sociale et les enjeux de rééquilibrage pour le Territoire
- le rôle des attributions pour agir sur la mixité sociale
- la prise en compte des demandes de mutations et relogements
- les réponses apportées aux publics prioritaires.

Ces orientations travaillées à l’échelle du territoire, en lien avec une étude fine de l’occupation actuelle du parc social, seront formalisées dans la convention intercommunale d’attribution, valable trois ans et signée très prochainement. En amont des CAL (Commission d’attribution de logements), elle fixera les orientations. Le service Habitat a participé à ce travail.

La réglementation prévoyant la mise en place d’autres dispositifs, ce travail se poursuivra dans les mois à venir.

Dans la continuité des évolutions réglementaires, l’EPT devra en effet mettre en place un plan partenarial de la gestion de la demande et de l’information aux demandeurs (PPGDID).

iii. Livraisons de résidences étudiantes :

En 2019, le service Habitat a relayé auprès de Fac Habitat 58 candidatures d’étudiants ayant sollicité la Ville à l’occasion des livraisons des résidences Erwin-Guldner et Pierre-Ringenbach.

Ces deux résidences étudiantes ont été livrées en 2019 par deux bailleurs sociaux implantés sur la ville (Sceaux Bourg-la-Reine Habitat et Hauts-de-Seine Habitat), leur permettant ainsi de diversifier leur offre de logements et de répondre aux objectifs de production de logements sociaux.

Pour chacune d’elle, une convention a été signée entre les bailleurs et Fac Habitat afin de conférer la gestion à ce dernier.

Afin de satisfaire les étudiants scéens, un travail sur les critères d’attribution des logements a été réalisé par la Ville avec le gestionnaire.

Il a ainsi été défini que les attributions devaient se faire en priorité pour :

- les étudiants fréquentant un établissement à Sceaux
- les étudiants habitant Sceaux mais ne fréquentant pas nécessairement un établissement à Sceaux.

iv. Permanence de l’ADIL :

- 38 usagers ont pu consulter l’Association départementale d’information sur le logement des Hauts-de-Seine (ADIL), au cours des 11 permanences générales de 2019 (23 en 2018).

- Par ailleurs, afin de répondre aux objectifs fixés mais également pour mener sa politique du logement en faveur des ménages les plus prioritaires, la Ville a mis en place grâce à un partenariat avec l'ADIL 92 depuis octobre 2019, une permanence d'une demi-journée mensuelle adressée aux demandeurs de logement pour les accompagner dans leurs démarches.
- Au cours des 3 permanences organisées fin 2019, 12 demandeurs de logement ont ainsi été reçus par la juriste de l'ADIL pour des renseignements ou un accompagnement autour de l'instruction de leur dossier DALO.

II. Perspectives pour l'année 2020

Dans la continuité des modifications apportées aux politiques d'attribution et au regard de la stratégie à mettre en place en lien avec le territoire, le service Habitat devra poursuivre son action et assoir sa place d'intervenant pivot dans le processus d'attribution sur le territoire de la commune.

Le service Habitat est chargé en 2020 de la réalisation de différents objectifs :

- poursuivre l'action en matière d'accompagnement des demandeurs en coordination avec les services de la Ville et les partenaires dans le cadre des modalités de gestion des demandes de logement au travers du serveur régional ;
- définir avec les élus, une stratégie de peuplement et de prévention de l'impayé en lien avec les bailleurs sur les quartiers considérés en veille active ;
- suivre les orientations d'attribution et d'occupation définies par la CIL ;
- suivre l'occupation des logements sociaux en étudiant les demandes de mutation qui permettraient de fluidifier et d'équilibrer le parc social ;
- approfondir l'étude du rapprochement du lieu de travail comme critère donné à la demande de logement ;
- suivre en lien avec l'Insee les opérations de recensement de la population ; permettant ainsi d'assurer un suivi dynamique des données issues de la collecte et d'avoir une vision réelle du peuplement de notre territoire ;
- poursuivre l'animation du réseau de copropriétaires et animer en lien avec les villes d'Antony et de Bourg-la-Reine à la prochaine édition du forum de la rénovation énergétique.

Section 4 – Le recensement de la population

En lien avec l’Insee, les opérations annuelles de recensement sont pilotées depuis 2019 par le service Habitat de la Ville, en charge également de la mise à jour du répertoire d’immeubles localisés (RIL).

1. Recensement

Le recensement de la population, dans les communes de plus de 10 000 habitants se fait chaque année par échantillon de 8% des logements ; soit 40% de la population enquêtée au bout de 5 ans.

L’équipe est constituée de 4 agents recenseur encadrés par le chef de service Habitat, par ailleurs nommé coordonnateur communal et Coril (coordonnateur du RIL).

Chaque année, en amont de la collecte 2 formations sont dispensées aux agents recenseurs. Entre les 2 sessions, ils sont missionnés pour réaliser une tournée de reconnaissance lors de laquelle les agents repèrent les adresses dont ils ont la charge et les éventuelles difficultés qui pourraient se présenter sur le terrain (habitation murée, problème d’accès).

En 2019, la collecte a été réalisée entre le 17 janvier et le 23 février.

- 760 logements étaient à recenser dont la résidence-autonomie Les Imbergères et la résidence pour étudiants Le Tocqueville.
- 696 ménages ont été rencontrés.
- 42 résidences ont été identifiées comme des résidences non principales et 22 logements n’ont pas pu être enquêtés.

72% des ménages recensés ont répondu par Internet, démarche plus simple pour les usagers et limitant l’utilisation du papier ; ce qui comparativement aux autres communes est un très bon résultat.

Le nombre moyen de personnes par logement calculé lors de cette campagne est de 1,94.

Afin d’accompagner au mieux les habitants de la résidence-autonomie des Imbergères dans cette démarche, un atelier autour du recensement a été organisé. L’agent recenseur y a tenu une permanence d’une demi-journée et, aidés par l’animateur de la RPA, les résidents ont pu répondre au questionnaire sur place.

Le calcul de la population se fait sur une période quinquennale.

Trois facteurs sont déterminants pour le calcul :

- le taux de collecte
- le nombre total de logements d’habitation
- le nombre moyen d’habitants par logement

La collecte de 2019 est marquée par un taux de réponse des ménages en évolution depuis 2014.

Le taux de logements non enquêtés (FLNE) a nettement diminué : alors qu’il était de 7% en 2018 et de 21.7% en 2017, il est en 2019 de 3,1% (7% en Ile-de-France et 9.1% dans le 92).

L’année 2019 a remplacé l’année 2014 dans la période quinquennale de calcul des populations légales communiqué en décembre 2019.

2. Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL)

Dans la dynamique du suivi des opérations de recensement, en 2019 le service Habitat a également procédé à la mise à jour complète du R.I.L.

Le RIL est une liste exhaustive des adresses d'habitation de la commune.

Initialisé à partir du recensement 1999 et mis à jour en continu au moyen de fichiers administratifs (permis de construire), il est soumis à l'expertise des communes chaque année et validé in fine par l'Insee.

Ainsi, une expertise totale du Répertoire des Immeubles Localisés a été réalisée sur la commune de Sceaux en juin 2019.

Pendant 5 semaines, un agent recenseur a vérifié toutes les adresses de la commune afin de compter le nombre de logements et de mettre à jour les informations le cas échéant.

Le travail a porté sur 9 385 logements, répartis en 741 adresses en habitation collective (30%) et 1 739 adresses en habitations individuelles (70%).

La campagne du RIL servira au recensement 2020.

Les résultats obtenus lors de cette campagne ont permis d'actualiser le RIL, le nombre de logements ayant atteint dans le traitement 9 739.

3. Perspectives pour l'année 2020

Entre un taux de collecte qui augmente et un RIL actualisé, les prochains calculs de la population seront établis par l'Insee sur des données mises à jour.

Il faudra toutefois attendre un cycle complet (5 ans) avant de pouvoir réellement voir les effets positifs de ce renouveau.

CHAPITRE III : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le travail de la direction des Ressources humaines a pour mission d'assurer la meilleure qualité de vie au travail des agents de la collectivité, dans un contexte budgétaire maîtrisé.

La qualité de vie au travail se traduit par le recrutement d'agents de qualité qui œuvrent au sein d'une organisation structurée, bienveillante, dont les objectifs sont clairement établis.

La direction des Ressources humaines gère environ 600 agents, tout au long de l'année, tout statut confondu.

La direction des Ressources humaines est composée de trois services :

- Le service Recrutement-formation
- Le service Carrière-paie
- Le service Santé-social

Les partenaires/prestataires :

- 1 assistant social mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne (Temps non complet 10%)
- 1 agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne
- 1 médecin du travail via le Service aux entreprises pour la Santé au travail

La direction des Ressources humaines organise la communication RH autour de deux vecteurs, la communication écrite et la communication orale :

- Le journal interne Entre nous, à paraître 4 fois dans l'année, présente et explicite les sujets d'actualités ou transversaux à la Ville
- Le résumé du Comité technique (CT) reprend de façon synthétique les éléments d'informations et avis rendus lors des séances officielles du CT.
- Les réunions d'information organisées sur une thématique spécifique
- Les interventions lors des réunions de direction élargies à destination des chefs de service

Section 1 - Service Recrutement-formation

Le service Recrutement-formation a une double mission : assurer des recrutements de qualité et assurer l'évolution des agents tout au long de leur carrière professionnelle.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Le secteur recrutement

Pour l'année 2019, 68 recrutements de postes permanents ont été opérés pour 128 recrutements en totalité issus de 243 entretiens. Parmi ces 68 recrutements permanents, 16 font suite à une mobilité interne.

Le taux de rotation* pour l'année 2019 est de 11,18% contre 8,89% en 2018, et le taux de remplacement** de 119,30%. Ce dernier taux s'explique par la finalisation du plan pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire : 10 agents non permanents ont pu bénéficier d'une mise en stage ou d'un contrat sur emploi permanent.

**taux de rotation : pourcentage d'agents en mouvements au sein de la collectivité*

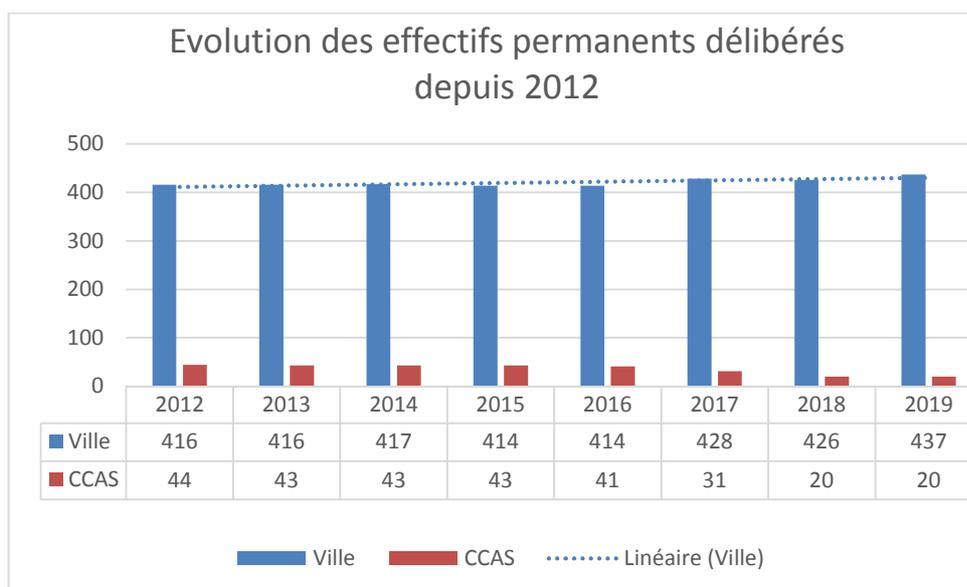
***taux de remplacement : pourcentage d'agents remplacés*

Evolution des recrutements sur les 5 dernières années

	Recrutements permanents	Recrutements non permanents	Total
2015	40	47	87
2016	48	48	96
2017	48	66	114
2018	46	71	117
2019	68	60	128

- 2 484 curriculum-vitae reçus et traités dont 484 par courrier (hors stages) et environ 2000 par mail.
- 243 entretiens de 1^{er} niveau ont été réalisés (entre 1 et 3 entretiens par recrutement).
- Accueil organisé pour 68 nouveaux collaborateurs permanents, 60 non permanents (dont 17,70 Equivalent temps plein saisonnier).
- 2 Cafés des nouveaux en présence de Monsieur le maire auxquels ont participé 42 collaborateurs.
- 57 départs de collaborateurs permanents (dont 8 départs en retraite).

En matière de soutien à l'emploi, la Ville a intégré 94 stagiaires dont 3 gratifiés pour un montant de 2503 euros (470 demandes de stage : 209 par courrier et 261 par mail).



Au 31 décembre de l'année 2019, 410 emplois permanents étaient pourvus (Ville + CCAS).

b. La cellule mobilité

La cellule mobilité est composée de plusieurs professionnels des Ressources humaines. Ce groupe pluridisciplinaire étudie et analyse les situations de reclassement pour raisons de santé ou de mobilité d'office suite à réorganisations de services. Il agit dans l'intérêt de l'agent et de la collectivité.

En 2019, la cellule mobilité s'est réunie 4 fois et 12 agents ont bénéficié d'un suivi personnalisé : aide au maintien dans l'emploi, parcours de formation, bilan de compétences, aménagement et/ou réorganisation du poste de travail, reclassement effectif sur un autre poste, aide à la recherche d'emploi, etc.

c. Le secteur de la formation

Pour l'année 2019, 890 formations ont été dispensées, soit 1921 journées, dont 864 jours pour des stages en intra (45% des formations) et 49 jours pour des stages en union de collectivités.

Parmi ces jours :

- 1323 journées avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), pour des stages individuels ou en intra, soit 69 % du nombre total de jours. Le nombre d'inscriptions refusées par le CNFPT dépasse 28% du nombre total des stages individuels demandés à cet organisme. Le principal motif de refus (« stage complet ») est dû à un nombre trop faible de sessions par rapport au nombre d'agents intéressés par le stage en Petite couronne, ce qui est notamment fréquent dans le domaine de la Petite enfance.
- 37 formations différentes organisées en intra, dans les locaux de Sceaux ou en union de collectivités, via divers organismes de formation, y compris le CNFPT. Ces formations ont donné lieu à 68 sessions.
- 342 agents de la Ville ou du CCAS, dont 28 agents sur postes non permanents, ont bénéficié d'au moins une formation en 2019, soit 77% des agents sur poste permanent.

Evolution du nombre de formations réalisées sur les 7 dernières années

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'agents partis en formation	270	265	362	329	364	345	342
Nombre de jours de formation	1604	1475	1794	1779	1956	1479	1921

La politique en matière de formation consiste à favoriser les départs en formation en vue de permettre l'évolution des compétences des agents et leur adaptation aux changements qui peuvent affecter leur service ou leur poste.

C'est dans cette logique d'évolution continue que la Ville a procédé à 16 mobilités internes pour l'année 2019. Dans la continuité, la Ville favorise les démarches personnelles de reconversion ou d'évolution professionnelle par l'intermédiaire de la réalisation de bilans de compétences par la psychologue du travail ou de préparations à des concours ou examens professionnels.

Pour l'année 2019, 5 bilans de compétence ont été réalisés, 16 préparations de concours ou d'examens professionnels ont été commencées et/ou terminées, dont 3 ont permis aux agents d'être mis en stage à la suite de leur réussite au concours ou à l'examen.

Evolution du budget alloué à la formation depuis 2013 (en euros)

Année	Ville	CCAS	Total
2013	56 184 €	6 627 €	62 811 €
2014	42 701 €	3 150 €	45 851 €
2015	41 979 €	2 100 €	44 079 €
2016	48 657 €	4 540 €	53 197 €
2017	49 143 €	6 264 €	55 407 €
2018	53 238 €	2 100 €	55 338 €
2019	53 694 €	2 450 €	56 144 €

Evolution du taux de cotisation au Centre National de la fonction publique territoriale :

Année	Coût de la cotisation toutes collectivités confondues	Taux de cotisation à la charge de l'employeur
2013	97 726 €	1
2014	97 989 €	1
2015	99 558 €	1
2016	92 726 €	0.9
2017	92 878 €	0.9
2018	92 948 €	0.9
2019	96 845 €	0.9

Le coût total de la formation est à considérer en incluant le budget alloué à la formation des agents et le coût de la cotisation au Centre National de la Fonction publique territoriale, soit 152 989 € pour 2019.

Le niveau de formation en 2019 a participé particulièrement à :

- L'amélioration continue de la qualité des services publics
- La maîtrise de logiciels "métier"
- L'adaptation réglementaire en matière d'hygiène et sécurité au travail
- Le développement de compétences communes pour les animateurs et les ATSEM
- Les reclassements et reconversions professionnels

II. Retour sur les projets de l'année 2019

a. Poursuite de la déconcentration de la formation vers les services

Objectifs : le déploiement du logiciel Neeva de gestion des formations s'est poursuivi en 2019, notamment par le déploiement de formations à destination des agents. Le processus de déploiement se poursuivra jusqu'en 2021.

b. Amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux collègues

Objectifs : les processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants sont importants pour favoriser une bonne prise de fonctions, une efficacité optimale et le bien-être au travail. Une réflexion a été menée sur les différents dispositifs déjà existants, y compris le livret d'accueil, et sur les nouvelles actions à mettre en place.

La première journée d'accueil au nouveau format sera organisée le 14 janvier 2020.

III. Perspectives pour l'année 2020

a. Bilan social et rapport sur l'état de la collectivité au 31/12/2019

Objectif : mettre en perspective les données sociales de la collectivité en vue de :

- Constater l'évolution des données sociales.
- Faire évoluer la politique en matière de Gestion des Ressources humaines en fonction de l'évolution sociale.

b. Plan de formation 2020/2022

Objectif : établir le plan de formation triennal des agents de la Ville et du CCAS, document de référence, notamment pour le déploiement des stages en intra sur les trois années du plan.

c. Aménagement et organisation d'une salle de formation

Objectif : aménager une salle de formation informatique permanente, afin d'organiser plus facilement des stages en bureautique et sur les logiciels "métier". De plus, cette salle pourra accueillir les agents ayant à suivre une partie de leur formation à distance, cas de plus en plus fréquent. Le service Recrutement / formation accompagne les agents dans la découverte de ce nouveau type de formation.

Section 2 - Service Carrière- rémunération

Le service Carrière-rémunération gère l'intégralité du suivi administratif des agents depuis l'entrée dans la collectivité jusqu'à leur départ.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. La carrière

La gestion administrative du personnel se concrétise par la production de différents documents :

1/Dans le cadre de l'embauche, cela implique :

- la création de 166 dossiers numériques en 2019 contre 80 en 2018 et 133 en 2017.
- la rédaction de 256 contrats de travail (renouvellements compris) sur la ville et 15 sur le CCAS

2/Dans la gestion courante :

- les arrêtés de gestion du personnel (1735 au total dont 1655 pour la Ville et 80 pour le CCAS) résultent des décisions de l'autorité territoriale modifiant la situation de l'agent au regard notamment de sa rémunération, sa carrière ou encore ses droits à la retraite (tels les recrutements par mutation ou détachement, les mises en stage, la mise en place, le renouvellement ou la fin du temps partiel, les avancements d'échelon, de grade, promotion interne, congé parental...) mais aussi de l'impact de mesures nationales telle que PPCR dont les reclassements indiciaires ou de grade requièrent la prise d'arrêtés
- les mises en stage, au-delà de la production d'un arrêté requièrent de classer l'agent, c'est-à-dire, calculer, sur la base de ses bulletins de paie et contrats de travail antérieurs, l'ancienneté qui peut être reprise pour le positionner au-delà du 1^{er} échelon ; chaque catégorie hiérarchique a ses propres règles de classement. C'est ainsi que 14 agents ont été classés dans le cadre de leur mise en stage en 2019
- le suivi des demandes d'évaluation périodique des contractuels et des stagiaires
- des demandes d'assermentation pour cette procédure qui inclut des échanges et leur suivi avec la préfecture puis le tribunal d'instance, 3 demandes ont été déposées en 2019
- la saisine de la Commission administrative paritaire (CAP) de la Petite couronne implique la préparation de dossiers en vue :
 - . des avancements de grade : 42 agents en ont bénéficié en 2019 contre 26 en 2018 ; ceci impliquant au préalable le contrôle de la situation des agents réunissant les conditions statutaires ;
 - . de la promotion interne : 7 dossiers ont ainsi été préparés ; parmi eux, 3 agents proposés ont atteint le nombre de points suffisant pour recevoir un avis favorable de la CAP ;
 - . 3 changements de filière ;
 - . 52 demandes de changement de position administrative : 1^{ère} demande, renouvellement de détachement, disponibilité pour suivre le conjoint ou pour convenances personnelles, mise à disposition... ;

3/ Les entretiens professionnels :

Outil de management, l'entretien professionnel est obligatoire, il permet d'assurer le lien et le suivi de l'évolution professionnelle de l'agent, dans le cadre de son activité, au cours de l'année écoulée.

L'entretien professionnel a un impact sur la part variable, prime liée à la qualité du travail effectué, à la réalisation des objectifs. Pour cette année 2019, le résultat des points issus de l'évaluation de la manière de servir et de l'appréciation de l'atteinte des objectifs n'a pas été pris en compte dans la perspective de la mise en place du RIFSEEP.

Les entretiens professionnels ont engendré :

- le suivi et le contrôle des entretiens professionnels de l'ensemble des agents sur emploi permanents de la collectivité.
- Seules les absences 2019 ont été prises en compte dans la part variable (saisies en janvier).

4/ Dans le cadre du départ de la collectivité

- 9 dossiers de retraite ont été instruits, Mais ce sont au moins autant de simulations qui sont réalisées à la demande des agents pour évaluer leur future date de départ à la retraite,
- Dans le cadre de l'évolution des procédures de la CNRACL, et afin d'accélérer les instructions de dossiers de départ à la retraite, les gestionnaires doivent désormais travailler en amont des demandes pour préparer les dossiers (compléter la carrière, envoyer tous les justificatifs demandés) en fonction des années de naissances indiquées par la CNRACL (35 dossiers d'agents nés en 1960 et 1965 et avant 1960 ont ainsi été traitées en 2019)
- La préparation de 15 dossiers d'agents titulaires quittant la collectivité pour mutation, détachement ou radiation des cadres (suite à une disponibilité, décès) (contre 18 en 2018)

5/ La prise en compte de l'absentéisme dans la gestion administrative :

Le traitement des maladies ordinaires, de la longue maladie (CLM), de la maladie de longue durée (CLD), des maladies professionnelles, au-delà de l'information des services et de la prise en compte en paie de leur impact, nécessite un suivi et, dès lors que l'absence dépasse 90 jours pour les maladies ordinaires, cela implique :

- la saisine du Comité médical, pour l'instruction des demandes d'ouverture de CLM, des demandes de renouvellement de CLM et CLD (2 fois par an), ou encore de grave maladie, ou, lorsque l'agent arrive au terme de ses droits à maladie, des demandes de disponibilité d'office ou de maintien de la rémunération dans l'attente de l'avis du comité médical ; les demandes de reprise à temps partiel thérapeutique sont subordonnées en outre à une expertise médicale organisée par le service,
- la saisine de la Commission de réforme nécessite également la programmation par le service d'expertises médicales pour les maladies professionnelles

MOTIFS D'ABSENCE	NOMBRE D'ARRETS OU DOSSIERS TRAITES	TRAITEMENTS ULTERIEURS REALISES
Maladies ordinaires	630	3 saisines du comité médical 2 demandes de disponibilité d'office ou de maintien de la rémunération
Congés de longue maladie et affections de longue durée	15	8 renouvellements de congé de longue durée
Maladies professionnelles	4	6 saisines de la Commission de réforme impliquant autant d'expertises médicales
Maternités / Paternités	9	
Reprises à temps partiel thérapeutique	7	Dont 5 nouvelles demandes et renouvellements des périodes de 3 ou 6 mois

Par ailleurs, dans le cadre de la subrogation (prise en charge des rémunérations des agents contractuels par la collectivité) 135 attestations de salaires ont été préparées et transmises à la sécurité sociale et les indemnités journalières reversées à la collectivité, prises en compte en paie.

Le service a également eu à traiter 24 périodes d'absence non justifiées : chaque période entraîne un courrier, une reprise sur le salaire, puis en cas de réitération, une convocation à entretien, avant sanction pour toute nouvelle absence injustifiée

Un état mensuel, ainsi qu'un récapitulatif annuel des absences par services et par agent est mis à la disposition des directions.

6/ La protection santé et sociale

Nombre et coût des participations de l'employeur aux agents ayant adhéré à des garanties complémentaires santé labellisées et/ou à la convention de prévoyance

Année	Garanties santé labellisées		Garantie maintien de salaire	
	Nombre de participation agent	Coût des participations	Nombre de participation agent	Coût des participations
2014	116	14 655€	245	18 891€
2015	116	14 830€	234	19 843€
2016	127	16 149€	227	19 356€
2017	132	16 802€	223	19 185€
2018	140	18 091€	227	18 258€
2019	146	18 270€	199	21 247€

Sur la période 2013 - 2019, 41 agents ont bénéficié des prestations de maintien de salaire, soit autant de déclarations mensuelles auprès du prestataire pour assurer le versement de la garantie.

La convention de prévoyance, à laquelle la ville a adhéré, arrivant à son terme au 31 décembre 2019, le Centre de gestion de la petite couronne a relancé un marché auquel Intérieure n'a pas apporté sa candidature.

En prévision de cette nouvelle convention 2020 – 2025 avec Territoria mutuelle, un travail statistique a été réalisé à la demande du CIG, des délibérations préparées. Au cours du dernier trimestre 2019, des informations ont été faites sous forme de courrier, note et réunions d'information.

b. La rémunération

Le processus de rémunération passe par l'établissement des paies (impact des nouvelles situations ou des changements saisis en carrière), la saisie des éléments variables, le contrôle puis le mandatement :

1/ La saisie des éléments variables :

- environ 4500 saisies qui se répartissent entre les heures supplémentaires et astreintes et près de vacances, les remboursements de transports, ou de frais de mission, les exonérations... soit, en moyenne, 400 saisies mensuelles d'éléments variables de paie (hors saisie d'éléments ponctuels tels que Indemnité exceptionnelle de Contribution sociale généralisée (IECSG), GIPA, indemnités de régisseur, indemnités de travail de nuit...).
- A souligner : le suivi et la mise en paiement de l'indemnité kilométrique vélo (IKV) en année pleine : plus de 24 000 km de déplacements domicile-travail déclarés par 28 agents pour l'année 2019, soit plus de régularité dans l'utilisation du vélo au quotidien
- Un état mensuel, ainsi qu'un état annuel récapitulatif des heures supplémentaires par service et par agent est mis à disposition des directions.

2/ La finalisation de la paie :

- depuis le contrôle de paie, ligne à ligne, puis le mandatement et la déclaration des charges mensuelles jusqu'à la distribution des bulletins, ce sont 168 jours par an consacrés à la finalisation des paies en vue de leur versement, soit, l'équivalent d'1 poste à 80% tout au long de l'année (0.78 ETP/an) pour, notamment, environ 161 713 lignes de salaires contrôlées.

- Au total, 7130 fiches de paie ont été produites pour la Ville pour l'année 2019 avec une moyenne de 594 paies par mois, et 335 fiches de paie CCAS en 2019 pour une moyenne de 28 fiches de paie par mois.
- 167 attestations Pôle Emploi et autant d'attestations employeur ont été établies pour des fins de contrat.

3/ La déclaration annuelle des données sociales (DADS-U) :

- Effectuée en janvier de chaque année, l'établissement de la DADS-U correspond à 2 à 3 semaines à plein temps pour un agent ; elle a été réalisée par deux gestionnaires en 2019.
- Etablir la DADS-U, implique le contrôle et la consolidation des montants versés et déclarés mensuellement, la déclaration générale annuelle, mais aussi d'effectuer les déclarations annuelles auprès de chaque organisme qui le demande.

4/ Les comptes épargne temps (CET) :

Les CET jouent bien leur rôle de prise différée de jours de congés en 2019.

- Ce sont ainsi 280 jours épargnés sur le CET qui ont été pris sous forme de congés (119) ou ont donné lieu à achats de points pour versement sur le compte de la Retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) ou à indemnisation pour un montant de 14 917€ euros, soit 4400€ de moins qu'en 2018.
- 164 Comptes Epargne Temps sont désormais ouverts, dont 24 ouvertures en 2019.

II. Retour sur les projets de l'année 2019

a. La mise en œuvre du prélèvement à la source

Objectifs : Mise en œuvre de la réforme (selon le calendrier règlementaire)

Enjeux : intégrer en paie et informer au mieux sur cette nouvelle modalité de paiement de l'impôt sur le revenu afin que la mise en œuvre et l'application en soient facilitées.

Réalisé :

- . déclarations mensuelles des rémunérations versées aux agents de la ville et du CCAS
- . Récupération pour intégration en paie de leur taux d'imposition

b. Lancement du RIFSEEP - Régime indemnitaire basé sur les fonctions, sujétions, expertise et l'engagement professionnel

Objectifs : Construire le régime indemnitaire prévu par la nouvelle réglementation pour le 01/01/2019

Enjeux :

- . Construire un régime indemnitaire qui permette la valorisation des métiers et compétences
- . Construire un régime indemnitaire encadré budgétairement
- . Construire un régime indemnitaire qui intègre l'accompagnement du changement à travers la participation des agents aux travaux préparatoires qui sont menés

Réalisé :

- . participations aux groupes travail organisés par la directrice des ressources humaines afin de dégager les critères et sujétions à retenir pour les postes

c. Certification des comptes

Objectifs : préparer le service à l'entrée dans la certification des comptes qui sera effective à compter du 01/01/2019

Enjeux : revoir les protocoles proposés par la Cour des comptes pour les adapter à l'activité du service Carrière / rémunération

Réalisé :

- . rencontres avec les consultants du cabinet MAZARS avec qui deux gestionnaires et la cheffe de service pour décrire les processus visés par la certification (recrutement, paie, absences, sortie, CET)

. travail sur les comptes-rendus en vue de l'établissement des recommandations et du plan d'action qui en découlera

d. Application de la réforme statutaire relative à l'accord PPCR

Objectifs : Mise en application de cette nouvelle phase de la réforme statutaire

Contenu : impactant la carrière et la rémunération des agents

- . reclassements indiciaires des agents de toutes catégories hiérarchiques
- . reclassement en catégorie A des éducateurs de jeunes enfants et des assistants socio-éducatifs.

III. Perspectives pour l'année 2020

a. Application de la réforme statutaire relative à l'accord PPCR

Objectifs : Mise en application de cette nouvelle phase de la réforme statutaire et des traitements des agents

Contenu : impactant la rémunération des agents avec des reclassements indiciaires des agents des catégories hiérarchiques A et C

b. Mise en œuvre du RIFSEEP

Objectifs : mettre en paie le régime indemnitaire prévu par la nouvelle réglementation pour le premier semestre 2020

Enjeux : au-delà de l'élaboration du RIFSEEP lui-même

- . Construire un outil de gestion simple qui permette d'appliquer et de suivre le régime indemnitaire de chacun des agents de la collectivité

c. Mise en œuvre de la certification des comptes

Objectifs : obtenir la certification

Enjeux :

- . les rencontres avec les commissaires aux comptes devront permettre de dégager les éléments de plan d'action qui correspondent à la réalité de la gestion carrière rémunération d'une commune telle que Sceaux
- . mettre en œuvre les éléments du plan d'action qui auront ainsi été dégagés

d. Entrée en application de la prévoyance avec un nouveau prestataire

Objectifs : un nombre d'adhésions supérieur à celui de 2019

Enjeux :

- . une forte adhésion suppose un fort taux de ré-adhésion, une satisfaction des prestations réalisées dans le cadre de la garantie maintien de salaire et la réussite du plan de communication préparée par la DRHMO sur le dernier trimestre 2019
- . plus les agents adhèrent et mieux ils seront protégés financièrement en cas d'aléas

Section 3 - Service Santé-social

Le service Santé-social assure le suivi des agents sur le plan de l'action sociale et de la santé. Il intègre notamment la prévention en matière d'hygiène et de sécurité et la médecine du travail.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2019

a. L'action sociale

La Ville assure les prestations d'action sociale prévues par la circulaire DGAFP-FP/4 n° 1931 et DB-2B n° 256 du 15 juin 1998. En 2019, le montant des prestations versées directement par la Ville s'élève à 12 774,87€.

La Ville cotise au Comité national d'action sociale (CNAS) qui offre de nombreuses prestations diverses et variées aux agents municipaux : aides (logement, entrée dans la vie, permis de conduire, mariage, prêts divers, accompagnement handicap...), subventions (vacances, enseignes, sport, culture).

- 44 dossiers réceptionnés et transmis directement par le service Santé-social. Les agents réalisent de plus en plus des demandes de prestations via internet.

A ce jour, les données sur les prestations versées par le CNAS à l'ensemble des agents bénéficiaires en 2019 ne sont pas disponibles.

Le tableau ci-dessous recense le montant total des prestations versées aux agents hors la consultation juridique, l'écoute sociale, l'achat de véhicules neufs ou d'occasions pour 2017 et 2018.

Année	Nombre d'utilisateurs	Prestations versées
2017	550	46 788
2018	461	42 478

En dépit d'une baisse des prestations globales versées en 2018, il est à noter une forte hausse de la billetterie qui s'élève à 15 612 € en 2018 contre 8 810 € en 2017. Cette augmentation peut s'expliquer par une plus large diffusion des offres notamment par le journal Entre-nous dans le bandeau prévu à cet effet.

- 10 dossiers de demandes de médailles constitués et transmis aux préfetures.
- 292 enfants du personnel ont bénéficié d'un cadeau de Noël.
- 317 agents ont assisté à la cérémonie des vœux au personnel

L'assistante sociale a reçu 35 agents et a réalisé, dans le cadre des missions qui lui incombent :

- 71 entretiens physiques
- 36 entretiens téléphoniques
- 2 visites à domicile
- 3 accompagnements divers

b. La santé

La Ville a contractualisé, depuis le 1^{er} juillet 2016, avec un service aux entreprises pour la santé au travail qui alloue à la collectivité un médecin du travail. 142 visites médicales ont été programmées. SEST est intervenu lors du forum santé en proposant des ateliers d'auto massages et un escape game sur les accidents de service.

Le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique est géré par la Caisse des dépôts et consignations. Il impose une cotisation aux employeurs ne respectant pas l'obligation légale d'avoir, au sein du personnel, 6% de travailleurs reconnus handicapés ou assimilés (au sens du FIPHFP).

Année	Nombre d'agents requis pour annuler la cotisation (ville + ccas)	Nombre d'agents reconnus parmi les effectifs (ville + ccas)	Coût total de la cotisation (ville + ccas)
2016	26	23 + 517,37* € de dépenses déduites	13 412,31 €
2017	25	21	19 195,17 €
2018	28	21 + 17 375 € de dépenses déduites	29 280 €
2019	29	24	19 760 €

* Dépenses afférentes au maintien dans l'emploi et entrant dans le calcul du coût de la cotisation

c. Interventions de la psychologue du travail

La psychologue du travail est amenée à intervenir auprès d'agents individuellement et en collectif, à leur demande, à la suite d'une orientation ou d'une préconisation.

Nombre d'agents reçus	2015	2016	2017	2018	2019
	21	54	45	40	40

Les motifs de consultations sont divers.

	2015	2016	2017	2018	2019
Evolution professionnelle	2	15	8	10	12
Bilan professionnel	4	8	8	7	6
Cellule mobilité / Reclassement / Santé	3	10	6	5	11
Personnel	3	2	3	3	3
Suite événement traumatogène		1	1	2	
Contexte disciplinaire	1	1		1	1
Conditions de travail dégradées			4	1	1
Relations conflictuelles	8	14	13	9	6
Situation organisationnelle complexe		3	2	2	
Total	21	54	45	40	40

6 interventions ont été réalisées auprès d'équipes à la demande d'encadrants et/ou d'agents, suscitées par des situations difficiles.

La psychologue du travail participe à la démarche d'évaluation des risques psychosociaux et fait partie du comité en charge du suivi des plans d'actions transversales et spécifiques issus des groupes de travail.

d. La prévention des risques

La Ville prévient les risques liés à l'activité professionnelle par l'intermédiaire des actions du conseiller de prévention et via le Centre de gestion de la petite couronne qui met à disposition de la Ville un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI).

- 13 visites en milieu professionnel du conseiller prévention relatives à des aménagements de poste ayant donné lieu à rapport de visite et des visites d'observation d'activité,
- 1 enquête accident du travail,
- 3 visites d'inspection et 1 contrôle réglementaire (Agent chargé de la fonction d'inspection) et rapports de visites avec réponses de la collectivité,
- poursuite de la réactualisation du document unique : installations sportives, centre de loisirs des Blagis, SIM, cinéma, restauration/entretien à l'école du centre.
- la conseillère en prévention a été formée formateur PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) en vue de déployer des formations en intra,
- Animation du réseau de 10 assistants de prévention avec ½ journée par mois de décharge jusqu'en juin 2019 puis 1 journée par mois : réunions, visites de terrain, participation au Forum Santé 2019,
- Sensibilisation des assistants de prévention auprès des agents sur les modalités d'utilisation des registres d'hygiène et de sécurité, danger grave et imminent, fourniture des consignes d'utilisation des trousseaux de secours, enquête accident du travail, mise à jour du Document Unique.

II. Le dialogue social et les instances paritaires

La Ville rencontre régulièrement les organisations syndicales dans le cadre du Comité technique et autres réunions de travail.

- 7 réunions du Comité technique et 3 réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
- 7 procès-verbaux et 7 résumés intégrés au bulletin de salaire,
- Groupes de travail sur les RPS, et le RIFSEEP.

II. Retour sur les projets de l'année 2019

a. Lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : Mettre en place une évaluation des risques psychosociaux au sein des services de la Ville et intégrer l'évaluation dans le document unique afin de répondre à l'obligation réglementaire.

Enjeux : Construction de plans d'actions efficaces pour l'amélioration de la qualité de vie au travail.

La démarche des RPS a été lancée en septembre 2018 avec le cabinet Neeria et la 1^{ère} étape d'évaluation sera clôturée début janvier 2020.

b. Mise à jour du document unique

Objectifs : Poursuite de la mise à jour du document unique grâce à l'évaluation des risques professionnels, par métier (unité de travail), et observer leur évolution dans le temps, pour mise en œuvre d'actions.

Enjeux : Répondre à l'obligation réglementaire et réduire, par les actions menées, les risques professionnels.

La mise à jour du document unique est un processus continu.

c. Réseau d'assistants de prévention

Le réseau d'assistants de prévention comprend 10 agents de différents services. Ils exercent leurs missions en réalisant des visites sur site et se réunissent régulièrement.

Objectifs : assister le conseiller en prévention dans sa démarche d'amélioration des conditions de travail des agents et assurer l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Enjeux : créer une dynamique de prévention des risques professionnels et veiller à l'obligation de l'employeur de protéger la santé physique et morale des agents et être un appui au conseiller en prévention.

d. 2^{ème} forum santé

Un forum a été organisé le 13 juin 2019 pour l'ensemble du personnel sur la relaxation et la détente avec la participation d'intervenants extérieurs et d'éducateurs sportifs de la Ville et la mise en place d'ateliers de massages

Enjeux : permettre aux agents de découvrir des techniques à mettre en œuvre en toute autonomie, apporter des pistes de réflexion pour prendre en charge son corps et son esprit et rassembler les agents autour d'un évènement régulier en créant un moment convivial.

III. Perspectives pour 2020

a. Etape 2 : la lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : Suivre la mise en place du plan d'actions proposé par les agents lors de groupes de travail.

Moyens : Comité de suivi et plan pluriannuel avec échéances

Enjeux : Améliorer la qualité de vie au travail des agents travers d'actions transversales et spécifiques.

b. Poursuite de la mise à jour du document unique

Objectifs : Finaliser la démarche d'analyse des risques selon le cycle régulier, ainsi que l'évaluation des actions envisagées.

Enjeux : Les enjeux sont identiques à ceux de 2019.

c. Animation du réseau d'assistants de prévention

Objectifs : poursuite des projets en matière de prévention des risques (visites de site, préconisations en matière de conditions de travail, participation au forum santé, actualisation du document unique).

d. Formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)

Objectifs : Développer une véritable culture de la prévention les agents et réduire l'absentéisme lié aux accidents de service et maladies professionnelles.

Moyens : former des « Acteurs en prévention des risques liés à l'activité physique » au sein de la collectivité.

Enjeux : Promouvoir la culture santé et sécurité auprès des agents et réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles liés à de mauvaises postures pratiquées sur le lieu de travail.

e. Rédaction d'un plan pluriannuel de prévention

Objectifs : Identifier les projets à mener au cours des prochaines années en matière de prévention des risques.

Enjeux : Planifier les projets en matière de prévention des risques et les prioriser sur plusieurs années.

f. Formations manipulation des extincteurs

Un agent a suivi une formation de formateur à la manipulation d'équipements de première intervention. Deux formations ont été dispensées en 2019 et d'autres seront organisées au cours des années suivantes.

CHAPITRE IV : DIRECTION DES FINANCES, ACHATS PUBLICS ET SYSTEMES D'INFORMATION

Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable

Le service Gestion budgétaire et comptable se compose de 7 personnes sur emplois permanents et 1 personne en besoin occasionnel : la directrice des finances, qui est également directrice générale adjointe des Finances, achats publics et systèmes d'information, la cheffe de service gestion budgétaire et comptable, la chargée de gestion budgétaire et comptable, 4 agents comptables polyvalents (dépenses-recettes) et le chargé de mission recruté pour un an pour avancer sur certains dossiers liés à l'expérimentation de la certification des comptes. Le service gestion budgétaire et comptable réalise l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget. Il travaille en collaboration avec la Trésorerie de Sceaux-Municipale au règlement des dépenses et à l'encaissement des recettes et à la bonne application des règles de la comptabilité publique.

Le service gestion budgétaire et comptable est enfin garant de la qualité du processus budgétaire et comptable. Il est en effet mobilisé sur la mise en qualité de ces comptes en vue d'une certification expérimentale de ces comptes 2020 à 2022 dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes prévu par l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. La maîtrise des délais de paiement :

Les délais de paiement pratiqués par la Ville sont conformes aux obligations légales. Le service Gestion budgétaire et comptable a mandaté en moyenne en 25 jours en 2019 et la Trésorerie de Sceaux-Municipale, quant à elle, contrôle et paie en moyenne en 3 jours, soit un délai global de paiement de 28 jours. Nous respectons le délai légal pour payer les fournisseurs qui est de 30 jours depuis le 1er juillet 2010.

En cas de dépassement du délai de paiement, la Ville est redevable à l'égard de son fournisseur d'intérêts moratoires (calculés en fonction du nombre de jours de retard et appliqués au montant qui subit le retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement).

Délai global de paiement de la ville de Sceaux de 2015 à 2019			
	délai mandatement ville en jours (1)	délai de paiement trésorerie en jours (2)	CUMUL
2015	20,31	3,08	23,39
2016	19,75	3,29	23,04
2017	24,33	6,46	30,79
2018	23,92	4,94	28,86
2019	24,83	2,91	27,74

(1) Délai exhaustif (2) délai d'un échantillon de 90% de factures

En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.

b. La qualité comptable

La Ville porte une attention constante à la qualité et à la fiabilité de ses comptes, Sceaux a ainsi obtenu la note de 18,4/20 en 2019 sur l'exercice 2018 à l'Indice de Qualité des Comptes Locaux (IQCL).

L'IQCL est un outil qui contrôle à la fois les schémas comptables et les délais de passation des opérations. Il présente les résultats sous forme d'items, portant sur les travaux de la responsabilité du comptable, les tâches relevant de l'ordonnateur et celles qui sont partagées. Un indicateur présentant une note élevée, apporte une présomption de bonne qualité des opérations.

Note de la ville de Sceaux à l'IQCL (indice de Qualité des Comptes Locaux) de 2015 à 2019	
2015 (sur année 2014)	20,3
2016 (sur année 2015)	19,7
2017 (sur année 2016)	19,5
2018 (sur année 2017)	18,5
2019 (sur année 2018)	19,2

En 2018 (année de référence 2017), la baisse de la note était due à des écritures de régularisation de provisions et d'amortissement plus tardives que le délai prévu par l'IQCL, pour des raisons exogènes.

La note détenue par Sceaux se situe largement au-dessus de la moyenne départementale (17,6 en 2018).

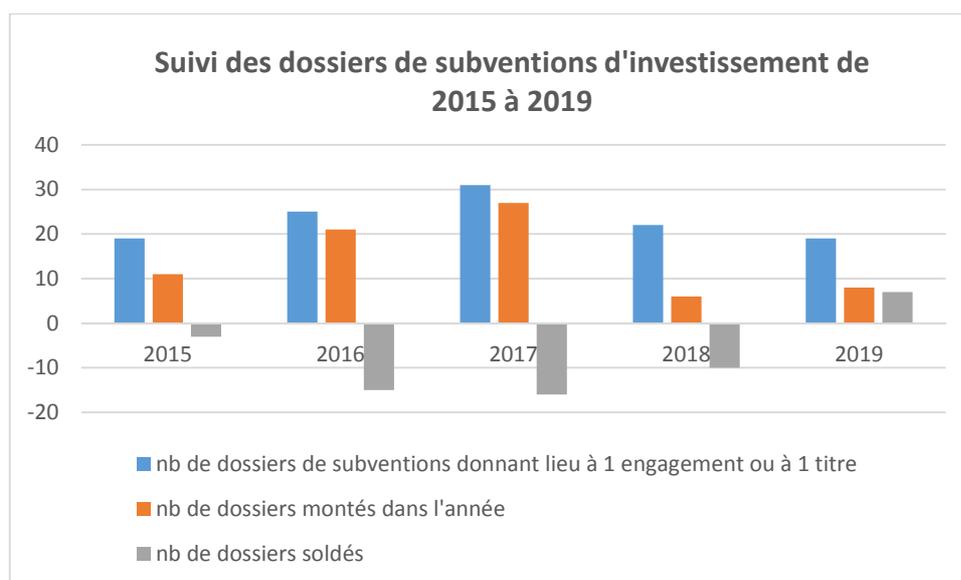
a) Le nombre de factures, de mandats et de titres par an

La Ville a traité en 2019 : 8 141 factures, émis 9 339 mandats et 3 737 titres de recettes. Ce nombre reste assez stable sur la période (moyenne 2015 à 2019 de 7 696 factures, 9 097 mandats et 3 908 titres).

b) Le suivi des subventions

La Ville a encaissé de 2015 à 2019 un montant moyen de 1 771 k€ de subventions d'investissement pour une moyenne de 23 dossiers de subventions suivis dans l'année.

En 2019, le montant des subventions d'investissement encaissé, qui se monte à 3 508 k€, est bien supérieur aux années antérieures car les travaux qui avaient été largement subventionnés grâce au travail des équipes sont rentrés en phase opérationnelle et la Ville a pu demander le versement de la première partie des subventions notifiées. Pour mémoire, grâce aux recherches actives de subventions auprès de tous les partenaires (Etat, Région, Département etc.), les travaux de réhabilitation de l'église Saint Jean-Baptiste sont subventionnés à hauteur de 28% ; les travaux de requalification du site sportif et de loisirs des Blagis à 41% ; les travaux de construction de la crèche Albert 1^{er} à 38% et les travaux de rénovation de la bibliothèque municipale à 38%.



c) Le suivi de la dette

En moyenne, le capital restant dû de la Ville s'élève à 54 millions d'euros entre 2015 et 2019 se répartissant en 36 contrats d'emprunt. La dette reste stable.

Encours de la dette au 31 décembre de 2015 à 2019		Nombre de contrats d'emprunt au 31 décembre de 2015 à 2019	
2015	55 201	2015	36
2016	53 957	2016	36
2017	53 914	2017	34
2018	52 058	2018	36
2019	55 094	2019	39

d) Le suivi des régies

Afin de faciliter le recouvrement des recettes, la Ville a développé les moyens modernes de paiement qui permettent aux usagers de payer plus facilement (carte bancaire, prélèvement automatique, paiement sur titre via le site de la DGFIP « Tipi », paiement sur le portail famille).

Le métier de régisseur de recettes se complexifiant avec le développement de ces moyens modernes de paiement, la plupart des recettes (de crèches, périscolaires, sport, bibliothèque etc.) sont encaissées par les régisseurs du service Finances-facturation dont c'est le métier.

Dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes, la Cour des comptes a recommandé à la Ville de développer le contrôle interne des régies. Afin de répondre à cet objectif, le service gestion budgétaire et comptable a organisé en 2019 une formation sur les régies à destination de l'ensemble des régisseurs qu'ils soient titulaires, mandataires ou suppléants. Cette formation a eu lieu en mai 2019 et a été faite par la Trésorerie municipale de Sceaux. Le service Gestion budgétaire et comptable a également en 2019 formalisé le document de référence du contrôle interne des régies et établi un plan d'action qu'il déploiera en 2020. Ce travail sur le contrôle interne a permis de mettre en valeur la bonne tenue et le bon suivi des régies de la Ville.

Le montant moyen encaissé en régie de 2015 à 2019 est de 4,5 millions d'euros.

Dans l'objectif d'une professionnalisation des régies c'est-à-dire que les régisseurs soient des agents dont c'est le métier étant donné le montant des deniers publics manipulés (4,5 M€ en 2019), la Ville a travaillé sur le regroupement des régies. Ainsi en 2019, la Ville compte peu de régies : 4 régies de recettes Ville et 1 régie de recettes CCAS (contre 8 pour la Ville et 2 pour le CCAS en 2015)

II – Retour sur les projets réalisés en 2019

a) La dématérialisation de la chaîne comptable

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.).

Sceaux a réalisé le passage au Protocole d'Echange Standard d'Hélios version 2 (le PES V2) le 1er décembre 2015. La Ville s'était engagée sur la voie de la dématérialisation et sur le passage au PES dès 2012 : apurement de la base tiers et paramétrage des flux conforme aux exigences du PESV2 en 2012 et 2013, création un portail documentaire interne permettant de regrouper en un lieu unique l'ensemble des documents dématérialisés

(délibérations, décisions, arrêtés, pièces constitutives des marchés publics). Ce portail a fait l'objet d'un article dans la revue Maires de France (juillet/août 2014).

La Ville a ensuite dématérialisé l'ensemble des documents de la chaîne de la dépense et de la recette (le mandat, le titre, les pièces justificatives et le bordereau signé) le 1er juin 2016.

La Ville a été la première ville du département des Hauts-de-Seine à dématérialiser l'avis des sommes à payer le 1er septembre 2016.

La Ville accepte depuis le 1er janvier 2017, les factures électroniques produites par les entreprises via la plateforme Chorus Pro, plateforme mise à disposition par l'Etat et elle dépose également depuis le 1er janvier 2017 sur Chorus les factures qu'elle émet à l'encontre des entreprises ou administrations publiques.

L'obligation pour les entreprises d'émettre leurs factures sous format dématérialisé via la plateforme Chorus Pro a été généralisée à l'ensemble des entreprises au 1er janvier 2020.

La Ville a mis en place en 2019 une interface automatisée entre la plateforme CHORUS et le progiciel financier de la Ville, sécurisant ainsi le processus de réception des factures.

La Ville a enfin en 2019 dématérialisé l'envoi des documents budgétaires au représentant de l'Etat via le logiciel TotEM (Totalisation et Enrichissement des Maquettes) mis à disposition par l'Etat.

b) La certification des comptes

Sceaux fait partie des 25 collectivités à avoir été retenue pour participer à l'expérimentation de la certification des comptes locaux comme le prévoit l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. La loi prévoit en effet une expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Cette expérimentation a pris la forme d'un accompagnement de la Cour des comptes et de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France entre 2017 et 2019 et va être suivie d'une phase de certification « à blanc » par des commissaires aux comptes de 2020 à 2023. L'expérimentation a ainsi débuté en 2017 par l'établissement d'un diagnostic global d'entrée, s'est poursuivie de 2018 à 2019 par des audits ciblés dont les synthèses des rapports définitifs ont été communiquées au conseil municipal. En 2020, l'expérimentation passe ainsi dans sa deuxième phase, la fin de l'accompagnement de la Cour des comptes et l'arrivée des commissaires aux comptes au premier trimestre 2020 afin de réaliser un audit du bilan d'ouverture avant d'apporter « leur opinion » en 2021 sur les comptes 2020 de la Ville.

III – Les projets du service gestion budgétaire et comptable pour l'année 2020

a) La poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable

La Ville accepte depuis le 1er janvier 2017, les factures électroniques produites par les entreprises. L'obligation pour les entreprises d'émettre leurs factures sous format dématérialisé via la plateforme Chorus Pro s'est déployée de manière progressive entre 2017 et 2019 (avec les grandes entreprises, les entreprises de taille intermédiaire et les petites et moyennes entreprises). Au 1er janvier 2020, cette obligation est généralisée à l'ensemble des entreprises (avec l'extension aux très petites entreprises). Les entreprises concernées et les collectivités publiques ont ainsi l'obligation de déposer leurs factures sur la plateforme CHORUS mise à disposition par l'Etat.

La Ville souhaite enfin dès que possible finaliser le processus de dématérialisation via la mise en place en 2020 du workflow facture permettant la dématérialisation du service fait et la mise en place du « PES marché » (Protocole d'Echange Standard) permettant l'import de la fiche marché saisi dans le progiciel financier de la Ville dans l'application Helios du comptable.

b) La certification des comptes

La Ville poursuit en 2020 son travail de mise en œuvre des treize recommandations du diagnostic global d'entrée de 2017 et des recommandations suite aux audits ciblés de 2018 et de 2019. Les audits ciblés de 2018 ont porté sur « la maîtrise des risques, le contrôle interne et le suivi des recommandations », « les actifs incorporels et corporels » et sur les « stocks ». Les audits ciblés de 2019 ont porté sur « les fonds propres » et les « systèmes d'information ». Enfin un dernier audit de la Cour des comptes et de la Chambre régionale des comptes a eu lieu en janvier 2020 afin de clôturer et de faire le bilan des actions mises en œuvre par la Ville pendant cette phase d'accompagnement afin de préparer la certification expérimentale de ces comptes 2020.

En effet en 2020 l'expérimentation passe dans sa deuxième phase, la fin de l'accompagnement de la Cour des comptes et l'arrivée des commissaires aux comptes au premier trimestre 2020 afin de réaliser un audit du bilan d'ouverture avant d'apporter leur analyse en 2021 sur les comptes 2020 de la Ville.

c) Le compte financier unique

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 prévoit l'expérimentation d'un « compte financier unique » (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à partir de l'exercice 2020. Ce CFU se substitue durant la période d'expérimentation au compte administratif établi par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable. L'objectif est d'améliorer la présentation des comptes locaux en rassemblant dans un document unique l'ensemble des informations financières permettant d'avoir une vision d'ensemble de la situation financière d'une collectivité territoriale. En effet actuellement le compte administratif porte principalement sur la gestion budgétaire et le compte de gestion est davantage axé sur la comptabilité patrimoniale et financière.

Sceaux recherchant continuellement à améliorer la qualité comptable et la transparence des comptes vis-à-vis des citoyens, a participé au groupe de travail sur la mise en place de l'expérimentation du CFU afin de participer à la construction de ce document qui sera à terme généralisé à l'ensemble des collectivités territoriales. Sceaux s'est ensuite portée candidate à cette expérimentation et a été retenue. Sceaux disposait en effet des prérequis pour participer à cette expérimentation puisqu'elle applique le nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 depuis le 1er janvier 2019 et envoie de manière dématérialisée ces documents budgétaires à la préfecture.

Sceaux figure ainsi parmi les 80 collectivités expérimentatrices du CFU sur les comptes 2020, 2021 et 2022.

d) Le maintien des délais de paiement

La Ville souhaite maintenir ses délais en dessous des 30 jours. En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.

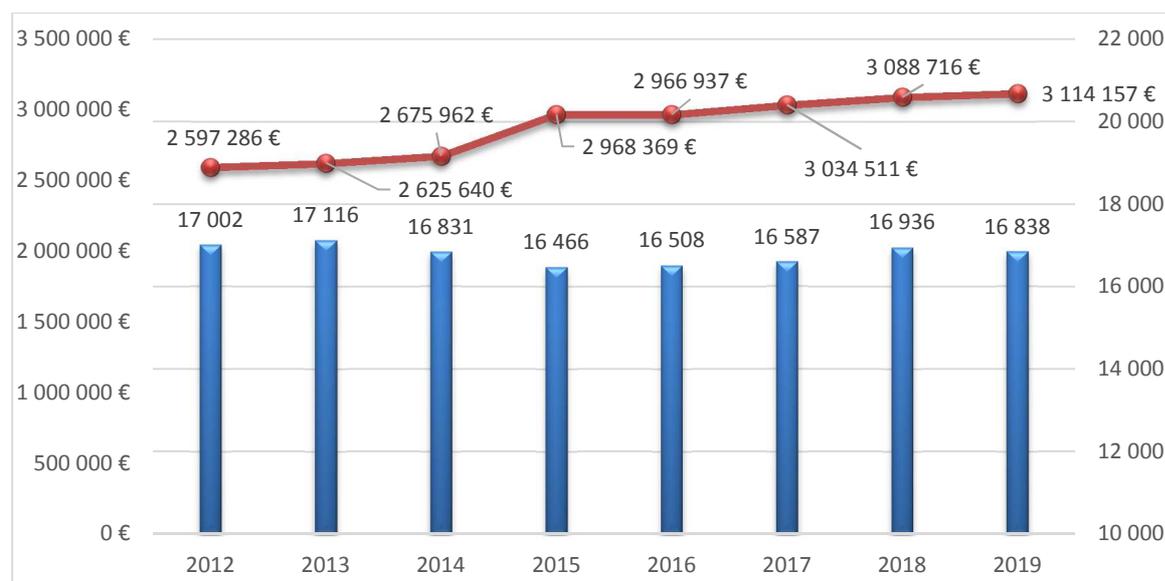
Le passage à la dématérialisation totale en 2016 n'a pas réduit le délai de mandatement mais a réduit le délai de signature et permet de rendre plus efficace la chaîne de la dépense (plus grande traçabilité, amélioration du contrôle interne de la chaîne de la dépense).

Section 2 – Service Régie facturation

I – L'activité du service finances facturation en 2019

a. Les factures mensuelles périscolaire et multi-accueils (budget Ville)

16 838 factures mensuelles (prestations de crèches et périscolaires régulières) ont été émises en 2019 à destination des familles, ce qui représente une moyenne mensuelle de 1 404 factures



En plus des activités facturées et encaissées mensuellement par le service, celui-ci facture et gère les recettes :

- ✓ des produits liés aux séjours :
 - classes transplantées,
 - séjours de vacances hiver, printemps, été,
 - mini-séjours
- ✓ des produits liés aux activités sportives :
 - salle de musculation : 491 inscriptions pour la saison 2018/2019
 - location d'équipements sportifs municipaux (cours de tennis) 16 tickets vendus en 2019
 - frais d'inscription aux manifestations sportives organisées par la Ville (cross),
- ✓ des produits liés aux activités de la bibliothèque :
 - 548 abonnements, photocopies, vente ou location des publications,
- ✓ des produits liés au stationnement :
 - la location de 25 places de parking au 2^{ème} sous-sol du parking Charaire
- ✓ des photocopies et copies de CD,
- ✓ des produits liés au service état-civil :
 - les concessions du cimetière : 28 acquisitions (concessions, columbariums, plaques jardin du souvenir) et 18 renouvellements,
- ✓ des produits des ventes de matériel et de mobilier réformés

b. Part des encaissements par mode de règlement

En 2019 les encaissements (en quantité) : 40 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 46 % en paiement en ligne via le portail famille, 8 % des règlements par chèque, 2 % par carte bleue, 3 % par CESU, 1 % en numéraire.

Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2019 (en nombre de règlements effectués)

	2012	2019
Chèques	44 %	12 %
Prélèvement	42 %	37 %
Cartes bleues	8 %	5 %
Numéraire	3 %	3 %
CESU	2 %	3 %
Portail internet	1 %	40 %

Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2019 (en montants réglés)

	2012	2018
Chèques	43 %	8 %
Prélèvement	47 %	39 %
Cartes bleues	6 %	2 %
Numéraire	1 %	1 %
CESU	2 %	3 %
Portail internet	1 %	47 %

Du fait de la proposition de moyens modernes de paiement, le prélèvement et le paiement par internet restent largement majoritaires (en €) (48 % en 2012 / 86 % en 2019) et continuent à progresser tous les ans au dépend du paiement par chèque (43 % en 2012 / 8 % en 2019). 4 autres moyens de paiement restent marginaux (numéraires, Cesu, CB sur place : 9 % en 2012 / 6 % en 2019).

c. Taux de règlement des factures à un mois

Le taux moyen de règlement à 1 mois (avant relance) progresse tous les ans et s'élève à 93 % en 2019, ce qui signifie que 93% des factures sont réglées à l'échéance. On peut simplement noter un fléchissement depuis 2017. Le niveau de factures réglées avec retard et sur relance du trésorier municipal est totalement marginal à 3 ans (< 1%).

Taux de règlement des factures avant relance	
2012	92,0
2013	92,1
2014	93,1
2015	93,3
2016	93,7
2017	94,7
2018	94,3
2019	93,5

7 commissions de recouvrement se sont réunies en 2019 et ont étudié 151 situations (une famille pouvant être étudiée plusieurs fois, en fonction de l'évolution des paiements), contre 95 en 2018.

d. Part des recettes traitées par catégorie

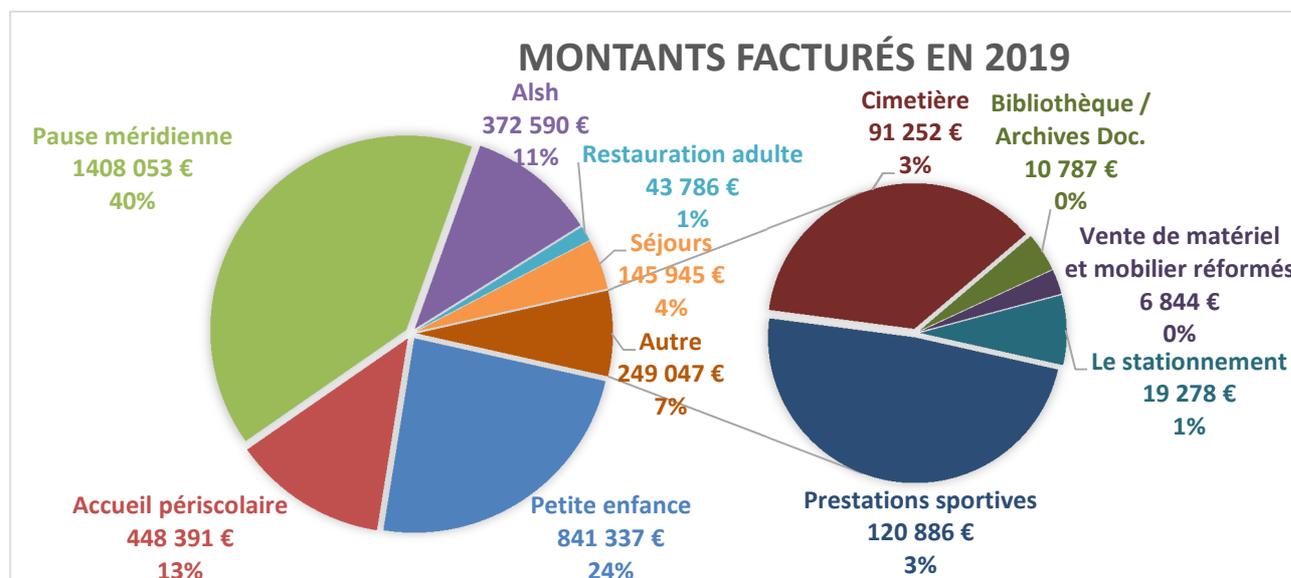
Le service assure la facturation de 12 prestations mensuelles liées aux activités de la petite enfance et aux activités périscolaires et extrascolaires : multi-accueil, accueil périscolaire du matin (maternel et élémentaire), pause méridienne, accueil périscolaire du soir maternel et accueil périscolaire du soir élémentaires (études dirigées), garderie du mercredi midi, accueil de loisirs sans hébergement des mercredis et des vacances scolaires, espace relais, stage multisport, restauration enseignant et restauration communale, ainsi que : classes de découvertes, mini séjours et séjours enfants.

Il assure aussi la facturation d'autres prestations mensuelles (muscultation, bibliothèque, location place de stationnement du 2^{ème} sous-sol du parking Charaire) ou ponctuelles (concessions cimetière, location cours de tennis, photocopies)

Ces activités sont facturées par unités. En 2019, le service a traité :

- ✓ pour les 4 multi-accueils de la petite enfance : 393 470 heures facturées
- ✓ pour les prestations périscolaires:
 - accueil du matin : 18 779 unités saisies (facturé : 803 forfaits & 8 786 unités)
 - pause méridienne: 212 287 unités saisies (facturé : 212 277 unités),
 - accueil du soir : 40 168 unités saisies (facturé : 3 421 forfaits & 2 731 unités)
 - études dirigées : 63 976 unités saisies (facturé : 5 812 forfaits & 6 457 unités)
- ✓ pour les prestations extrascolaires :
 - garderie du mercredi matin : 3 114 unités saisies (2 461 présents & 653 absences)
 - ALSH mercredis : 10 852 unités saisies (9 360 présents & 1 492 absences)
 - ALSH vacances : 13 172 unités saisies (11 434 présents & 1 738 absences)(Alsh : accueil de loisirs sans hébergement)

Répartition des montants facturés sur l'année 2019

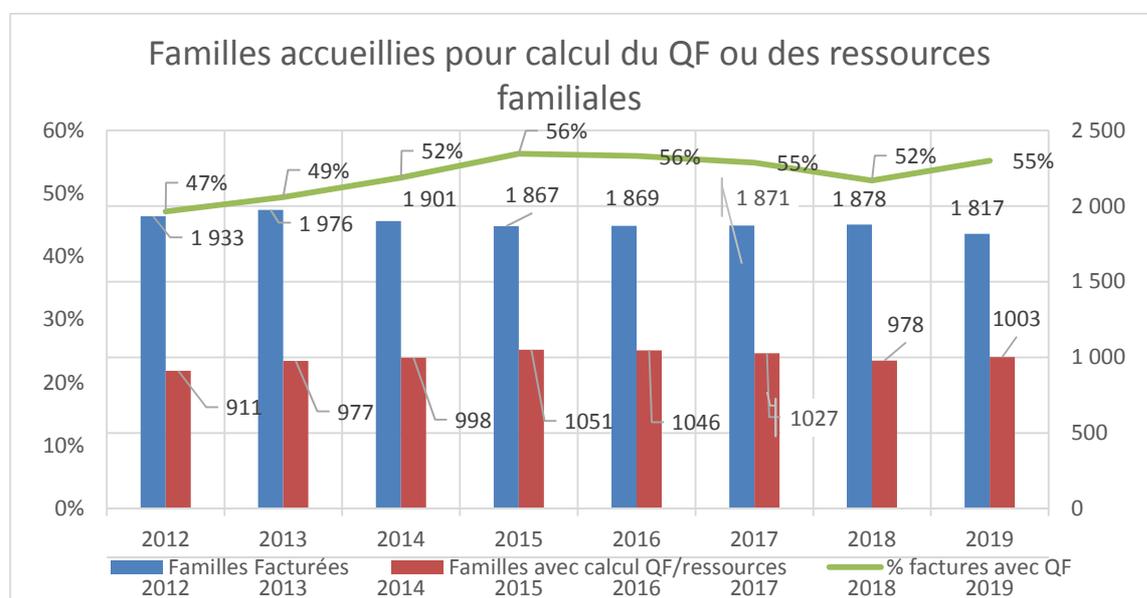


e. Les familles accueillies et le calcul du quotient familial et des ressources familiales

- calcul de QF : 910 familles ont été accueillies pour faire calculer leur quotient familial, utilisé pour déterminer les tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires pour un total de 1 320 QF calculés (ou recalculé tous les 3 mois pour les situations très évolutives) du 1 janvier au 31 décembre 2019 ;

- calcul de ressources : 258 familles ont été accueillies pour faire calculer leur quotient familial, utilisé pour facturer les prestations d'accueil de la petite enfance, en tout 338 ressources saisies (ou recalculées pour les situations très évolutives) du 1 janvier au 31 décembre 2019. soit **55 % des familles ayant reçu une facture en 2019** (supérieur à 2018).

NB : le total des familles ayant fait calculer son QF ou ses ressources est de 1003 car une famille ayant fait calculer son QF et ses ressources n'est identifiée qu'une seule fois dans le graphique.



f. Régie séniors

Le service Finances / facturation est en charge de la régie séniors depuis le 3 août 2015. Le service facture les prestations mensuelles telles que : les redevances mensuelles d'hébergement, les produits des repas sur place et portés à domicile, les produits des travaux divers, les participations des personnes âgées aux ateliers sorties mensuelles et annuelles organisées par la CCAS, le produit des redevances des téléalarmes

En 2019, l'activité "seniors" a généré 3 101 factures, 2 683 règlements et 93 titres de recette pour paiement hors délai.

Les encaissements : 74 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 23 % des règlements par chèque, moins de 1 % par carte bancaire et numéraire. Contre : 86% prélèvement – 13% chèques – 1% divers en 2018.

II – Les projets du service réalisés en 2019

- Développement de nouveaux services sur le portail famille : inscription aux séjours de vacances, avec un PC à disposition des familles.
- Passage du référentiel Qualiville V2 à Qualivilles V3 avec certification
- Préparation du passage de la version « portail famille » à « l'Espace Citoyens Premium »

III – Les projets du service pour l'année 2020

- Passage de la version « portail famille » à « l'Espace Citoyens Premium », avec intégration de nouveaux services en ligne offerts aux usagers (inscriptions scolaires, pré-inscriptions en crèche, etc.)

Section 3 – Service Commande publique

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Évolution du nombre de marchés traités par le service commande publique

Nb de marchés traités par nature	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Fourniture	22	14	6	9	8	4	16	8
Service	28	41	38	21	27	39	13	13
Travaux	11	21	15	5	16	34	8	21
Prestations intellectuelles							7	2
Total	61	76	59	35	51	77	44	44

(NB : ne sont pas pris en compte les marchés à faibles montant passés sans procédures et traités directement par les services).

b. Montant total des marchés traités par le service Commande publique

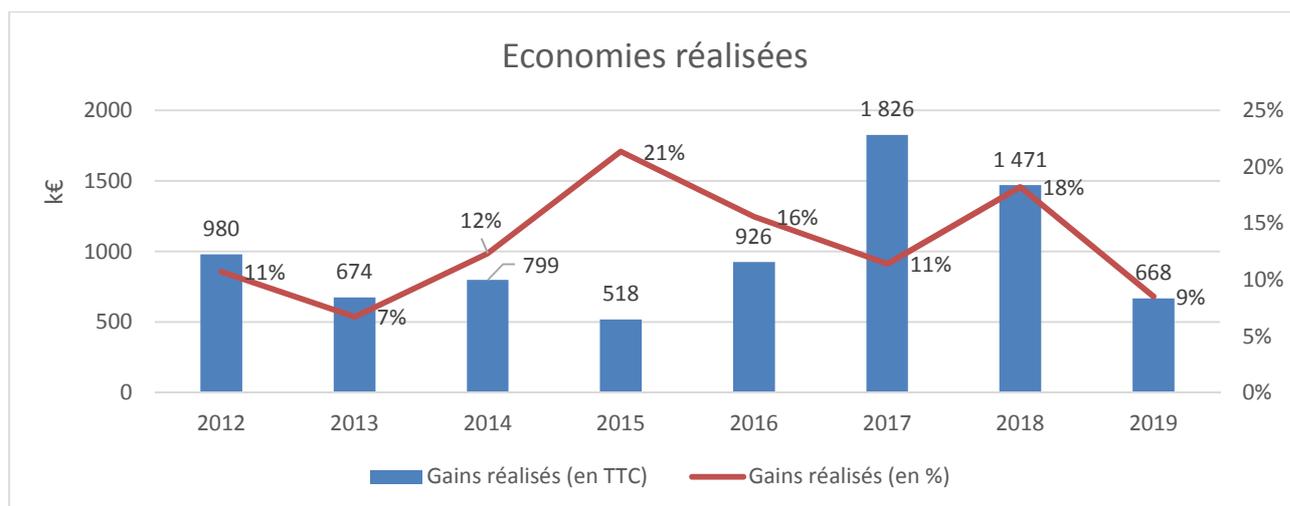
Montant traité (en TTC)	
2012	9 150 k€
2013	10 048 k€
2014	6 475 k€
2015	2 424 k€
2016	5 934 k€
2017	15 994 k€
2018	8 069 k€
2019	7 829 k€

c. Répartition par services des marchés traités en 2019

Service	Nombre de marchés traités
Communication	3
Action éducative	4
Petite enfance	3
Administration générale	1
Affaire juridique	1
Ressources humaines	1
Informatique	1
Bâtiment	22
Espace public environnement	5
Patrimoine	1
RPA	2
Total	44

Près de 60% des marchés sont réalisés pour le compte du pôle Équipements et cadre de vie en 2019.

d. Gains réalisés par le service Commande publique entre 2011 et 2019



Le gain réalisé en % en 2019 s'élève à 9 %. Cela représente une économie sur le montant total des marchés conclus en 2019 de 668 K€ TTC. La politique de négociation menée depuis plusieurs années par le service Commande publique continue à porter ses fruits avec un gain total de 14% sur les marchés de fonctionnement. La baisse du pourcentage d'économies par rapport aux années suivantes s'explique par des opérations particulières qui ne permettent pas en termes d'achats, de procédures et de mise en concurrence, de négocier les prix par rapport aux offres reçues (notamment : travaux sur bâtiments historiques, appels d'offres)

e. Part des marchés négociés par le service Commande publique entre 2011 et 2019

Part marchés négociés	
2012	48 %
2013	55 %
2014	78 %
2015	66 %
2016	92 %
2017	92 %
2018	93 %
2019	91 %

Le service Commande publique est toujours dans une recherche constante de négociations afin d'obtenir l'achat au juste prix. Depuis 2016, la part de marchés négociés reste supérieure à 90%.

II. Retour sur les projets de l'année 2019

a. Réforme du code de la commande publique

Remise à jour des cahiers des charges applicables au regard du nouveau code de la commande publique applicable depuis le 1er avril 2019 (Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018).

b. Accompagnement des services dans l'exécution des marchés

Le service Commande publique continue à accompagner les services dans le cadre de l'exécution de leurs marchés. L'objectif est de toujours maîtriser les coûts et la qualité de la prestation pendant toute la durée de vie du contrat.

c. Mise en place d'une cartographie d'achats

Début d'établissement d'une cartographie des achats de la ville afin de déterminer l'enjeu et le périmètre de la carte d'achat au sein de la Ville.

III – Perspectives pour l'année 2020

a. Réformes réglementaires dans la commande publique

Remise à jour des prochains cahiers des charges au regard des diverses réformes à venir dans la commande publique (notamment la refonte des cahiers des clauses administratives générales).

b. Mise en place de clauses sociales et de développement durable dans les marchés

Développement des clauses de clauses sociales et de développement durable dans les marchés pour des achats adaptés.

Section 4 – Service Systèmes d’information

Les missions du service des Systèmes d’information sont tournées vers les agents de la ville, leur service, et les projets d’infrastructures de l’ensemble de la ville. Outre le parc informatique, téléphonique, serveur, et applicatif métier, il gère également les nouveaux systèmes d’alarme anti-intrusion, de contrôle d’accès aux bâtiments, et la vidéoprotection urbaine, l’infogérance du parc informatique des écoles, participe à tous les projets bâtiments, de voiries parking et concessionnaires et au choix des équipements et câblages de tous les bâtiments neufs et rénovés.

I- Retour chiffré sur les affaires courantes de l’année 2019

a. Le parc informatique

- 3 serveurs Dell R640 et une baie de stockage SCv3000
- 1 serveur de gestion et de sauvegardes sur disques
- 1 serveur bureautique et de domaine de marque IBM

Evolution des serveurs		
	Virtuel	Physique
2013	21	12
2014	23	12
2015	27	7
2016	34	7
2017	34	7
2018	44	7
2019	47	7

- Les postes informatiques sont au nombre de 384 répartis comme ci-après :
 - 261 dans la mairie et sites distants reliés à la mairie,
 - 90 postes dans les écoles
 - 33 postes mis à disposition des usagers dont 14 postes informatiques aux Ateliers, 10 postes informatiques à l’Espace relais, 3 à la Résidence Autonomie, 5 à la Rotonde, 1 au service finances-facturation.

Evolution des postes de travail				Total
	neuf	- de 5 ans	+ de 5 ans	
2013	20	50	150	220
2014	59	60	102	221
2015	51	190	-	241
2016	70	277	-	347
2017	13	334	-	347
2018	27	315	20	362
2019	30	294	60	384

- 82 imprimantes et multifonctions, réparties comme ci-après :
 - pour la mairie et les sites distants :
 - 15 imprimantes laser N&B ou couleur en réseau
 - 34 multifonctions

- pour les écoles élémentaires :
 - 4 imprimantes laser N/B en réseau
 - 8 imprimantes laser couleur dont 4 pour les directions
 - 4 multifonctions
- pour les écoles maternelles
 - 4 imprimantes laser couleur pour les directions
 - 9 imprimantes jet d'encre
 - 4 multifonctions

b. Sécurité informatique

- Solution Antivirus centralisé
- Antispam dans le cloud
- 2 pare-feux.

c. Logiciels

- 48 applicatifs métiers dans tous les domaines
- des licences Oracle (Bases de données)

d. Liaison informatique entre les bâtiments

- 24 sites distants sont reliés à la mairie (18 en 2015) : 1 en pont wifi, 17 en lien MPLS de chez Linkt et 5 en fibre optique (Bibliothèque)
- Liaison 40 Méga pour accès Internet à la mairie

e. Wifi public

12 accès Wi-Fi accessibles au public sont ouverts à la Bibliothèque, la Résidence des personnes âgées, la Maison du tourisme, aux Garages, aux Ateliers, la Halle des Blagis, l'AIM, la Rotonde, site sportif et de loisirs des Blagis, l'hôtel de ville, l'ancienne gendarmerie et l'Ancienne mairie.

f. La téléphonie fixe et mobile

- La téléphonie IP :
 - 320 postes téléphoniques simples en mairie et dans les sites distants
 - 1 standard de distribution automatique des appels (en mairie)
- La téléphonie mobile :
 - 120 téléphones portables avec un contrat ligne groupé,
 - 14 smartphones pour le pointage des activités périscolaires
 - 11 smartphones pour la Géo Verbalisation Electronique (GVE).
- La téléphonie fixe analogique : des lignes analogiques utiles aux centrales d'alarme, ascenseurs, chaufferies, etc...
- Platines interphones : 8 platines interphone de marque Castel installées afin de permettre l'ouverture par le système de téléphone dans certaine crèches, écoles et bâtiments.

II. Retour les projets de l'année 2019

- Acquisition et installation de deux nouveaux serveurs (100% des serveurs d'infrastructure de la Ville renouvelés)
- Dans le contexte de l'école numérique, mise en service de tablette pour la classe de test.
- Poursuite du déploiement de la nouvelle messagerie Exchange.
- Acquisition et installation de nouveaux équipements (à la bibliothèque : 2^{ème} phase d'installation du système de RFID dans le cadre des travaux ; dans les crèches : nouveaux systèmes de pointage)
- Extension du périmètre de vidéo-surveillance sur le sentier des Torques et sur le site sportif et de loisirs des Blagis.
- Dans le cadre du nouveau marché de téléphonie du Sipperec, migration du réseau VPN chez l'opérateur LINK et de migration de la flotte mobile chez l'opérateur SFR.
- Mise en place d'un nouveau système d'antispam.

III. Projets 2020

- Création d'adresses mail professionnelles pour les agents n'en disposant pas encore et installation d'ordinateurs dans les structures municipales extérieures à la mairie n'en disposant pas encore, pour les agents (consultation des catalogues de formation, accès au réseau commun, accès à leur messagerie nominative, ...).
- Acquisition ou migration majeure de nouveaux logiciels (gestion du cimetière, gestion des entretiens professionnels)
- Installation d'affiches dynamiques afin d'améliorer l'information des usagers dans divers lieux publics (bibliothèque, espace sportif et de loisirs des Blagis, etc).
- Extension du périmètre de vidéo-surveillance sur le Jardin de la ménagerie, les deux gare RER (Sceaux et Parc de Sceaux), la place des Ailantes et le site sportif et de loisirs des Blagis.
- Mise place d'un nouveau serveur de fichier plus performant et plus convivial
- Refonte de l'arborescence et de la sécurité des dossiers des services
- Refonte du système de sauvegarde
- Evolution du parc informatique de Windows 7 à Windows 10.

CHAPITRE V : POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Section 1 – Service Promotion du territoire

Le service Promotion du territoire a été créé le dernier trimestre en 2017, au sein du pôle Attractivité et développement local. Il regroupe les missions suivantes :

- tourisme
- économie et commerce
- économie sociale et solidaire
- campus urbain

Ce service participe activement à l'animation et la promotion du territoire par la mise en valeur d'éléments essentiels de l'identité de celui-ci.

- Implication des acteurs locaux dans différents cadres tels que le dispositif AGIR ensemble porté par l'association des villes universitaires de France (AVUF) en matière de développement durable ;
- Coordination de l'organisation de la rencontre annuelle avec les associations Rencontre et mise à l'honneur des acteurs associatifs qui contribuent à la vie locale et à la cohésion sociale sur le territoire de la commune ;
- Valorisation de la tradition félibréenne et méridionale au travers :
 - Du marché de Provence : du 14 au 16 juin 2019 : 26 exposants (gastronomie et artisanat) – nombre de stands stationnaire (27 en 2017)
 - De la foire aux santons et crèches de Provence. Du 6 au 15 décembre 2019 : 13 exposants + un invité d'honneur (ASAMA) et 9^e biennale de l'art santonnier consacrée aux crèches de Cracovie. 9 574 visiteurs ;
- Intervention lors des cessions/reprises des fonds de commerce pour la préservation d'un tissu commerçant diversifié et qualitatif ;
- Identification et animation d'une communauté « ESS » en prévision de l'ouverture d'un tiers-lieu sous forme de fab-lab ;

Le service gère également les relations internationales :

- accueil de la délégation allemande – Juin 2019
Dévoilement d'une plaque à l'occasion des 30 ans de la création de la place de Brühl.

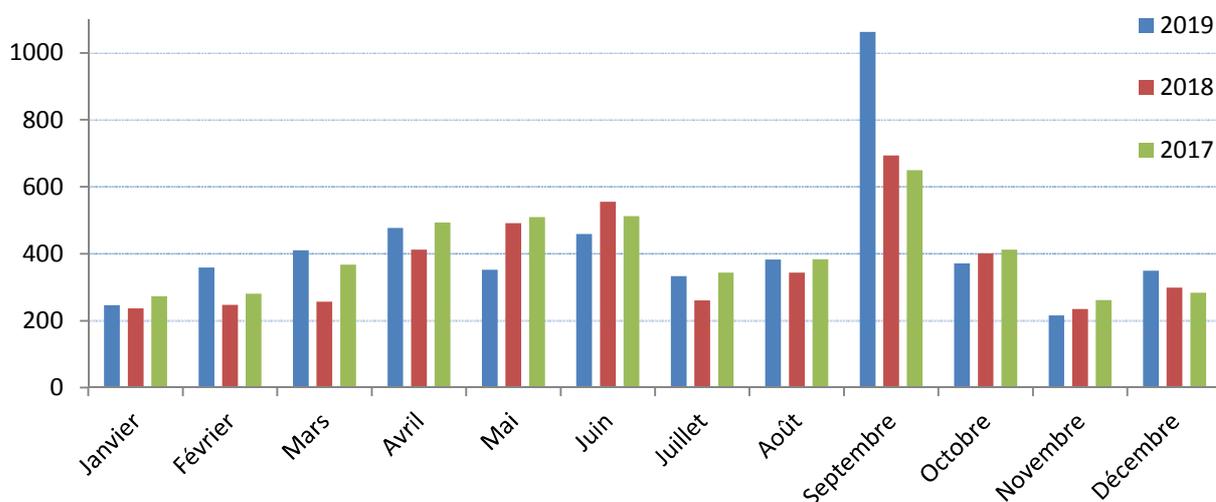
Mission tourisme

La Maison du tourisme située à l'entrée du jardin de la ménagerie propose et diffuse toutes les informations touristiques concernant Sceaux et le territoire francilien. Elle propose des visites guidées et invite ses visiteurs à découvrir les richesses, animations et activités locales. Elle propose à l'achat divers souvenirs ainsi que des articles associés au patrimoine de la ville. En partenariat avec le réseau France Billet, la Maison du tourisme permet l'achat et le retrait de billets de musées, concerts et spectacles. Enfin elle réceptionne la taxe de séjour communale collectée par les hébergeurs du territoire.

Les agents de la mission tourisme sensibilisent de manière régulière différents partenaires aux enjeux qui concernent l'attractivité de Sceaux et ils collaborent avec les médias et associations acteurs de la promotion de Sceaux.

I. Chiffres 2019

a. Fréquentation mensuelle de la Maison du tourisme



La fréquentation de la Maison du tourisme est en hausse en 2019, 5018 demandes traitées pour 4433 en 2018. Ceci s'explique par la très forte fréquentation du mois de septembre, due à la vente des billets pour l'évènement départemental *Les feux de Monsieur Colbert*. Annuellement la fréquentation suit un rythme fortement influencé par l'attrait du parc de Sceaux au printemps, les festivités municipales et les journées européennes du patrimoine.

b. Typologie des demandes des visiteurs

Ville de Sceaux	41 %
Domaine de Sceaux	10 %
Hauts-de-Seine	10 %
Billetterie	10 %
Articles à vendre	8 %
Activités en famille	6 %
Paris	5 %
Île-de-France	5 %
Tourisme vert	5 %

c. Provenance des usagers de la Maison du tourisme

Sceaux et ses environs	63 %
Val-de-Marne	8 %
Paris	7 %
Hauts-de-Seine non locaux	6 %
Province	5 %
Etranger	5 %
Essonne	4 %
Autres	2 %

d. Vente des produits Ville

Livres et documentation	2 154 €
Collection J'aime Sceaux	570 €
Cartes postales	538 €
Miel de Sceaux	536 €
Petits articles et souvenirs	491 €

e. Taxe de séjour

1 ^{er} trimestre	4 909 €
2 nd trimestre	6 172 €
3 ^e trimestre	5 323 €
4 ^e trimestre	6 024 €

À Sceaux 15 % de la taxe de séjour collectée sont reversés à la Société du Grand Paris et 10 % au Département. Plus de 75 % de la taxe de séjour sont collectés par l'hôtel Ibis Styles Sceaux Paris Sud, au tarif de 1,25 € par nuitée pour la catégorie trois étoiles ; le taux de 3,75 % du tarif s'applique pour les hébergements non classés.

f. Billetterie

L'utilisation du service de billetterie France Billet a connu une baisse ces dernières années, petit à petit remplacé par des solutions dématérialisées. Cependant 1 980 billets ont été imprimés en 2019, contre 670 en 2018, ceci s'explique par les nombreuses places vendues pour *Les feux de Monsieur Colbert*. Habituellement le plus gros volume de billets vendus concerne les places de l'opéra en plein air.

g. Accueil des tournages

En 2019, la redevance perçue pour les tournages réalisés à Sceaux est de 1 321,98 € :

- 132 € de la société Wanda Productions pour des stationnements permettant de réaliser un film publicitaire,
- 1 189,98 € de la société Général Pop afin de pouvoir utiliser les locaux de l'école élémentaire du Centre pour réaliser un film publicitaire.

Cela correspond à une baisse du nombre de tournages et une baisse de recettes, 5 290 € en 2018, alors que les tarifs scénés sont attractifs. Des échanges avec la Commission du film d'Île-de-France sont programmés afin de mieux pouvoir interpréter cette évolution.

II. Retour sur les réalisations 2019

- ✓ Organisation de visites guidées thématiques
- ✓ Lancement du nouveau site Internet
- ✓ Création et vente de souvenirs de l'Année Colbert
- ✓ Tenue de l'unique guichet physique pour *Les feux de Monsieur Colbert*
- ✓ Accueil du comité régional de la FF de Cyclotourisme

- ✓ Lancement d'une offre de Greeters avec l'association France Greeters
- ✓ Promotion de la ville à plusieurs reprises lors d'interviews radiophoniques
- ✓ Participation à la visite dédiée aux étudiants en collaboration avec la mission campus urbain
- ✓ Sensibilisation des acteurs locaux au label « Artisan du tourisme » avec la mission économie
- ✓ Vente de nouveaux articles (miel de Sceaux, livre historique, etc.)
- ✓ Edition d'un plan de la ville en anglais
- ✓ Modernisation de la zone d'accueil de la Maison du tourisme (peinture et sol)
- ✓ Proposition d'une signalétique piétonne et cycliste en lien avec le pôle Equipements et cadre de vie
- ✓ Proposition d'une signalétique pour le chemin de Compostelle, en collaboration avec l'association Compostelle 2000, en lien avec le pôle Equipements et cadre de vie
- ✓ Participation au projet d'étude des maisons d'architectes, piloté par le service Action culturelle en partenariat avec l'école nationale supérieure Paris-Belleville

III. Perspectives pour l'année 2020

- Vente et promotion de l'ouvrage *Une année dans la vie de Sceaux*
- Edition d'un dépliant, transmis aux offices de tourisme régionaux, valorisant les évènements organisés chaque année à Sceaux
- Vente des visites guidées et partenariat avec le site de réservation ExploreParis.com
- Accompagnement du Lions Club de Sceaux dans la création d'un Salon des vins
- Accompagnement de l'association Singuliers objets dans la création d'un Salon de l'artisanat d'art
- Poursuite du développement du site Internet Tourisme avec notamment une page d'information en allemand
- Edition et gestion des goodies de la ville en collaboration avec le service
- Participation aux réflexions relatives à la valorisation des maisons d'architectes (en liaison avec les services Action culturelle et Archives)
- Suivi de la mise en place de signalétiques sur le territoire de la commune (en liaison avec le pôle Equipements et cadre de vie)
- Promotion du territoire au travers de l'usage du vélo
- Pilotage de réflexions relatives à la modernisation de la Maison du tourisme

Mission économie commerce

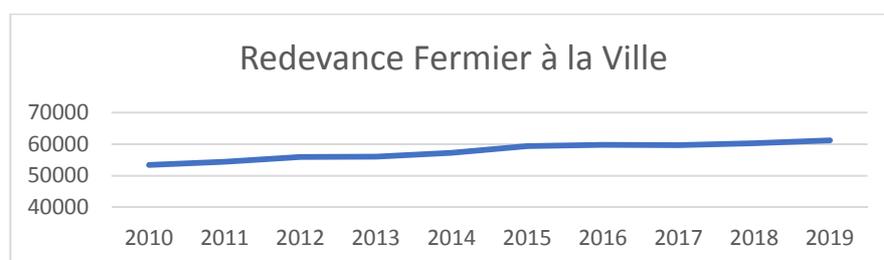
Mise en œuvre de la politique de la Ville en matière d'économie locale et plus particulièrement en direction des commerçants et artisans, coordination avec les différentes politiques municipales. Préservation et développement du tissu commercial et artisanal de la Ville. Mise en valeur des actions de la Ville en la matière. Pilotage et gestion de projets innovants plus particulièrement orientés vers le commerce au sein du service promotion du territoire et du pôle attractivité et développement local.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Gestion des marchés d'approvisionnement

Gestion du contrat de délégation de service public, gestion des commerçants abonnés et volants du marché traditionnel (deux séances/semaine, les mercredis et samedis matin) et du marché bio (une séance/semaine, les dimanches matin), gestion des demandes d'emplacements, gestion des commissions des marchés (deux réunions par an). Gestion des animations en synergie avec l'UCAS.

Tableau d'évolution du montant de la redevance



b. Gestion de l'occupation commerciale du domaine public

Travail de sensibilisation, en amont, auprès des commerçants pour remplir correctement le dossier avant transmission au service urbanisme pour traitement, puis retour au service coordination économique pour facturation et suivi.

Gestion des demandes de « Food trucks »
Le service a géré 4 demandes en 2019.

c. Gestion des ventes au déballage et des ventes en liquidation

Entre 2010 et 2015, une moyenne de 5 ventes au déballage sur la commune et une vente en liquidation (gérée en 2015 par le service pour la première fois, puisque auparavant ces dossiers étaient gérés par la préfecture) et 9 dossiers gérés en 2016.

En 2017, une vente en liquidation et trois demandes d'information en vue d'une liquidation + 6 ventes au déballage.

En 2018, 4 ventes au déballage et 2 ventes en liquidation.

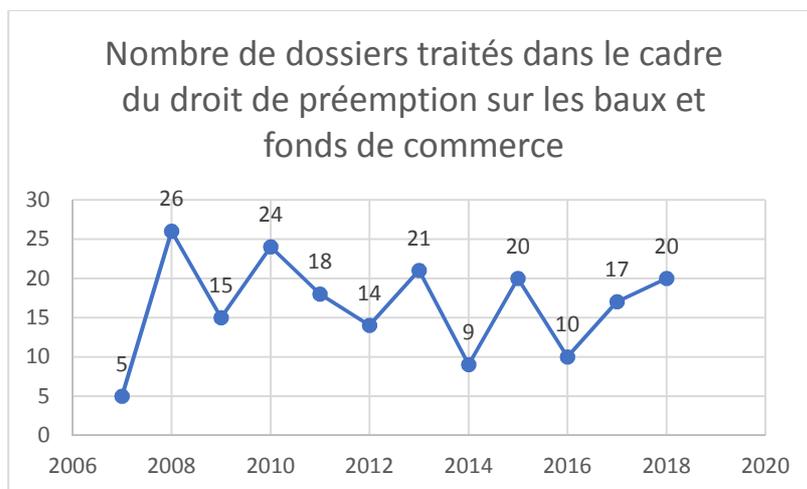
Aucune vente au déballage n'est intervenue en 2019.

d. Gestion de la signalétique commerciale

Ce dossier est géré par le service depuis 2008. La société NAJA a été retenue dans le cadre du nouvel appel d'offres. Deux supports interactifs ont été placés aux deux entrées principales de la rue Houdan piétonne.

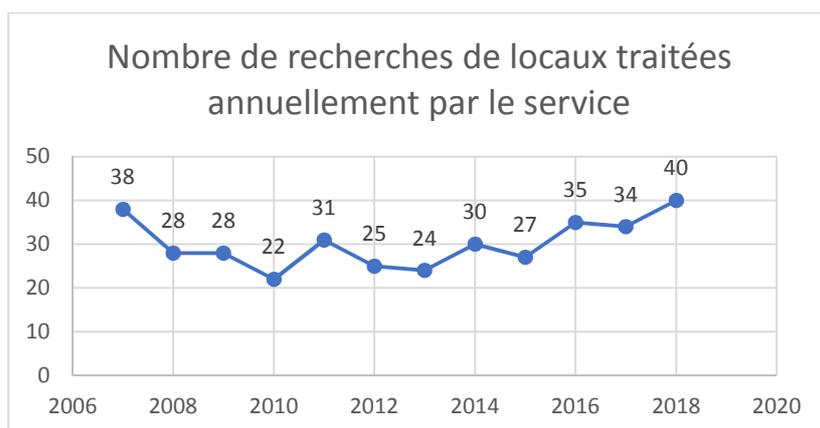
e. Gestion du droit de préemption sur les baux et fonds de commerce

Premier cas de préemption du bail commercial par la ville de Sceaux pour le maintien de commerce qualitatif et repositionnement d'une activité (épicerie fine).



f. Gestion des demandes et recherches de locaux

Accompagnement de commerçants souhaitant, pour les besoins de leur activité trouver de nouveaux locaux ou agrandir ceux qui existent



g. Accompagnement des commerçants et des propriétaires notamment sur les montants des loyers et des droits au bail

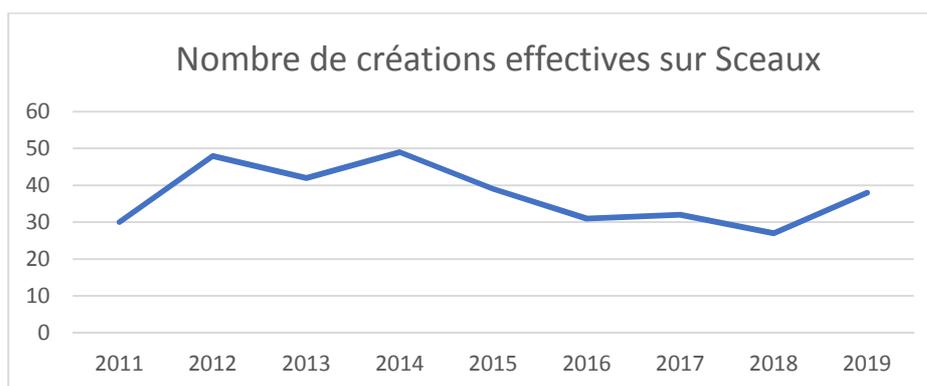
De plus en plus de demandes d'informations pour connaître notamment, les prix de cessions des commerces et également souhaiter une parution de l'information dans la rubrique d'annonces « bail à céder » sur le magazine. En moyenne 2 consultations du service/jour.

h. Gestion de l'annuaire des professionnels en ligne sur le site de la Ville

Actuellement, 588 acteurs économiques y sont répertoriés. Son actualisation est permanente, ce qui rend l'annuaire intéressant à la consultation.

i. Gestion des créations d'entreprises

Il s'agit du nombre de créations dont nous avons connaissance et que nous recevons dans le service.



j. Gestion ville des animations organisées par l'UCAS ainsi que des piétonisations sur le bas de la rue Houdan

- Les 20 et 21 avril 2019 : « Ensemble, fêtons Hanami », danses et tambours japonais, maquillage suivi d'un défilé de mode avec stands d'exposants et foodtruck japonais ;
- Le samedi 18 mai 2019 : « Les belles américaines », exposition de voitures anciennes avec piétonisation et animations de danses acrobatiques ;
- Les 7. 8 et 9 juin : 6^{ème} édition de La grande braderie, animation organisée avec l'UCAS mais ouverte à l'ensemble des commerçants ;
- Du 14 septembre au 6 octobre : « L'Art dans les Vitrines », expositions dans les vitrines, animations, et défilée mode rue Houdan le 22 septembre ;
- Du vendredi 11 au dimanche 13 octobre : Les Saveurs d'automne, en synergie avec les commerçants du marché traditionnel de Sceaux (tirage de paniers gourmands), course de garçons de café, dégustations et animations ainsi qu'une choucroute géante rue Houdan et piétonisation du bas de la rue Houdan avec des stands consacrés aux métiers de bouche et à l'art de la table ;
- 31 octobre : Halloween (distribution de bonbons et déguisement des enfants) ;
- Mois de décembre : Décoration des sapins par l'UCAS (achat, mise en pot et installation par la Ville). Installations d'automates dans les vitrines des commerçants adhérents à l'UCAS et mise en place d'un jeu de l'intrus avec de nombreux lots à gagner et présence du père Noël et son chalet ainsi que plusieurs stands de friandises.

k. Gestion de la plateforme sceaux-shopping en lien avec l'UCAS

- Gestion des conventions, de la communication et des relations avec la Chambre de commerce, notamment sur l'hébergement, l'entretien du site et les modifications en cours sur la plateforme pour la rendre plus conviviale et gestion des nouveaux commerçants.
- Nombre de commerçants inscrits sur la plateforme en décembre 2019 : 74.
- Nombre de connexions /jour : 975.

l. Poursuite de l'étude sur la redynamisation du centre commercial des Blagis menée en partenariat avec Hauts-de-Seine Habitat

Le bailleur social a souhaité faire des études de faisabilité supplémentaires et a donc suspendu le calendrier convenu par les parties en 2018.

Occupation à titre gratuit par la Ville d'un des locaux, resté vacant, baptisé « L'éphémère » dédié à des performances artistiques.

m. Dossier commerces îlot Voltaire (place du Général de Gaulle)

Pilotage du dossier relatif aux cellules commerciales ainsi qu'au repositionnement des commerces pendant les travaux et des cessions en lien avec le service Urbanisme et le service juridique et avec le concours d'un cabinet spécialisé.

n. Pilotage et organisation tous les ans au mois de janvier des vœux aux acteurs économiques

Ces vœux s'accompagnent du trophée « Réussir à Sceaux » : sélection des candidats sur dossier par un comité de sélections qui regroupe la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat ainsi que plusieurs élus.

II. Suivi des projets et structures partenaires sur l'année 2019

a. Suivi de l'espace de co-working Sceaux-smart, rue Gaston Lévy

Collaboration permanente avec l'équipe de Sceaux smart et accompagnement dans l'ouverture d'un site complémentaire rue du Four (« le petit voisin »)

b. Centre-Ville en Mouvement

Les premières Assises Nationales se sont déroulées à Sceaux en 2006. De nombreuses villes ont organisées depuis et à tour de rôle ces Assises Nationales : Bordeaux, Chambéry, Nancy, Nice, Dunkerque, Reims, Dijon, Rennes, Metz...

Cette année, les 14^e Assises étaient organisées, du 3 au 4 juillet à Pau sur le thème « une ville connectée ». Présence du service.

La Ville est membre du réseau des Centres Villes durables et de l'innovation, et la mission économique est active dans la délégation nationale du management de centre-ville.

III. Perspectives pour l'année 2020

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

Suivi des dossiers déjà engagés dans le service ;

b. Projets lancés en 2019 et poursuivis en 2020

- Suivi et repositionnement des commerces et des actions à mener dans le cadre du développement de la place du Général de Gaulle et du futur hôtel d'activités artisanales ;
- Poursuite du projet de redynamisation du centre commercial des Blagis en partenariat avec Hauts-de-Seine Habitat, propriétaire du site ;
- Refonte du site marchand « Sceaux shopping » à l'issue de l'étude menée en partenariat avec la CCI (community manager) et l'UCAS.
- Accompagnement des commerçants du quartier Robinson dans une volonté de redynamisation du quartier.

Mission Économie sociale et solidaire

En matière d'économie sociale et solidaire, la Ville souhaite développer et accentuer sa position de territoire référent en :

- Facilitant l'émergence de projets en lien avec les besoins du territoire,
- Participant activement aux événements et rencontres avec les professionnels dans le domaine,
- Structurant l'activité au Sceaux lab',
- En développant une communauté multi-acteurs.

I. Retour sur les projets de l'année 2019

La mission ESS a été notamment chargée de :

- Identifier et renforcer les liens avec les acteurs scéens en matière d'ESS.
- Contribuer à mieux faire connaître l'ESS et les acteurs de l'ESS à Sceaux ;
 - par des événements et des animations au Sceaux lab'
 - par l'organisation du forum de l'ESS,
 - par l'animation de la plateforme UP Sceaux
 - par le renforcement de la communication
- Faciliter l'installation des acteurs sur le territoire
- Faire de Sceaux une Ville attractive et dynamique grâce à son rayonnement national et international.

Les outils :

1. Sceaux lab' ; des animations et des événements sont organisés depuis le 15 octobre 2019, l'objectif étant de réunir la communauté ESS locale et d'amorcer l'ouverture d'une structure gérée par un prestataire extérieur.
Ce lieu incarne toutes les démarches initiées en matière d'ESS depuis 2015, en y intégrant notamment les partenaires de l'écosystème Sceaux Valley.
Un accueil mensuel est programmé afin d'accueillir, accompagner et orienter les porteurs de projet et des ateliers ont été proposés avec les partenaires suivants : KOEO, Kiss Kiss Bank Bank, BGE Parif,...
2. 6^e forum de l'ESS (23/11/19) : participation d'une dizaine de structures locales de l'ESS et d'une dizaine de partenaires Sceaux Valley. Forums contributifs en partenariat avec Makesense, table ronde et invitation à découvrir le Sceaux lab' en début de soirée.
Les objectifs du forum de l'ESS sont notamment :
 - de permettre aux Scéens de mieux appréhender ce que représente l'ESS à Sceaux, de rencontrer certains de ses acteurs et d'échanger avec eux ;
 - d'accroître la visibilité des acteurs et de mettre en avant les initiatives de chacun ; le forum constitue en effet un espace d'échange et de discussion qui permet de promouvoir le savoir-faire des acteurs du territoire
 - de favoriser la mise en œuvre de nouveaux partenariats
3. Le réseau UP Sceaux : UP Sceaux rattaché au réseau *Up territoires* est un réseau social territorial mis en place par la ville de Sceaux avec le concours du *Groupe SOS*. Cet outil permet aux porteurs de projets à impact social positif de faire connaître leurs projets, de prendre connaissance des autres initiatives présentes sur le territoire, de contacter d'autres entrepreneurs, etc. Il prend la forme d'une plateforme collaborative qui vise à mettre en relation les différents acteurs. Pour les citoyens, UP Sceaux est un moyen de s'informer de ce qui se passe sur leur territoire, et le cas échéant de soutenir une initiative.
Depuis 2015, le réseau UP Sceaux compte 1246 membres et 122 projets.

4. Le renforcement de la communication : la visibilité de l'activité ESS a été plus soutenue notamment par l'actualité Sceaux Valley dans le Sceaux Mag et dans la newsletter de la Ville. Des posts sur facebook et sur twitter sont relayés par le service Communication et une newsletter mensuelle rédigée par la mission ESS est envoyée à l'écosystème ESS qui ne cesse de grandir. Création et communication systématique des événements au Sceaux lab'sur Up Sceaux.
5. Les partenariats : l'action en matière d'ESS se traduit par la mise en place de partenariats avec des structures telles que la CCI92, la MGEN ou encore la BGE Parif. Quelques projets ont été transmis à la CCI92 et un premier atelier avec la BGE a été proposé en fin d'année. L'installation de l'AMAP et de la Ruche qui dit Oui ! ont été largement soutenus par la mission ESS.
6. Le rayonnement de la Ville : plusieurs distinctions ont renforcé la légitimité et les compétences de la Ville en termes de vivre-ensemble et d'innovation sociale :
 - le Conseil de l'Europe a décerné à la ville de Sceaux le Label ELoGE le 28 octobre. Sceaux fait donc partie des 4 premières villes françaises labellisées.
 - Participation de la Ville à l'Observatoire international du vivre-ensemble.
 - CGET (Commissariat Général pour l'Égalité des Territoires). Cet organe qui dépend du Ministère de la cohésion des territoires développe le Carrefour des innovations sociales. Sceaux soutient cette initiative.

II. Perspectives pour l'année 2020

L'année 2020 se caractérisera notamment par les objectifs qui suivent :

1. Développer les activités du Sceaux lab'.
2. Développer la mise en réseau des acteurs au travers de Sceaux Valley ; Sceaux Valley constitue en effet *un écosystème territorial dédié à l'émergence et à l'accompagnement d'initiatives et d'innovations à impact social positif*. Il s'appuie sur des acteurs en fonction de leurs compétences en matière de financement de projets, formation, accès à l'information, conseil en intelligence collective, etc. Ces derniers interviennent tout au long d'un processus structuré qui va de l'émergence de solutions à leur mise en œuvre opérationnelle.
3. Favoriser l'initiative et l'implication citoyennes par la mise en place d'outils répondant aux attentes des différents acteurs du territoire.
4. Favoriser l'implication des étudiants des établissements de Sceaux aux actions menées en matière d'économie sociale et solidaire par la poursuite de l'encadrement de projets tutorés.
5. Explorer de nouveaux outils comme une radio web dédiée à l'ESS ou l'organisation de nouvelles formes d'organisations (SCIC)
6. Organiser une Up Conférence
7. Organiser une learning expedition avec le CGET
8. Repenser les objectifs et le format du forum de l'ESS pour qu'il soit plus attractif et orienté BtoB

Mission Campus urbain

La Ville a mis en place une démarche campus urbain depuis 2012. La politique étudiante de la ville de Sceaux est un facteur identitaire fort de Sceaux, qui la distingue des communautés avoisinantes. Elle a une relation historique avec les établissements d'enseignement supérieur de son territoire, ils participent de son rayonnement, et elle mène aujourd'hui une politique d'intégration de ces établissements et des étudiants à la ville.

La mission Campus urbain est notamment chargée de :

- construire, développer et préserver les liens entre les membres et acteurs de la communauté scéenne : établissements d'enseignement supérieur, étudiants ;
- participer à l'émergence de projets entre acteurs du territoire ;
- organiser des événements contribuant à développer la démarche Campus urbain sur le territoire, en partenariat avec les acteurs locaux : dispositif « étudiants internationaux : les Scéens vous accueillent », participation aux journées « Portes ouvertes » des établissements (février), visites urbaines (septembre), nuit des étudiants du monde, ...

En outre la Ville valorise les talents des étudiants de Sceaux qui s'expriment sur différents plans : concours oratoires (lysiat), et accompagne les projets et initiatives mis en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur.

I. Retour sur les projets de l'année 2019

La réception des bacheliers :

- ✓ 40 bacheliers accompagnés de 50 proches soit 90 personnes

La nuit des étudiants du Monde :

- ✓ 15 novembre. 25 étudiants

Lancement de l'opération « Les Scéens vous accueillent » :

- ✓ 1 étudiant et 4 familles d'accueil

Réunion hébergement :

- ✓ Réunion du 18 décembre 2019

Les « Entretiens de Sceaux » en partenariat avec l'AVUF :

- ✓ Rencontre du 4 juin et du 22 novembre 2019

Dispositif Agir ensemble :

- ✓ Sur la base du plan d'actions présenté par l'alliance locale coordonnée par la mission campus urbain, la Ville a obtenu le label Agir ensemble.

II. Perspectives pour l'année 2020

Conforter la place du campus urbain scéen auprès des différentes instances que sont la VSB, la CPU, l'AVUF, etc ...

Organiser des événements dans les résidences étudiantes à Sceaux

Améliorer l'accueil des étudiants en général et en particulier les étudiants étrangers

Création d'un conseil de la vie étudiante

Proposer des missions tutorées plus en lien avec les besoins du territoire

Mettre en place un dispositif Agir ensemble beaucoup plus ambitieux, notamment en analysant le contenu des formations afin que les étudiants se mobilisent plus

Faire en sorte que les établissements d'enseignement supérieur participent au développement du Sceaux lab'

Section 2 – Service Action culturelle

Le service de l'Action culturelle réunit la bibliothèque municipale, le cinéma Trianon et une mission Programmation culturelle. Il est chargé de la coordination des associations et des équipements culturels, et de l'organisation des manifestations et des projets culturels et patrimoniaux, et enfin du soutien et de la valorisation des pratiques artistiques scéniques, des professionnels d'une part et des amateurs d'autre part.

Le service est géré par un chef de service qui supervise la directrice de la bibliothèque, la directrice du cinéma et le chargé de mission Programmation culturelle, avec une assistante administrative et logistique partagée au niveau du pôle.

Coordination des associations et des équipements culturels :

- Action de coordination et de soutien des associations culturelles et socioculturelles
- 40 associations répertoriées dont 25 en lien avec la Ville
- Actualisation des listes, enregistrement des statuts, changements de bureaux, relais auprès des élus, informations, convention de mise à disposition de locaux associatifs permanents
- Instruction de demandes de subvention
- 17 associations municipales culturelles subventionnées
- Coordination des équipements culturels

Le service de l'Action culturelle accompagne, soutient et favorise les actions des équipements culturels, conformément à leur convention d'objectifs :

- MJC : 1 720 adhérents (rentrée 2018-2019)
- CSCB : 891 adhérents (rentrée 2018-2019)
- Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux : 1 138 (année 2018-2019), dont 250 Scéens et dont environ 80 enfants suivant les cours dispensés à Sceaux, où des locaux sont mis à disposition du conservatoire.

La programmation culturelle

La mission Programmation culturelle est en charge de l'organisation des manifestations et des projets culturels et patrimoniaux, en veillant à privilégier les partenariats, pour certains projets, avec les associations et les équipements présents sur la ville.

I. Retour sur les projets de l'année 2019

Les domaines artistiques et culturels des actions portées par le service sont :

- les arts visuels,
- la musique,
- le théâtre,
- le patrimoine,
- le cinéma,
- la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne,
- la culture générale.

En outre, le service gère l'organisation de certaines manifestations à caractère festif et de loisirs.

a. Actions valorisant les arts visuels en 2019

- 1 réunion des 40 artistes plasticiens professionnels référencés par la Ville
- 2 expositions individuelles d'artistes professionnels scénés dans le cadre du cycle « Sur le mur rouge, les artistes de Sceaux s'exposent... » consacrées à Christian Vilette et à Arnaud de l'Estourbeillon
- 1 exposition collective des artistes membres de l'association La Tarlatane, atelier de gravure de Sceaux, dans le cadre des Journées du patrimoine
- 1 exposition collective des artistes membres de l'association Bloc-House
- 1 festival d'art contemporain rassemblant des artistes scénés et non scénés
- 1 événement de portes ouvertes des ateliers d'artistes professionnels de Sceaux au public pendant un week-end
- Mise à disposition d'ateliers à deux collectifs d'artistes

Les expositions s'adressant notamment à l'ensemble des usagers de l'hôtel de ville, il n'est pas possible d'en comptabiliser le nombre de visiteurs.

b. Actions valorisant la musique en 2019

- 1 spectacle musical dans le cadre des Fêtes félibréennes et méridionales (400 spectateurs)
- 8 concerts lors de la Fête de la musique (1 500 spectateurs)
- 14 interprétations dans le cadre du concours Musiques en courts (73 candidats initiaux et 500 spectateurs) avec en amont des candidatures provenant de la France entière et de l'étranger
- 1 ciné-concert jeune public en ouverture de Musiques en courts (100 spectateurs)
- 1 concert de groupes des cités scolaires dans le cadre du Tremplin musical des lycées, dans la salle du Sceaux What dans le cadre d'un partenariat avec les Gémeaux / Scène nationale (250 spectateurs)
- Mise en œuvre de la Schubertiade de Sceaux, action portée en partenariat par la Ville et l'association de la Schubertiade de Sceaux proposée à l'hôtel de ville sous le parrainage de Frédéric Lodéon : fin de la 1^{ère} saison et la mise en œuvre de la 2^e puisqu'il s'agit de saison d'octobre à mars avec 6 concerts de musique de chambre (1 600 personnes sur l'ensemble de la saison 2018-2019).

c. Actions valorisant le théâtre en 2019

- 1 réunion avec les compagnies de théâtre et des équipements ayant une action théâtrale de Sceaux
- Festival « Paroles » consacré à la lecture publique, en collaboration avec les compagnies de théâtres et les structures amateurs de Sceaux et la bibliothèque (11 représentations et 300 spectateurs)

d. Actions valorisant le patrimoine en 2019

- Journées européennes du patrimoine : visites, expositions, etc. (710 participants)
- Expositions documentaires
- Participation au chantier de rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste
- Clôture de la souscription publique avec la Fondation du patrimoine pour la restauration du grand vitrail pour un montant de 26 882,42 € versés (124 dons) et une contribution complémentaire de la fondation de 13 000 €, soit un montant total de 39 882,42 €.

e. Actions valorisant le cinéma en 2019

- Valorisation des courts métrages récents dans le cadre du concours Musiques en courts (73 candidats initiaux et 500 spectateurs)
- Valorisation d'un film de répertoire dans le cadre du ciné-concert en clôture de Musiques en courts (100 spectateurs)
- Festival Ciné-Droit sur le thème du sport : soirée spéciale au cinéma Trianon, projections débat, colloque universitaire (100 spectateurs).

Il s'agit ici d'actions portées directement par la mission Programmation culturelle, en lien avec l'équipe du cinéma Trianon.

f. Actions valorisant la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne en 2019

- Fêtes félibréennes et méridionales de Sceaux (800 participants)

- Exposition « Dis-moi dix mots » du ministère de la Culture
- Dictée publique de Sceaux (25 participants)

g. Actions valorisant la culture générale en 2019

- 1 conférence sur l'histoire du Concorde dans le cadre du cycle des « conférences de Sceaux » (100 participants)

h. Actions à caractère festif et de loisirs

- Feux de la Saint-Jean : animations sur le thème du monde celtique et embrasement d'un grand bûcher (2 000 participants)
- Bal du 14 juillet : bal dansant (600 participants)
- Blagis en fête : jeux en équipes proposés par le CSCB et pot public à la fin de manifestation proposé par la Ville (200 participants)
- Noël des enfants : déambulation dans la rue piétonne et spectacle au jardin de la Ménagerie (1 500 spectateurs), animations diverses, en partenariat avec le CSCB, au centre commercial des Blagis (300 participants)

II. Projets initiés au cours de l'année 2019

a. 2019, Année Colbert à Sceaux

- Afin de célébrer les 400 ans de la naissance de Jean-Baptiste Colbert, figure historique nationale qui a contribué fortement au développement, élaboration d'une programmation culturelle sur toute l'année 2019.
- L'élaboration du programme a été menée en coordination avec le département des Hauts-de-Seine qui organise également des actions par l'intermédiaire du domaine départemental de Sceaux.
- Actions menées par la Ville dans le cadre de l'année Colbert à Sceaux : 4 conférences à l'hôtel de ville, 3 projections-débat au cinéma Trianon, 2 expositions à l'hôtel de ville, 1 concert à la bibliothèque.

b. « Paroles », festival de lectures publiques

- Dans le cadre d'une accentuation de sa politique culturelle en faveur du développement de l'oralité et de la lecture en public, la Ville a créé en 2019 le festival « Paroles », en partenariat avec des compagnies professionnelles de théâtre et des structures amateurs installées à Sceaux.
- Représentations de lectures jouées par des comédiens issus des compagnies et structures partenaires dans différents lieux de la ville, principalement en extérieur.
- Participation des écoles de Sceaux ayant pris part au dispositif des Petits champions de la lecture initié en 2019 par la Ville et la bibliothèque.
- 11 représentations données par 7 compagnies et structures.

a. Travail de valorisation de l'architecture et les villas d'architectes de Sceaux

- Dans le cadre de la préemption par la Ville de la maison d'André Lurçat, préparation d'esquisses programmatiques du lieu autour d'un projet économique, touristique et culturel, recherche des financements possibles et de partenaires.
- Préparation en 2019 d'une convention de partenariat à venir en 2020 avec l'école nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville. Le partenariat permettra d'une part de faire travailler les étudiants sur 15 maisons remarquables de Sceaux, en vue de la constitution pour la Ville d'un corpus architectural durant les prochaines années. Ces travaux feront l'objet d'une exposition aux Journées nationales de l'architecture de 2020. Préparation d'autre part d'un diagnostic sanitaire de la maison d'André Lurçat par les étudiants en vue de sa rénovation.

III. Perspectives pour l'année 2020

b. Travail de valorisation de l'architecture et les villas d'architectes de Sceaux

- Dans le cadre du partenariat précité, programmation d'une série de conférences et d'une exposition portant sur l'architecture à Sceaux.
- Mise en œuvre d'une étude, suite au diagnostic sanitaire qui sera remis, de programmation et chiffrage des travaux de rénovation à prévoir pour la maison d'André Lurçat et son mobilier. Réalisation des dossiers de demande de subvention. Mise en place de dossiers de mécénat. Mise en œuvre de partenariat avec le CAUE92, la Cité de l'architecture et du patrimoine, la fondation Jean et Simone Lurçat.

c. Élargissement de la programmation de « Paroles », festival de lectures publiques à des compagnies professionnelles du territoire Vallée-Sud Grand-Paris

- La Ville souhaite poursuivre son partenariat avec les compagnies et structures scéniques, en y associant également des compagnies installées sur le territoire Vallée-Sud Grand-Paris.

Le cinéma Trianon

Le Trianon est un cinéma mono-écran de 270 places classé Art et essai. Labellisé jusqu' alors « Patrimoine et Répertoire » et « Jeune public », il a obtenu en 2019 le 3^{ème} label, « Recherche et Découverte », décerné par le Centre national du cinéma (CNC).

Situé en cœur de ville, il a une vocation de service public de proximité, à la diffusion éclectique, du divertissement aux films plus pointus. Il participe aux dispositifs scolaires en partenariat avec le CNC et l'Éducation nationale et est donc fortement investi dans l'éducation à l'image pour le jeune public.

Le cinéma est constitué d'une équipe de 6 personnes comprenant la directrice du cinéma chargée de la programmation, de l'équipement et du management du personnel, d'une assistante administrative (affectée à temps plein au cinéma à partir d'octobre 2018), d'un projectionniste chef de cabine, d'une projectionniste caissier, d'un caissier et d'un chargé de médiation / caissier.

I. Retour sur l'activité de l'année 2019

a. La fréquentation de l'année 2019

- Fréquentation annuelle

2012	75 014
2013	81 995
2014	78 407
2015	64 944
2016	65 150
2017	64 359
2018	69 565
2019	72 717

N.B. : les chiffres donnés prennent uniquement en compte les entrées payantes

Le Trianon a réalisé 72 717 entrées payantes en 2019. Il enregistre une hausse de près de 4.5% de son nombre d'entrées par rapport à l'année précédente où il avait réalisé 69 565 entrées payantes. À l'échelle nationale, la fréquentation des salles en 2019 a été exceptionnelle. Le Trianon figure parmi les mono-écrans les plus fréquentés au niveau national.

Les 10 premiers films de l'année 2019 :

1. <i>Alice et le Maire</i> de Nicolas Pariser (France)	1 895 spectateurs
2. <i>Douleur et gloire</i> de Pedro Almodovar (Espagne)	1 737 spectateurs
3. <i>J'accuse</i> de Roman Polanski (France)	1 562 spectateurs
4. <i>La Mule</i> de Clint Eastwood (États-Unis)	1 458 spectateurs
5. <i>Parasite</i> de Bong Joon-Ho (Corée du Sud) / Palme d'Or	1 277 spectateurs
6. <i>Green Book, sur les routes du Sud</i> de Peter Farelly (États-Unis)	1 252 spectateurs
7. <i>Edmond</i> de Alexis Michalik (France)	1 226 spectateurs
8. <i>Un jour de pluie à New-York</i> de Woody Allen (États-Unis)	1 163 spectateurs
9. <i>Grâce à Dieu</i> de François Ozon (France)	1 162 spectateurs
10. <i>Hors normes</i> de Éric Toledano et Olivier Nakache (France)	1 103 spectateurs

Les entrées réalisées sur le temps scolaire représentent 13 % des entrées. Celles réalisées auprès du jeune public hors temps scolaire également 13%. Le jeune public (temps scolaire et hors temps scolaire cumulés) représente donc 26 % des entrées du cinéma, soit une part non négligeable de son activité.

La fréquentation par type de séance pour l'année 2019 s'est présentée ainsi :

- séances tout public : 74 %,

- séances jeune public : 13 %,
- séances scolaires : 13 %.

- Répartition tarifaire

Le Trianon dispose d'un public fidèle et assidu, comme en témoigne la part de ses abonnés dans la fréquentation globale (36%). Le tarif réduit est également bien présent (23%). Il concerne les spectateurs de plus de plus de 60 ans, les 16-25 ans, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses et toutes les entrées des mercredis où les spectateurs bénéficient d'un tarif unique.

Tarif plein : 6,70 €	11 %
Tarif réduit : 5,70 €	23 %
Tarif abonnement : 5 €	36 %
Tarif jeune public : 3,70 €	9 %
Exonérées : 0 €	3 %
Scolaires/groupes : 2,70 €	7 %
Dispositifs nationaux : 2,50 € et 2 €	7 %
Autres divers	3 %

b.L'éducation à l'image

- Les dispositifs scolaires d'éducation à l'image

Le Trianon participe aux trois dispositifs scolaires parrainés par le CNC, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale :

1) « École & Cinéma », il s'agit du principal dispositif mis en œuvre
 Cycle II : de la grande section de maternelle au CE2
 Cycle III : CM1 au CM2

2) « Collège au cinéma » en partenariat avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine
 Cycle 6^{ème}/5^{ème} et Cycle 4^{ème}/3^{ème}

3) « Lycéens et apprentis au cinéma » en partenariat avec l'ACRIF (association des cinémas de recherche d'Île-de-France)

Les classes s'inscrivent pour un parcours de 3 films. Pour l'année scolaire 2019-2020, elles sont réparties comme suit :

- École et cinéma : 42 %
- Collège au cinéma : 34 %
- Lycéens et apprentis au cinéma : 24 %

« École & Cinéma » est le dispositif d'éducation à l'image le plus sollicité par les enseignants.

Les inscriptions ont légèrement baissé sur l'année 2019-2020 du fait de la réouverture du cinéma de Fontenay-aux-Roses (réabsorbant ses scolaires provisoirement transférés au Trianon le temps des travaux) et d'une volonté de l'Éducation nationale de maîtriser les effectifs à l'échelle du département (les Hauts-de-Seine étant le département qui accueille le plus d'élèves).

Évolution du nombre d'inscrits aux dispositifs scolaires	
2012-2013	2 356
2013-2014	2 727
2014-2015	2 924

2015-2016	1 881
2016-2017	2 255
2017-2018	2 146
2018-2019	2 082
2019-2020	1 955

- Les séances scolaires hors dispositif

En sus des dispositifs, le Trianon accueille très régulièrement des séances scolaires. Il met en avant des films auprès des établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Ce sont pour l'essentiel des films d'actualité témoignant d'un intérêt à être vus dans le cadre scolaire. Ce peut être des films plus anciens que l'on considère désormais comme des classiques de l'enfance. L'équipe du cinéma se tient également à la disposition des professeurs pour les accompagner dans leurs projets en projetant des films à leur demande, sur des sujets qu'ils travaillent en classe. Aux films de cinéma s'ajoutent les pièces du catalogue de la Comédie française pour lesquelles le Trianon accueille des collèges et lycées. En 2019, 32 séances scolaires ont ainsi été organisées. Cela représente un peu plus 3 700 entrées et donc une offre non négligeable.

c. Les animations

- Les actions et événements emblématiques du Trianon

Chaque semaine, un article sur un des films programmés est rédigé par le membre de l'équipe en charge de la médiation et mis en ligne sur le blog du Trianon. Une vidéo dédiée chaque mois à un coup de cœur est tournée au Trianon. Elle est ensuite diffusée en salle lors des avant-séances et mise en ligne sur le blog. Ce travail de médiation en direction du public est repéré et apprécié et contribue à l'identité du Trianon.

« L'Atelier cinéma » est un cycle composé de 9 séances mensuelles consacrées à des films du patrimoine autour d'un grand acteur ou réalisateur, un mardi par mois. Sur l'année 2019, 1 106 spectateurs ont suivi ce rendez-vous consacré au cinéma de patrimoine, soit une fréquentation stable. La saison 2018-2019, « Une saison au Japon » a rassemblé 1 011 spectateurs. La saison en cours sur le thème de la comédie a déjà rassemblé 682 spectateurs sur 5 films. L'Atelier cinéma est animé par le chargé de médiation du Trianon.

En mars 2019, le « festival Ciné-droit », avec deux projections autour de la thématique du sport avec la projection du film *Mercenaire* de Sacha Wolff et *Breaking Away* de Peter Yates suivi d'une ciné-conférence autour de « Sport et cinéma » avec le journaliste et réalisateur Julien Camy.

« L'ouverture de saison » a été organisée en septembre 2019 pour la 2^e édition : il s'agit d'une présentation de films à venir et des manifestations emblématiques du Trianon par l'équipe du cinéma, suivi d'une présentation d'un film en avant-première, cette année le film *Chambre 212* de Christophe Honoré.

Une dernière action emblématique du Trianon : « Musiques en courts », en novembre 2019, avec en ouverture un ciné-concert orienté jeune public et famille, autour du film de et avec Buster Keaton *Cadet d'eau douce*, accompagné d'un trio guitare électrique, contrebasse et batterie.

- Les manifestations et opérations nationales

Le « Festival Télérama » : événement connu des cinéphiles (21^e édition nationale en janvier 2019), il permet de (re)découvrir les coups de cœur de la rédaction du journal et les films phares de l'année au tarif préférentiel de 3,50 €. Le Trianon organise des séances supplémentaires tous les après-midis de la semaine.

La 3^e édition du festival « Sociétés en transition(s) » en février 2019 : 5 projections se sont tenues au Trianon et la table ronde du dimanche après-midi a été animée par Clair Michalon.

Seconde année de participation à l'opération nationale « Le Printemps du cinéma » : tarif unique sur 3 jours à 4 € pour toutes les séances.

Seconde participation à la « La Fête du court métrage » en mars 2019 : cet événement met le court métrage à l'honneur, avec des programmes à destination du jeune public mais aussi du public adulte au travers d'un programme de films réalisés par de grands cinéastes contemporains. Cette mise en lumière va dans le sens d'une mise en avant du format court au Trianon désormais inscrit dans le dispositif « L'Extra Court » de l'Agence du court métrage lui permettant de diffuser tout au long de l'année des courts métrages en 1ère partie de séance chaque semaine.

« La Nuit du cinéma Jeunesse », en partenariat avec le service Jeunesse et prévention, à destination du public adolescent de 21h à 4h du matin, trois films : *Let's Dance*, *Advengers endgame*, et *Us*. 109 spectateurs ont pris part à cette nouvelle édition.

Participation au début de l'été à « La fête du cinéma » : tarif unique sur 4 jours à 4 € pour toutes les séances.

« La Reprise de la Quinzaine » à la rentrée : pour la 3^e année, le Trianon a pris part à cette reprise de films de la sélection cannoise de la « Quinzaine des réalisateurs ». Quatre films (dont deux en avant-premières) ont été présentés.

« La Fête du cinéma d'animation » en octobre 2019 : en étroite collaboration avec la bibliothèque, le Trianon met en avant le cinéma d'animation. Une séance accompagnée d'une lecture à deux voix de bibliothécaires a été organisée un samedi après-midi en première partie de la projection du programme de courts métrages *Loups tendres et loufoques*.

« Le Mois du film documentaire » en novembre : organisé en partenariat avec la bibliothèque, cette manifestation met le cinéma documentaire à l'honneur. L'édition de 2019 a permis de mettre à l'honneur l'œuvre du cinéaste chilien Patricio Guzman, invité pour une rencontre, mais qui a dû décliner au dernier moment, et sa productrice Renate Sachse pour son film *La Cordillère des songes*. Le critique de cinéma Julien Marsa est venu lors d'une autre séance présenter un film antérieur du cinéaste, *Nostalgie de la lumière*.

« L'Année Colbert à Sceaux » : le Trianon a pris part à cette manifestation par la programmation d'un cycle de films qui s'est décliné tout au long de l'année : *La prise de pouvoir par Louis XIV* présenté par Dominique Brême, directeur du domaine départemental de Sceaux (janvier), intégrale de la série *L'Allée du Roi* présentée par Juliette Pham, distributrice des Editions Montparnasse avec une formule film et collation (avril), *Vatel* en présence de la scénariste du film Jeanne Labrune (octobre).

- Projections en présence d'équipes de films ou des spécialistes du cinéma

- Le réalisateur Lucas Bernard et le producteur Florian Môle pour *Un Beau voyou*.
- Le réalisateur François Ozon, les acteurs Swann Arlaud et Melvil Poupaud et un membre de l'association La Parole libérée pour *Grâce à Dieu*.
- Le réalisateur Antoine Rimbault pour *Une Intime conviction*.
- Le réalisateur Michaël Dacheux et l'actrice Françoise Lebrun pour *L'amour debout*.
- Le réalisateur et critique de cinéma Julien Camy auteur d'un livre de référence dans une ciné-conférence « Sport et cinéma » après la projection du film *Breaking away*.
- Les réalisateurs Cagla Zencirci et Guillaume Giovanetti pour *Sibel*.
- Le monteur Qutaiba Barhamji pour le documentaire *Still recording*.
- Le producteur Marc Olry pour *Ragtime !*
- Le réalisateur Erwan Le Duc et le producteur Alexis Dulguerian pour *Perdrix*.
- Le réalisateur Patrice Chagnard pour le documentaire *Nous, le peuple*.
- La réalisatrice Jeanne Labrune pour le film *Vatel* dont elle a écrit le scénario.
- La productrice Renate Sachse pour le documentaire de Patricio Guzman *Nostalgie de la lumière*.
- La réalisatrice Lucie Borleteau pour *Chanson douce*

L'équipe présente ponctuellement des séances :

- lors de la présentation de saison,
- pendant la fête du court métrage,
- lors de la reprise de films pour les Césars et Oscars.

- Projections faites dans le cadre de partenariats

- Festival « Sociétés en transition(s) », en partenariat avec la ville de Bourg-la-Reine et différentes associations engagées dans le développement durable
- Projection du documentaire *Derniers jours à Shibati* présenté par un programmateur du festival dans le cadre des Rencontres Cinématographiques Dionysiennes.
- Soirée d'ouverture du festival « Ciné-droit », en partenariat avec la faculté de droit Jean-Monnet
- Projection de *Celle que vous croyez* dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, en partenariat avec le service Action Sociale et Santé l'hôpital Erasme
- Projection du documentaire *Demain l'abeille* dans le cadre de Vert avril, en partenariat avec la ville de Bourg-la-Reine
- Projection du documentaire *Why we cycle* dans le cadre de l'opération « Vélo en ville »
- Projection du film *Chamboulout*, dans le cadre de « La Semaine bleue », en partenariat avec le service Vie sociale seniors
- « Musiques en courts », en partenariat avec les Amis du Trianon, le conservatoire à rayonnement départemental et l'Animathèque MJC
- Soirée autour du film *Papicha*, en partenariat avec la section locale de la Ligue des droits de l'homme dans le cadre du festival des Solidarités et de la journée contre les violences faites aux femmes

Soirées des Amis du Trianon :

- Soirée autour de l'Europe : *La Bataille pour l'Europe*, en présence de Renaud Honoré et Dominique Redor
- Soirée autour de l'éducation : *Même qu'on naît imbattables*, en présence de la co-réalisatrice Elsa Moley

- Animations en direction du jeune public

Le Trianon a organisé des ciné-goûters autour de :

- *Un Petit air de famille*
- *Shaun le mouton : la ferme contre-attaque*, avant-première suivie d'un atelier pâte à modeler
- *Zébulon le dragon*

- Des avant-premières fréquentes

- *Le Déclin de l'Empire américain*, dans le cadre du Festival Télérama
- *Grâce à Dieu* en présence de l'équipe du film
- *Chambre 212*, à l'occasion de la présentation de saison
- *Alice et le Maire*, dans le cadre de la Reprise de la Quinzaine des réalisateurs
- *Et puis nous danserons*, dans le cadre de la Reprise de la Quinzaine des réalisateurs
- *Shaun le mouton : la ferme contre-attaque*, dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation

II. Retour sur les projets de l'année 2019

- Redéploiement des missions et mise en place de l'accompagnement des dispositifs d'éducation à l'image.
- Pérennisation du poste de médiateur-caissier.
- Mise en place du paiement sans contact déplafonné.
- Installation de la fibre dans les bureaux.
- Installation dans de nouveaux locaux de l'équipe administration et programmation.
- Réflexion sur l'aménagement du hall (borne d'accueil, affichage dynamique, bureaux) et rédaction d'un cahier des charges.

III. Perspectives 2020

- Poursuite et développement de la médiation en direction du jeune public, pendant le temps scolaire (dispositifs) et hors temps scolaires (animations), initiée à la rentrée 2019-2020.
- Installation de la fibre dans la cabine de projection.
- Mise en œuvre de la billetterie en ligne.

- Un développement de la communication du Trianon : gabarit pour un tract type, renforcement de la diffusion du programme dans la ville via les Amis du Trianon.
- Poursuite de la réflexion sur l'aménagement du hall pour des travaux en 2021.
- Préparation des 100 ans du Trianon en 2021.

La bibliothèque

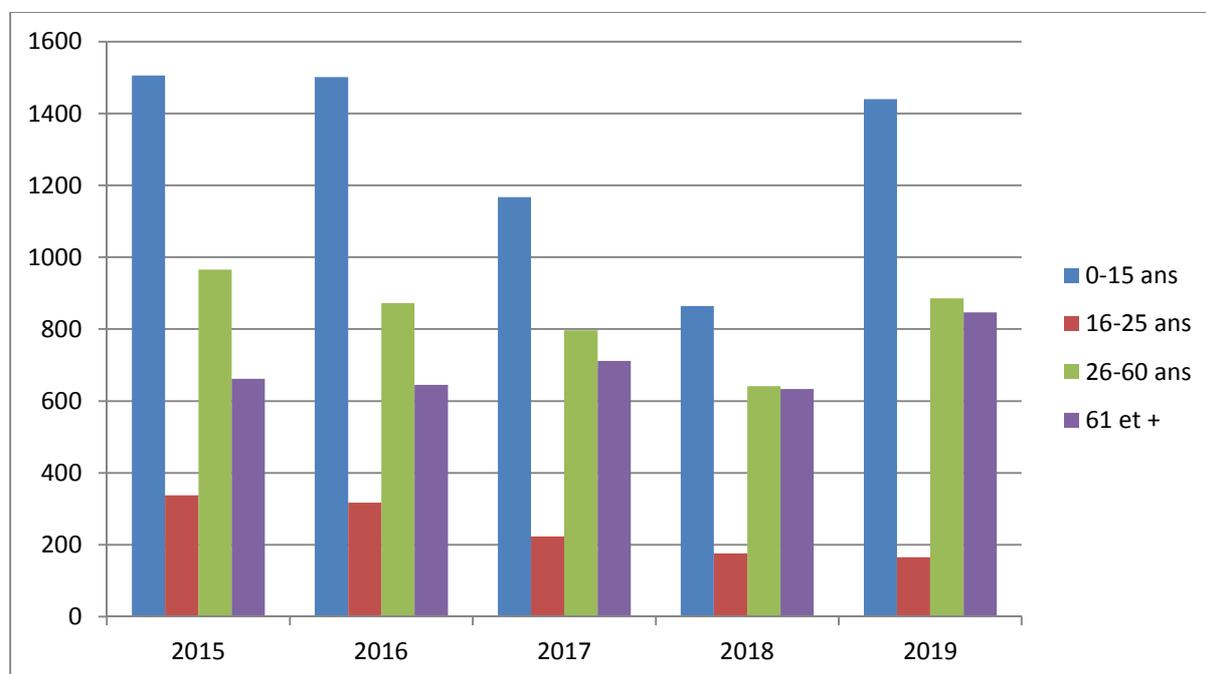
La bibliothèque municipale : un lieu en accès libre, pour tous les âges et une mise à disposition illimitée des connaissances et du savoir. Les usagers sont accueillis pour utiliser des services (les collections de documents, l'internet, la wifi...), pour apprendre et accroître des connaissances, pour partager (lors de débats, club de lecture...) ou échanger des savoirs, pour trouver un lieu confortable et accueillant et même ne rien faire.

La bibliothèque est constituée d'une équipe de 12 personnes comprenant une directrice, un directeur adjoint également responsable de la section Jeunesse (constituée de 3 agents), un responsable de section Adulte (constituée de 3 agents), un responsable Musique et cinéma (constituée de 3 agents), un responsable de section Scientifique et numérique, et un adjoint administratif.

L'année 2019 est marquée par la fin des travaux de rénovation. Après l'ouverture du rez-de-chaussée bas rénové en décembre 2018, l'équipement entier a ouvert ses portes le 3 septembre 2019.

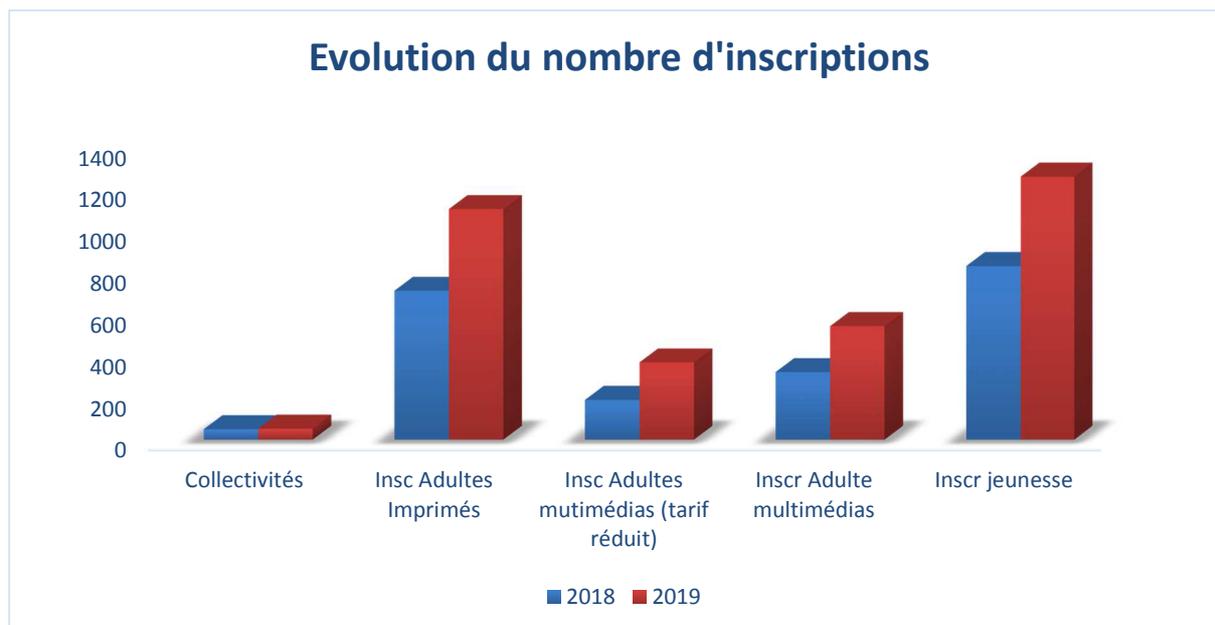
I Les affaires courantes de l'année 2019

a. Le public (2015-2019)



Après une baisse d'inscrits significative pendant les deux années de travaux, la bibliothèque retrouve son public presque à l'identique de 2016, sauf pour les 16-25 ans qui ont plus de mal à revenir.

b. Les inscriptions (2018-2019)

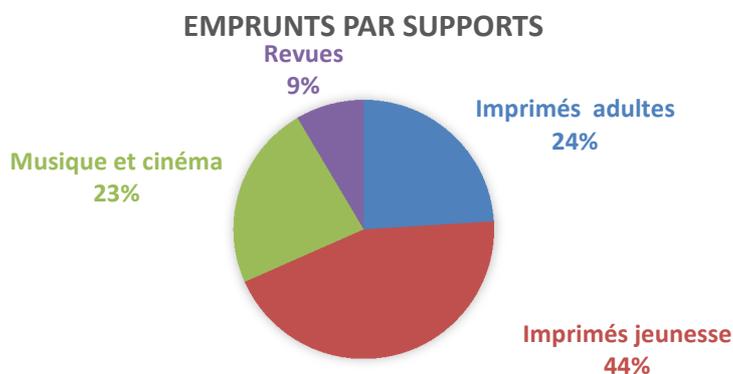


La réouverture de l'équipement dans sa totalité en septembre 2019 a relancé le nombre d'inscriptions, soit + 58 % par rapport à l'année précédente.

c. Les emprunts (2015-2019)

	Revue	Imprimés adultes	Musique et cinéma	Imprimés enfants
2015	13 768	50 291	44 781	63 455
2016	13 593	47 339	45 779	63 560
2017	9 547	35 458	32 392	49 611
2018	10 581	28 795	28 363	45 455
2019	11 717	33 102	31 927	61 160

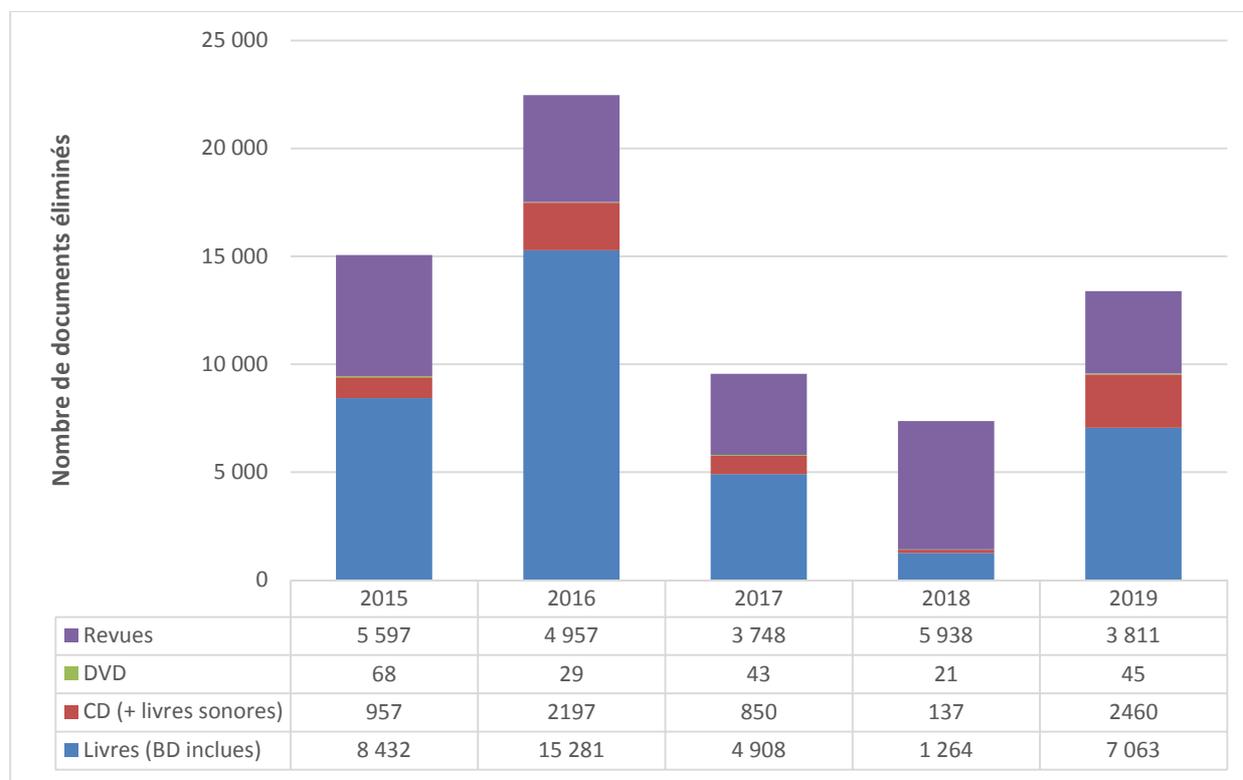
L'augmentation du nombre d'emprunts est de +22 % par rapport à 2018. Il avait chuté de -11% entre 2017 et 2018 (depuis le début des travaux de rénovation et pendant la mise en place d'une bibliothèque provisoire).



Les emprunts de collections « imprimés » restent très majoritaires. Les emprunts de CD continuent à baisser (10%) mais restent néanmoins une pratique culturelle.

d. Les collections : éliminations

Les nouvelles normes d'installation des espaces recevant du public a nécessité une importante réduction des collections les années antérieures, désormais le travail consiste à maintenir une stabilité des collections (1 ouvrage acheté pour 1 ouvrage éliminé) pour obtenir des collections actualisées et pertinentes.



II – Retour sur les projets de l'année 2019

a. Accueil du public

La musique :

- « Poèmes en jazz », dans le cadre du Printemps des poètes, par le conservatoire à rayonnement départemental (CRD) Bourg-la-Reine / Sceaux.
- Concert du CRD de Bourg-la-Reine/ Sceaux dans le cadre de l'année Colbert.
- Partenariat avec l'Animathèque MJC : jeux musicaux lors de la Fête mondiale du jeu et de la Fête de fin d'année.
- Exposition pour la réouverture des espaces rénovés : 1001 jeux sonores avec les personnages de contes.
- Concert de musiques du Moyen-Orient.
- Nouveau rendez-vous régulier : « Musique en live ! », à partir des ressources numériques de la Philharmonie-Cité de la musique (2 diffusions de concerts filmés depuis septembre 2019).

Le cinéma :

- 9 projections de films (films documentaires ou films d'animations), avec une participation à la Fête du cinéma d'animation et une participation au Mois du film documentaire, en partenariat avec le cinéma Trianon de Sceaux.
- 2 ateliers « Stop Motion » pour les enfants de 7 à 14 ans dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation et 1 atelier « Vrai du Faux » pour une classe de 4^e du collège Marie-Curie à Sceaux dans le cadre du Mois du film documentaire au cinéma Trianon.
- 5 des 9 projections ont été accompagnées d'une rencontre avec une personnalité du monde du cinéma.

- Depuis septembre 2019, une nouvelle animation régulière, « Mon P'tit Cinéma », a été mise en place à destination du très jeune public (3 à 6 ans), pendant la période des petites vacances scolaires, sous forme de projection-atelier manuel. 2 séances ont eu lieu sur le dernier trimestre 2019.

Le numérique :

- 10 ateliers d'aide individuelle au numérique ont été proposés au public adulte.
- 3 ateliers en groupe, « Les jeudis du numérique ».
- 9 ateliers enfants ont été réalisés, autour du code, des jeux vidéo, des découvertes d'application et de la robotique.
- La Bibliothèque a également proposé des animations numériques lors d'évènements nationaux, comme la Fête du jeu et la Semaine Bleue.

b. Lectures et écoute musicale

93 groupes d'enfants ont été menés : 33 crèches, 6 Ram rap, 32 écoles maternelles, 22 écoles élémentaires, autour de la lecture. Ces ateliers ont été menés en hors les murs jusqu'en juin 2019, puis à la bibliothèque à sa réouverture en septembre.

La bibliothèque a travaillé avec 33 classes (29 maternelles et 4 CP) autour de l'écoute active.

Présentation de livres par les bibliothécaires en février et en octobre, en partenariat avec la librairie Le Roi Lire mais aussi 2 présentations à la résidence des Imbergères pour les séniors et 1 présentation à l'EHPAD Renaudin.

Afin de renforcer la valorisation de la lecture publique, élaboration de projets mis en œuvre en 2019 :

- la Nuit de la lecture (opération nationale),
- les Petits champions de la lecture avec les classes de CM2 des écoles de Sceaux,
- le Coup de cœur des lycéens (prix littéraire) en partenariat avec les lycées Marie-Curie et Lakanal.

c. Les sciences et le numérique

Comme chaque année, la science trouve sa place en janvier avec la manifestation La science se livre. En 2019, sur le thème de la relation humain-animal, la Bibliothèque a proposé une conférence scientifique, une projection-débat et un spectacle scientifique pour la jeunesse.

En 2019, en plus des animations numériques, la section numérique a débuté une offre d'intervention en milieu scolaire, auprès des classes de CM1, autour de l'initiation au code et de l'initiation à la recherche d'information. 2 classes ont été concernées cette année.

d. Les collections

Après deux mois de fermeture en juillet-août, la bibliothèque a rouvert en septembre avec l'intégralité de ses collections.

e. le nouvel équipement

L'année 2019 s'est traduite pour l'équipe par le suivi du chantier de rénovation et la préparation de son ouverture complète au public en septembre 2019.

L'équipe a travaillé au déménagement et réaménagement complets de ses collections, à l'emménagement de ses bureaux dans les nouveaux locaux et à la prise en main de l'équipement et de ses outils. L'année a été consacrée également à la mise en œuvre de nouveaux horaires, à l'ouverture du dimanche matin, au recrutement de vacataires pour les week-ends et à la réalisation des demandes de subvention pour les extensions d'horaires et le développement du projet numérique.

La fermeture durant l'été pour travaux a permis de proposer au public un salon de lecture dans le jardin de la Ménagerie, avec des animations quotidiennes portées par les membres de l'équipe et a pu toucher un public plus large que le public traditionnellement accueilli à la bibliothèque.

A partir de la réouverture complète : la bibliothèque affiche de nouveaux horaires étendus et plus lisibles, et avec désormais une ouverture le dimanche matin de septembre à juin.

La Bibliothèque bénéficie grâce à sa rénovation d'espaces et équipements modernes, confortables, mieux éclairés, avec une acoustique et un confort thermique très améliorés.

L'installation d'automates de prêt/retour ont permis de libérer le personnel, plus disponible pour accueillir et renseigner le public.

III- Perspectives pour l'année 2020

a. des animations dans et hors les murs

La réouverture en septembre 2019 de l'intégralité des espaces de la médiathèque conduit à limiter les animations « hors les murs » ; le salon de lecture d'été au jardin de la Ménagerie est reconduit en adaptant les animations au lieu et au public.

Les partenariats avec les structures culturelles fonctionnent. La bibliothèque organisera des interventions des élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental Bourg-la-Reine/Sceaux, l'exposition des travaux des enfants de l'accompagnement scolaire du CSCB, des partenariats vont être développés avec les structures accueillant des publics « empêchés » (maison de retraite, services d'insertion de personnes handicapées).

b. le numérique

L'offre de livres numériques à télécharger sur le site de la bibliothèque s'est enrichie pour atteindre plus de 270 titres.

La nouvelle offre d'initiation au numérique, mais aussi les séances d'apprentissage du code ou de manette pour les jeunes, les séances collectives de jeu vidéo, vont s'étoffer pour correspondre aux besoins et aux attentes du public.

c. l'équipement

Une réflexion sera poursuivie sur le nouvel équipement et les nouveaux services à mettre en place, avec la rédaction d'un projet d'établissement et de son programme culturel.

Section 3 – Service Action sportive

Le service de l'Action sportive de la Ville de Sceaux a pour missions de mettre en œuvre la politique municipale en matière de sports, à savoir :

- Participer à l'éducation et l'animation sportive
- Poursuivre le développement des services à la population et des événements sportifs de la Ville
- Garantir la qualité, l'entretien et les bonnes conditions d'accueil des équipements sportifs
- Soutenir les associations sportives (22 associations sportives 3500 adhérents) par l'organisation d'événements les valorisant, l'étude des dossiers de subvention, de mise à disposition des installations sportives et de prêt de matériel,

Le service est géré par un chef de service, avec une assistante administrative, un chef de secteur des installations sportives, neuf agents d'entretien et de surveillance dans les gymnases dont un référent, adjoint du chef de secteur des installations sportives.

Il comprend également deux ETAPS et un éducateur sportif en milieu scolaires et trois ETAPS en salle de musculation.

I. Retour sur les projets de l'année 2019

a. Les stages multisports scéens :

Un total de 71 enfants pour les vacances comme suit :

- de la Toussaint : 17
- d'hiver : 10
- de printemps : 14
- d'été : 30

Le nombre d'inscrits est limité à 36 par session.

b. Sport en famille : Total de 660 personnes

Durant les mois de novembre, janvier et mars, la Ville propose une offre sportive pour les Scéens, organisée par le service de l'Action sportive au gymnase du centre.

Il s'agit d'offrir une opportunité de pratique de sports dans un cadre familial. Enfants et adultes peuvent participer gratuitement à une large palette d'activités sportives tout en bénéficiant des conseils pédagogiques d'éducateurs sportifs de la Ville et des associations sportives scéennes participantes.

Exemples d'activités : parcours de motricité, tennis de table, badminton, tir au but, basket, arts martiaux...

La fréquentation s'est déroulée ainsi : 216 personnes en janvier, 219 personnes en mars et 225 personnes en novembre.

c. 44^{ème} Cross : 17 février 2019

Les parcours proposés (5 et 10 km, marche nordique pour les courses adultes, courses enfants) n'ont pas évolué. Présence d'un animateur dynamisant la manifestation. Intégration d'un tarif étudiant (moins 2€ sur chaque course payante).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nb participants	899	900	983	1 429	1 353	1 358	1 257	1 517

L'édition 2019 du cross s'est caractérisée par de très bonnes conditions climatiques, ce qui explique un taux de participation plus élevé.

	5 km	10 km	Marche nordique	Courses enfants (3)	Course des familles
Inscrits	275	654	38	512	277
Participants	247	577	36	432	220

d. Fête du sport

La fête du sport a pour but de faire découvrir les associations sportives scéennes autour de démonstrations (Tai chi chuan, Aïkido, Taekwondo, Canne de combat, Judo, Yoga, Karaté, Tennis de table) et d'initiations durant l'après-midi.

Lieu et date : Jardin de la Ménagerie, le samedi 7 septembre 2019

Visiteurs : environ 500 durant la journée

22 associations sportives participantes (nouvelle association : Tao des énergies)

Activité Teqball, démonstration et initiation tout au long de l'après-midi.

e. La salle de musculation, service en régie directe

	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019
Nb d'adhérents	772	740	634	596	586	563	491

À noter, depuis quelques années, la part des Scéens est majoritaire par rapport aux non Scéens.

Répartition par catégorie au cours de l'année 2018-2019		
Scéens tarif normal	35 %	61 %
Scéens étudiants	17 %	
Scéens lycéens	1 %	
Scéens demandeurs d'emploi	7 %	
Scéens licenciés A.S.S	1 %	
Non Scéens	39 %	39 %

II. Retour sur les projets d'investissement de l'année 2019

a. Site sportif et de loisirs des Blagis

Livraison des intérieurs du site sportif et de loisirs des Blagis mi-décembre.

Organisation des plannings, équipement des salles, relation avec les utilisateurs

b. Halle des Blagis

Remise en état des douches femmes et hommes de la halle des Blagis (carrelage)

Nettoyage complet de la salle et des machines avant la rentrée de septembre.

c. Gymnase des Clos Saint Marcel

Remplacement des rampes de néons par de l'éclairage LED dans la salle 1

III. Les perspectives pour l'année 2020

- Conserver les évènements incontournables du service de l'Action sportive : le cross, la fête du sport, les rencontres sportives scolaires et Vélo en ville en partenariat avec la mission Développement durable
- Poursuivre les stages SMS et l'opération sport en famille.
- Poursuivre l'apprentissage du sport dans les écoles élémentaires par les ETAPS
- Préparer l'ouverture des extérieurs du site sportif et de loisirs des Blagis
- Favoriser la mise en place d'une nouvelle association d'escalade dans le site sportif et de loisirs des Blagis pour septembre
- Poursuivre la gestion de l'entretien des installations, en particulier programmer la réfection complète des 6 terrains en terre battues Colbert et Yser

CHAPITRE VI : POLE DE LA RELATION AU CITOYEN

Principales missions : veiller à répondre au mieux aux attentes de ses habitants et promouvoir l'image de la ville de Sceaux tant à l'externe qu'à l'interne.

Cette direction comprend trois services : le service Sceaux info mairie, le service Population et citoyenneté et le service Communication. Ils œuvrent à l'offre d'un accueil toujours plus professionnel des usagers et du public et au développement d'une communication de service public de qualité.

Section 1 - Service Sceaux info mairie

Les principales missions du service Sceaux info mairie sont d'accueillir, informer et accompagner l'utilisateur dans ses demandes. Depuis 2006, la ville de Sceaux a mis en place un accueil fonctionnel unique appelé « Sceaux info mairie ». Des locaux accueillants, un accueil organisé et un personnel compétent caractérisent ce pôle d'accueil. Les agents de l'équipe répondent à toutes les demandes émanant des usagers en premier niveau. Un agent en front office se charge de gérer les flux et réoriente les demandes si besoin.

Sceaux info mairie est l'accueil à privilégier par les usagers et partenaires qui se présentent physiquement, par téléphone ou écrivent via un formulaire de contact sur sceaux.fr. Ce service a pour vocation première de simplifier les démarches des usagers, d'expliquer les modes opératoires et de traiter plusieurs demandes dans un temps d'accueil limité. L'utilisateur est assuré du traitement de son dossier en toute confidentialité. Un accompagnement est proposé pour des démarches concernant notamment :

- les actes d'état civil ;
- les titres d'identité ;
- les attestations d'accueil ;
- les inscriptions aux séjours de vacances et sorties seniors ;
- les demandes d'aide sociale ;
- les autorisations d'urbanisme et les consultations de permis de construire ;
- les interventions du service Espace public et environnement ;
- les demandes d'audiences et de rendez-vous ;
- les réservations de salles municipales.

L'utilisateur est informé régulièrement sur la vie locale et guidé dans sa recherche d'information sur les événements locaux.

L'organisation du service Sceaux info mairie s'articule autour d'une équipe d'agents d'accueil polyvalents, composée de six personnes, d'une équipe d'intendants des salles municipales et de l'hôtel de ville comprenant quatre intendants, un chargé de mission Protocole, un chef du secteur Logistique / courrier, un appariteur et un agent chargé de l'astreinte téléphonique d'urgence. Cette équipe est encadrée par un chef de service et une adjointe au chef de service. Le service Sceaux info mairie et la mission Protocole sont en charge des réservations des salles internes et externes de la Ville et supervisent la logistique des manifestations et réunions (conférences, colloques, réunions, expositions...) s'y déroulant. La gestion des cafés d'accueil, pots, cocktails et réceptions est assurée par l'intendante de l'hôtel de ville. Le service organise aussi les « Rencontres avec les nouveaux habitants de Sceaux » deux fois par an, en janvier et en septembre.

L'accueil info mairie les Blagis (AIM les Blagis) au 10 rue du Docteur-Roux reçoit l'utilisateur du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h. Un agent d'accueil dédié assure cette mission tous les matins. Cet espace de proximité permet un accompagnement de l'utilisateur dans ses démarches les plus courantes et fournit les renseignements concernant les titres d'identité, les demandes d'aide sociale, les services aux seniors...

Depuis le début de la démarche Qualité, le service Sceaux info mairie a porté et mûri une réelle réflexion sur l'organisation de son accueil, la répartition des tâches entre le front office et le back office, et la professionnalisation des agents. Le travail d'uniformisation des pratiques d'accueil, la création de guides métier et la formalisation des procédures transversales ont contribué à la poly-compétence des agents.

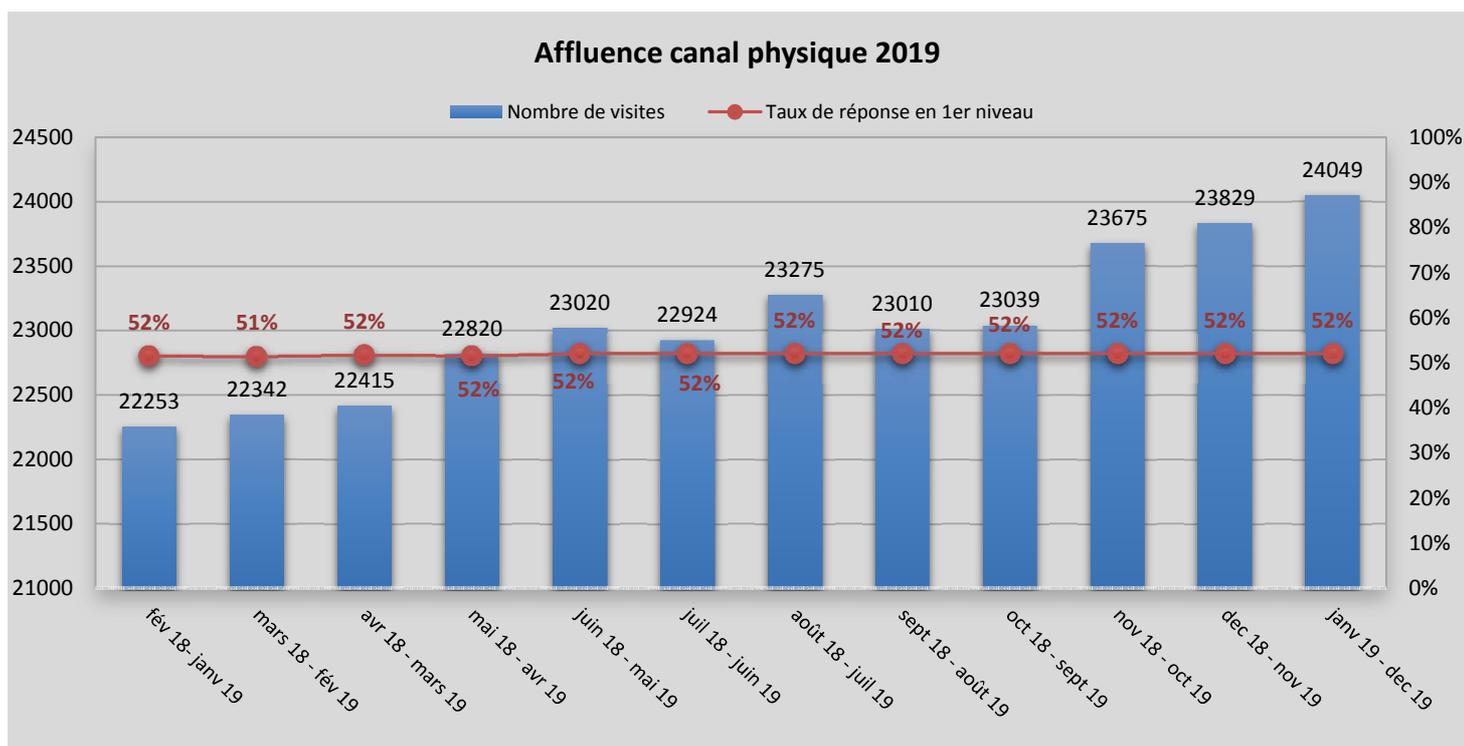
L'année 2019 a été marquée par le passage au nouveau référentiel Qualivilles et à la certification Qualivilles en juillet pour les trois services engagés : les services Sceaux info mairie, Population et citoyenneté, et Finances/facturation.

La ville a participé à la 7^{ème} édition AFNOR Indiko expérience citoyen 2019, les résultats ont été communiqués le premier semestre 2019.

I. L'activité du service

a. Accueil physique

- Près de **24 049** personnes se sont présentées à l'accueil de la mairie en 2019 (contre 22 686 en 2018).
- 81 visiteurs en moyenne par jour (75 visiteurs par jour en 2018).
- 52 % des demandes sont traitées en 1^{er} niveau par le service de l'accueil centralisé.



L'équipe d'accueil gère la prise de rendez-vous pour un passeport ou une carte d'identité. En 2019, **2 405** rendez-vous ont été proposés ou pris en ligne. **480** usagers ont été accueillis pour la réalisation de leur titre d'identité lors des permanences sans rendez-vous du jeudi matin, de janvier à septembre 2019.

Depuis septembre 2019, la Ville a arrêté les matinées sans rendez-vous pour la réalisation des titres d'identité.

b. Gestion des réclamations

Dans l'objectif de répondre qualitativement au plus grand nombre d'utilisateurs, la prise en compte des réclamations fait l'objet d'une attention particulière. Les fiches « La Ville à votre écoute » sont à la disposition des utilisateurs sur la banque de documentation et un formulaire en ligne est disponible sur le site Internet de la Ville. Les réclamations sont enregistrées, transmises et tracées dans leur réponse finale par le service. Elles sont répondues à 100% dans les délais Qualivilles (100% des réclamations répondues en moins de 30 jours).

En 2019, on compte **4 fiches** « La ville à votre écoute » pour les services engagés dans la démarche. On comptabilise 3 satisfactions dont deux pour le service Sceaux info mairie et une pour le service Population et citoyenneté. Une suggestion pour le service Population et citoyenneté concerne le rappel de la liste des pièces à fournir pour un titre d'identité à la réception du sms de confirmation du rendez-vous pour la réalisation d'un titre.

En 2019, 98 réclamations/suggestions/signalements « la Ville à votre écoute » hors périmètre ont été enregistrées dont 33 pour le service Tranquillité urbaine ; 29 pour le service Espace public et environnement, 6 pour le Bâtiment.

Nombre de fiches « la ville à votre écoute » hors périmètre Qualiville reçues par an	
2014	81
2015	72
2016	78
2017	81
2018	62
2019	98

c. Gestion des courriels et démarches en ligne

Le courriel est le canal d'entrée privilégié de l'utilisateur, en 2019 **1 995** courriels ont été adressés aux services via le site Internet de la ville et la messagerie sceauxinfomairie@sceaux.fr. **987** demandes d'information ou de prestation ont été réalisées via les formulaires en ligne. **778** courriels ont été répondus en réponse finale par Sceaux info mairie. Le taux de réponse varie de 90% à 100 % en 2019. Il se situe au-dessus de l'indicateur Qualivilles (réponse aux mails en moins de 5 jours ouvrés à 90%).

Un accusé de réception est envoyé immédiatement pour chaque mail reçu et une réponse de fond est donnée, soit par courriel en moins de 5 jours ouvrés, soit par courrier, dans un délai de 15 jours ouvrés.

Nombre annuel de courriels reçus sur la messagerie de la Ville par an	
2014	2315
2015	2718
2016	3422
2017	3320
2018	3561
2019	1 995

Hormis les demandes d'information générale, des réclamations ou signalements sont adressés au maire et aux services via le canal courriel.

Nombre annuel de courriels de réclamations reçus par les services

Espace public et environnement	Tranquillité urbaine	Pôle équipements et cadre de vie	Vie scolaire	Urbanisme
32	18	2	2	2

En 2019, on compte **119** réclamations /signalements reçus et traités via la messagerie publique. Ces courriels portent sur des sujets concernant en priorité la Tranquillité urbaine, le Bâtiment, et l'Espace public et environnement.

Les réponses sont apportées par les services concernés, la direction générale des services et le maire.

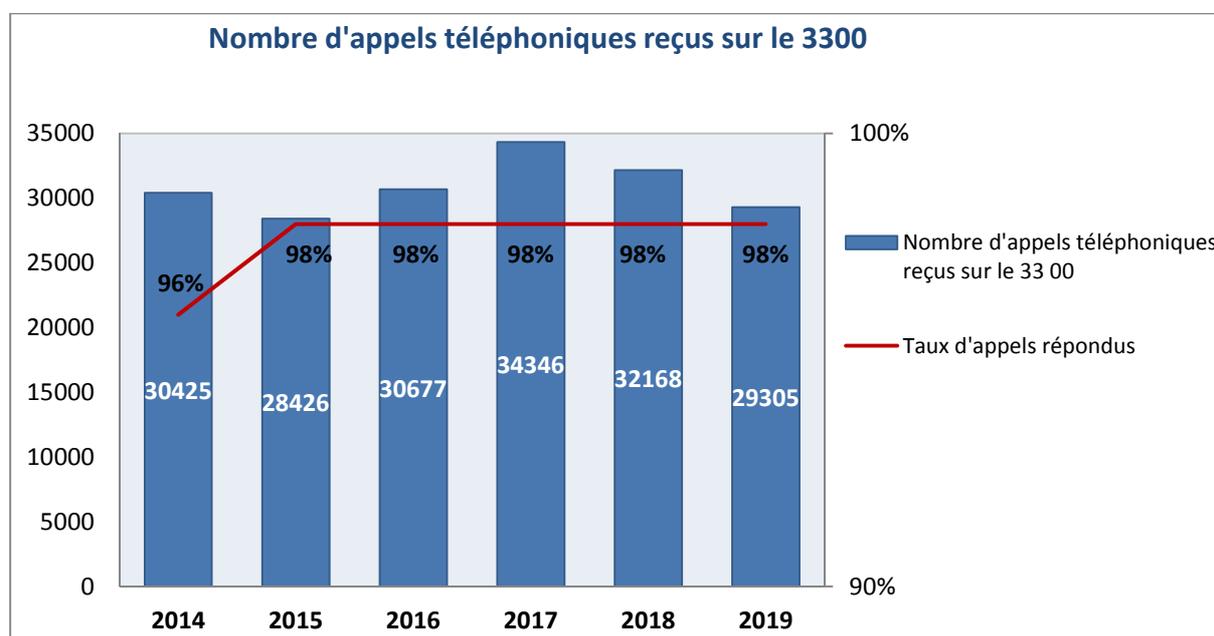
d. Accueil téléphonique

Toutes les demandes de premier niveau via le canal téléphonique sont traitées directement par Sceaux info mairie sans transfert vers d'autres services.

En 2019, Sceaux info mairie a reçu **29 305** appels soit 2 442 appels par mois et 99 appels en moyenne par jour.

L'indicateur du taux d'appels répondus est stable depuis trois ans et équivaut à 98 %.

Quant au décroché téléphonique (taux d'appels répondus en moins de quatre sonneries), il oscille entre 87 % et 94 % en 2019.



e. Gestion des courriers

Un peu plus de 2 000 courriers ont été enregistrés en 2019 dans l'outil de gestion dématérialisée. Ces courriers représentent environ ¼ des sollicitations papiers reçus (hors factures, demandes d'actes d'état civil, DIA notamment).

f. Gestion des salles

Le service Sceaux info mairie assure les réservations de salles pour les services municipaux, les associations, les syndicats et les événements de la Ville pour :

- 3 sites externes (l'Ancienne mairie, les « Garages », le Trianon) ;
- 8 salles internes à l'hôtel de ville.

Les salles externes sont demandées essentiellement l'après-midi et en soirée. Les intendants des salles configurent et préparent les salles le matin.

Les salles externes ont été occupées **9 078** heures en 2019, soit **825** heures, en moyenne par mois (738 heures en moyenne par mois en 2018). Le taux d'occupation en 2019 est de **28%** (contre 27% en 2018). Il oscille

entre 9%, au plus bas au mois de juillet et 42% au mois d'avril et décembre en raison des manifestations, conférences et événements de la Ville (Salon des artistes scéens, Foire aux Santons...).

La location des salles municipales externes a rapporté **18 766 €** en 2019 (contre 20 133 € en 2018).

g. Accueil info mairie (AIM) les Blagis

AIM Les Blagis accueille les permanences d'autres administrations comme la CRAMIF ainsi que des associations locales.

Fréquentation annuelle de l'AIM Les Blagis	
2015	944 personnes
2016	908 pers
2017	825 pers
2018	841 pers
2019	798 pers

Pour les autres permanences :

- Administrations (CRAMIF) : 123 visiteurs,
- Associations locales : 208 visiteurs,
- Service Finances/facturation : 13 visiteurs

h. Mission Protocole

La chargée de mission Protocole rattachée au service Sceaux info mairie assure l'organisation des cérémonies patriotiques et l'intendance de certains événements et manifestations. Elle garantit le suivi opérationnel sur place. Cet agent supervise la gestion des stocks de denrées, boissons et du petit matériel lié aux événements.

Les cinq cérémonies commémoratives sont :

- Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie (19 mars) ;
- Armistice du 8 mai 1945 ;
- Appel du 18 juin 1940 ;
- Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites (21 juillet 2019) ;
- Armistice du 11 novembre 1919.

Les quatre cérémonies officielles sont :

- 2 cérémonies de remises de médailles du travail ;
- 2 réceptions de centenaire.

Les réceptions importantes sont :

- Vœux aux acteurs économiques et professions libérales ;
- Galette des rois aux seniors ;
- Réception des acteurs de la Vie scolaire.

Autres activités réalisées par la mission Protocole :

- Commande de gerbes pour obsèques ;
- Gestion des collations et des repas lors des scrutins électoraux ;
- Force de proposition pour les nouveaux cadeaux.

II. Retour sur les projets 2019

Concernant le déploiement de l'outil de gestion de la relation au citoyen, les fonctionnalités « courrier » et « e-mailing » ont été déployées dans tous les services de la Ville.

Le service Sceaux info mairie poursuit la démarche avec le nouveau référentiel Qualivilles depuis 2019.

Ce référentiel, plus souple et adaptable aux besoins des usagers, présente un socle commun dit AIOR (accueil, information, orientation, réponse). Il a une orientation multicanale qui peut se résumer en une phrase « contactez-nous comme vous le souhaitez, nous nous engageons à vous répondre ».

Le principal changement de ce nouveau référentiel est l'approche « cross canal ». Les engagements de service sont traités par canal (accueil, courriel, téléphone, site Internet, réseaux sociaux), le traitement des réponses se fait par canaux croisés.

Les constats faits lors de cet audit ont mis en avant trois points forts, deux points sensibles et cinq pistes de progrès. Ils ont confirmé la réalité opérationnelle de la démarche Qualivilles au sein de la mairie de Sceaux et la conscience collective de l'importance de la démarche y compris dans les services hors périmètre.

III. Perspectives pour l'année 2020

- Montée en compétence des agents SIM

Le nouveau référentiel Qualivilles exige une évaluation régulière des compétences des agents en lien avec les nouveaux critères.

Pour cette année 2020 les agents poursuivent leur formation au sein du service Population et citoyenneté de réalisation des titres d'identité : passeports et CNI sur la borne Biométrique.

Ils suivront aussi des formations plus pointues sur l'accueil des personnes en difficulté sociale ou psychologique.

- Dématérialisation

La dématérialisation des formulaires et la simplification des démarches se poursuivent via le site de la Ville. Les formulaires en ligne ont été revus dans une approche plus globale de la demande de l'utilisateur (réservation de salles et matériel).

- Accueil personnalisé des Scéens

La transformation numérique devient un enjeu majeur pour satisfaire les besoins des scéens tout en s'adaptant à leur mode de vie. L'évolution des usages et des besoins a incité la ville de Sceaux à choisir une solution simple et moderne répondant à la demande. Ainsi, une borne d'accueil interactive va être acquise et permettra aux usagers d'effectuer, en ligne, des démarches simples. Le personnel d'accueil accompagnera les Scéens dans cette nouvelle pratique. Les agents SIM seront également formés pour aider les usagers à cette transformation numérique.

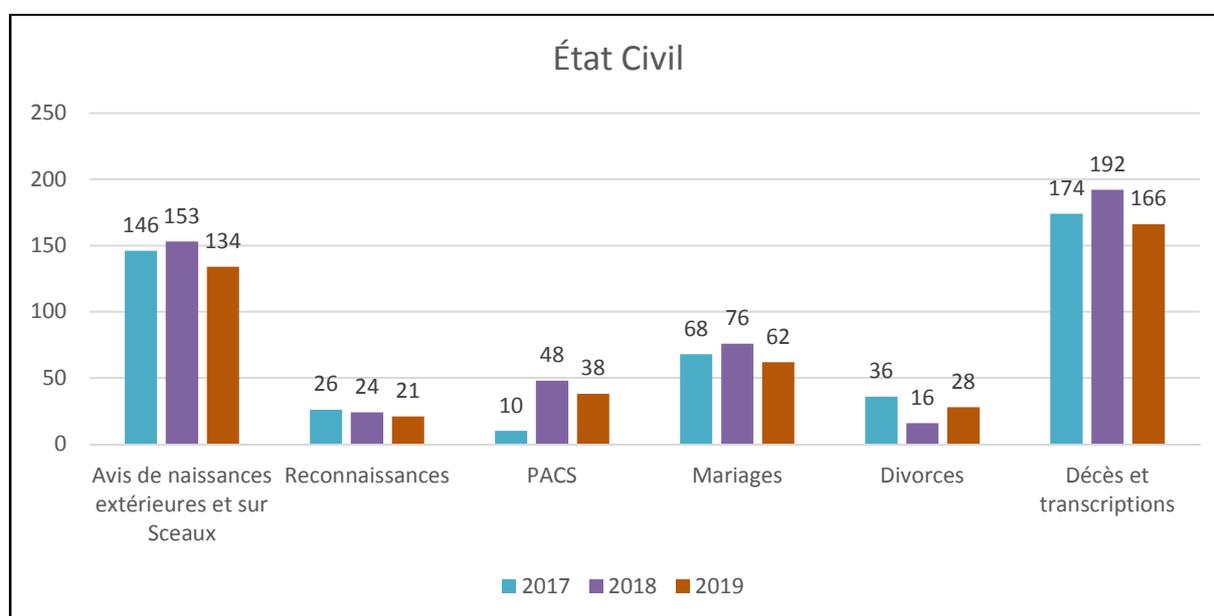
Section 2 – Service Population et citoyenneté

Le service Population et citoyenneté assure la gestion des différentes démarches liées à l'état civil des personnes : naissance, reconnaissance, mariage, pacs, décès, parrainage civil, changement de prénom et rectification administrative. Il est l'interlocuteur privilégié des administrés pour la réalisation des documents relatifs à l'identité (carte nationale d'identité et passeport) qu'il instruit en collaboration avec les services de l'État.

Il assure l'organisation des opérations électorales politiques (présidentielle, municipales, européennes, législatives, départementales, régionales et référendum) pour lesquelles il réalise la tenue des listes électorales et professionnelles. Il délivre les attestations d'accueil, attestations de recensement militaire et divers certificats (de vie ou concubinage) ou autorisations, certifie les copies conformes à l'original des documents administratifs pour l'étranger, légalise les signatures. Il assure la gestion du cimetière communal (achat, renouvellement et reprise de concession, etc.). Il est en charge par ailleurs des démarches liées aux débits de boissons (autorisations temporaires, déclarations d'ouverture, de mutation et de translation).

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. État civil



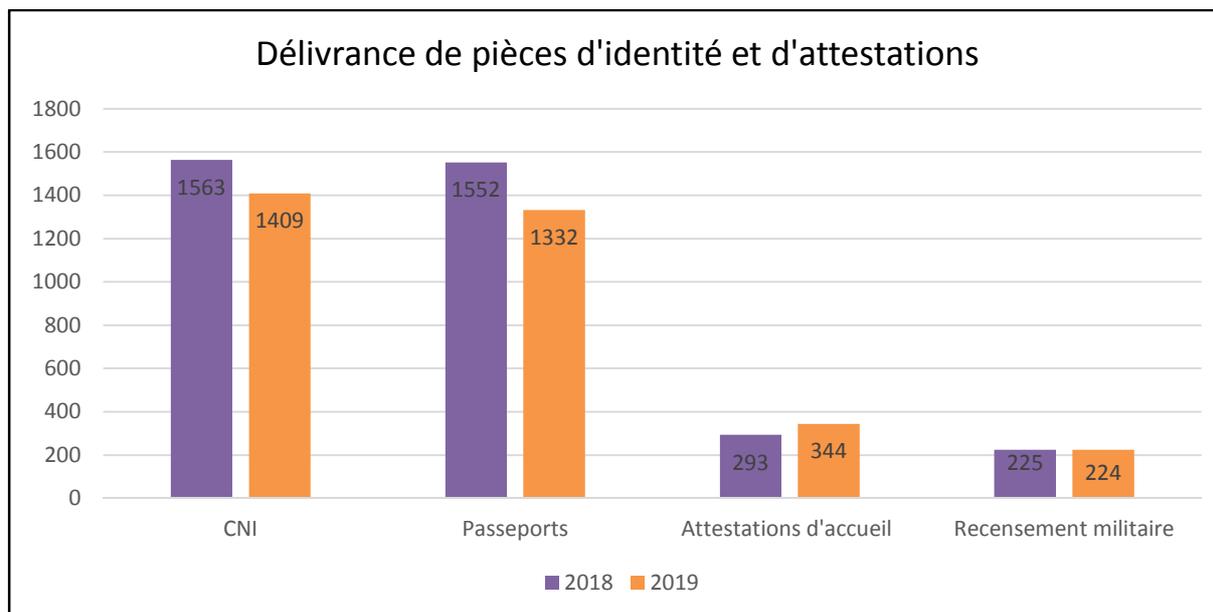
En 2019, le service Population et citoyenneté a enregistré :

- 134 naissances extérieures et 1 naissance à Sceaux contre 153 en 2018 ;
- 21 reconnaissances avant naissance contre 24 en 2018 ;
- 38 pacs contre 48 en 2018 ;
- 62 mariages contre 76 en 2018 ;
- 28 divorces contre 16 en 2018 ;
- 56 décès et 110 transcriptions contre 192 en 2018.

Le service a également pris en charge :

- 133 demandes de second livret de famille contre 92 en 2018 ;
- 6 autorisations de débit de boisson/restaurant et 16 licences temporaires accordées contre 10 en 2018 ;
- la désignation de 45 jurés d'assises (désignation des jurés de Cour d'assises – tirage au sort en mai et établissement des listes en juillet) ;
- l'audition de plusieurs couples en vue d'un mariage, de la transcription de mariages faits à l'étranger ou à la demande du Ministère de l'Intérieur.

b. Délivrance d'actes et de pièces d'identité



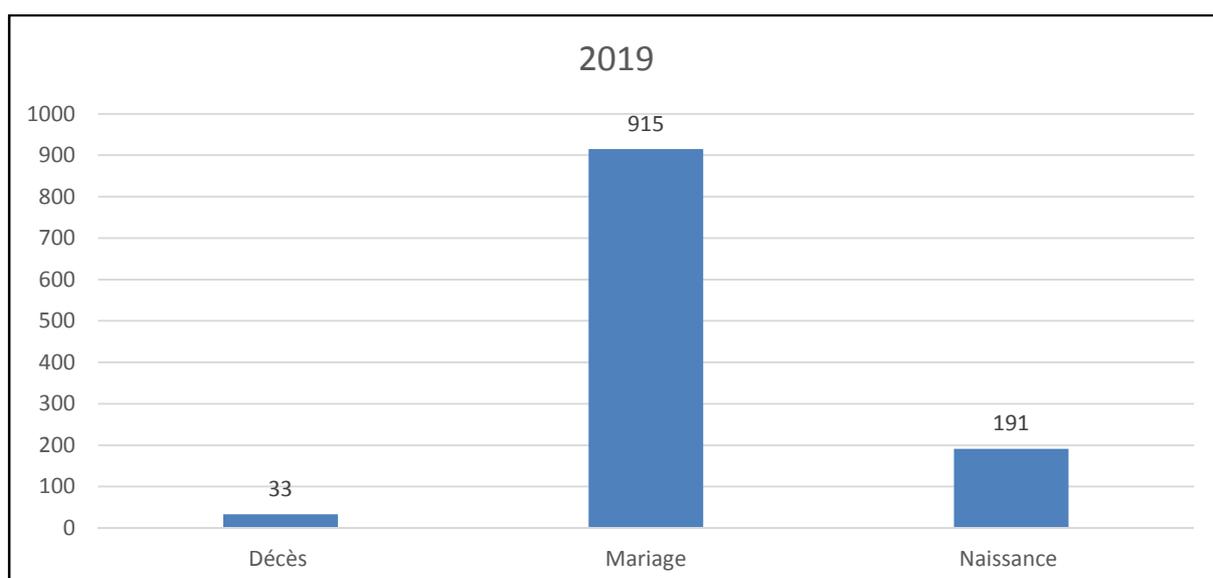
En 2019, le service Population et citoyenneté a réalisé :

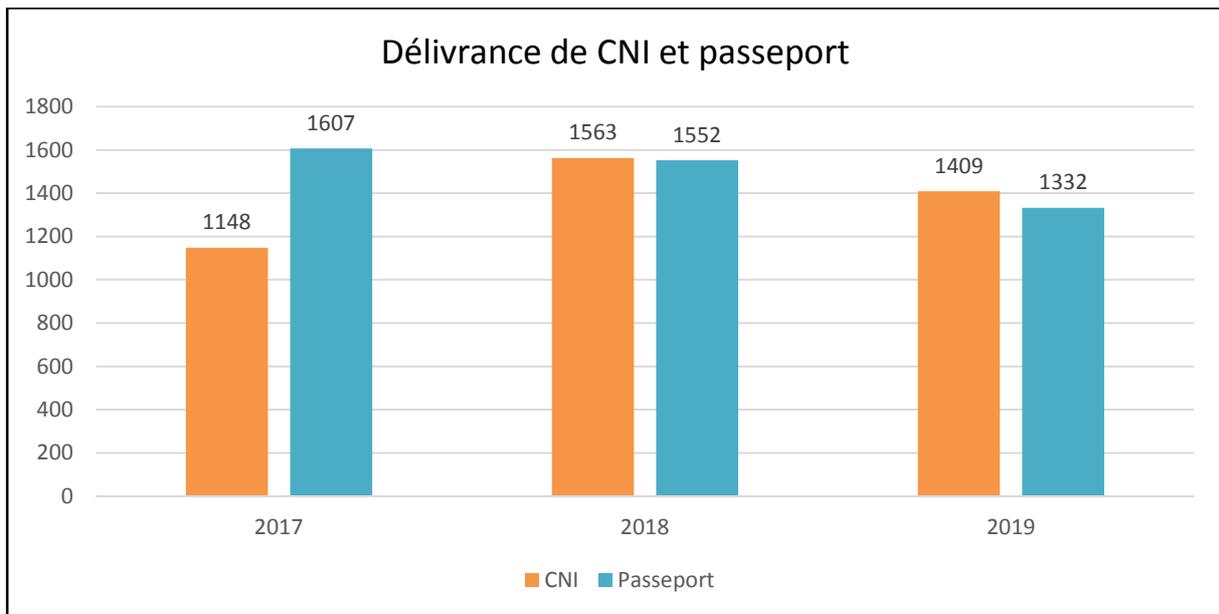
- 1 332 passeports, contre 1 552 en 2018, soit une diminution de 14,18 % ;
- 1 409 CNI, contre 1 563 en 2018, soit une diminution de 9,85 %.

Depuis l'été 2019, les permanences sans rendez-vous du jeudi matin ont été supprimées au profit d'une augmentation de 20 % des créneaux possibles pour instruire les dossiers de CNI et passeports.

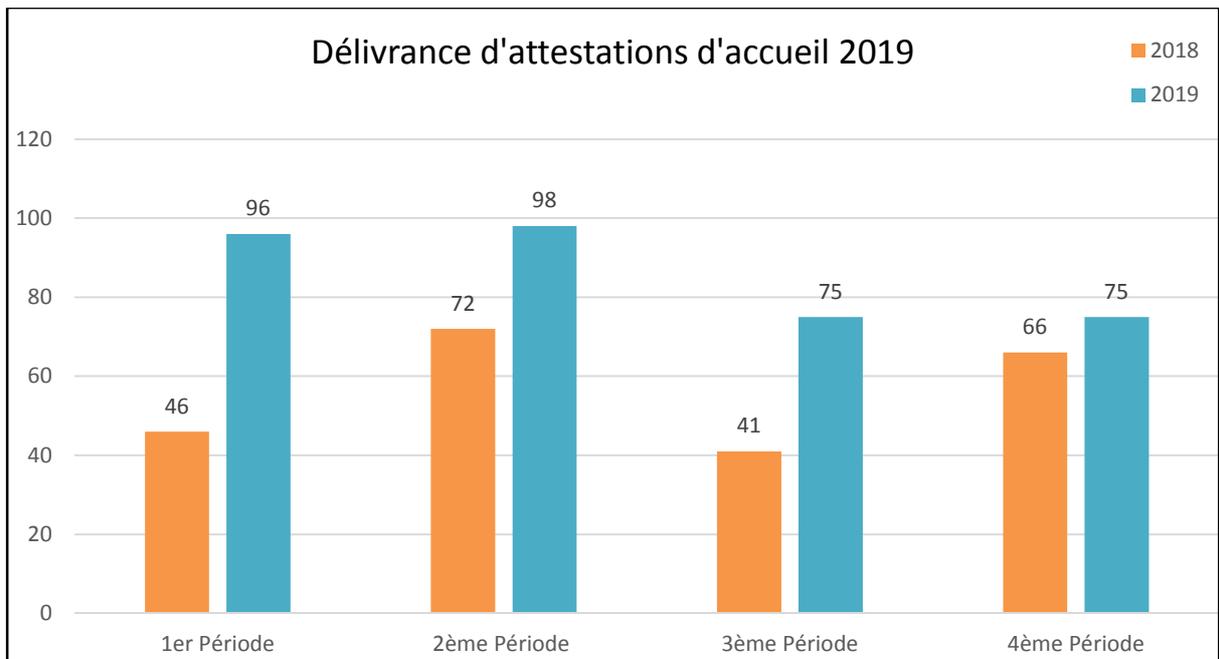
Comedec

- Délivrance de 1 139 actes dématérialisés dont 872 traités le jour même et 267 entre 1 et 7 jours.

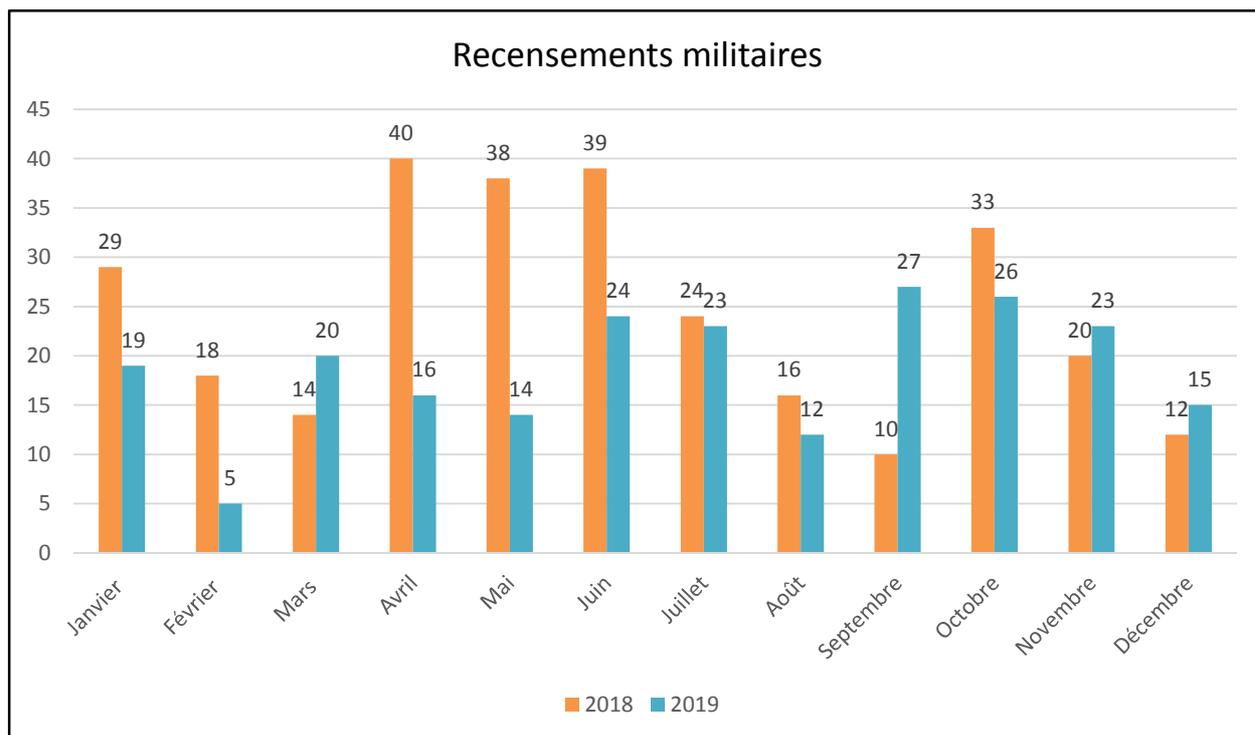




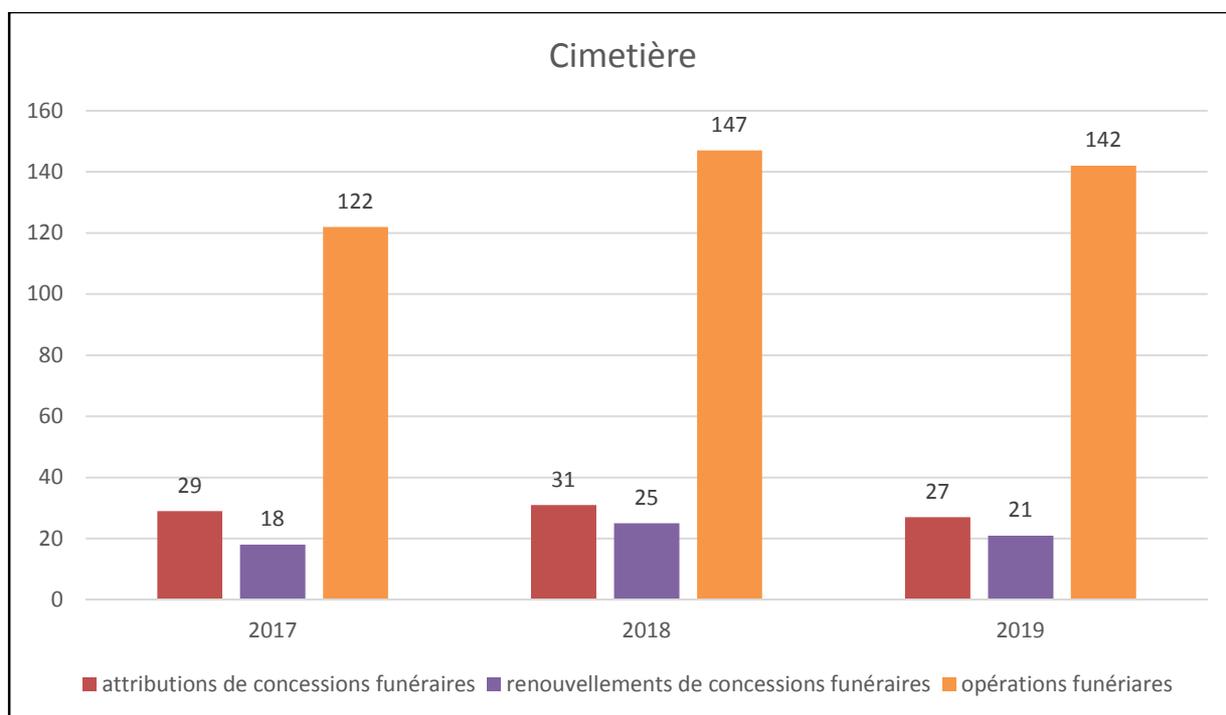
- 344 attestations d'accueil, contre 293 en 2018, soit une augmentation de 17,41 % ;



- 224 recensements militaires, contre 225 en 2018, soit une diminution de 0,44 % ;



c. Gestion du cimetière



En 2019, le service Population et citoyenneté a réalisé :

- 27 attributions de concessions funéraires, contre 31 en 2018, soit une diminution de 12,9 % ;
- 21 renouvellements de concessions funéraires, contre 25 en 2018, soit une diminution de 16 % ;
- 142 opérations funéraires, contre 147 en 2018, soit une diminution de 3,4 %.

d. Organisation des scrutins

Pour information, **14 304 électeurs** sont inscrits au 22 janvier 2020 sur le portail Elire de l'INSEE.

II. Perspectives pour l'année 2020

- Organisation des élections municipales 2020 qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars ;
- Cimetière : au moins une vingtaine de reprises en cours ;
- Mise en place de nouvelles cases de columbariums pour répondre à la demande ;
- Travaux de réaménagement du local du cimetière ;
- Nouveau règlement pour le cimetière.

Section 3 – Service Communication

Principales missions : rédaction et exécution graphique du mensuel Sceaux Mag et de son agenda culturel, conception et réalisation de l'ensemble des supports de communication de la Ville (guides, brochures, tracts, affiches, kakémonos...), diffusion des publications municipales, gestion de l'affichage (Decaux, associatif et Ville), relations avec la presse, développement des sites Internet (mise à jour et design), coordination des projets multimédia de la collectivité et édition d'une newsletter hebdomadaire d'information générale sur la Ville.

Le service Communication a pour objectif d'améliorer en continu les supports qu'il produit. Pour ce faire, différents aspects sont régulièrement revus afin de répondre toujours davantage aux exigences d'une communication de proximité et de service public :

- Proposer une communication utile au service de tous ;
- Vérifier et affiner systématiquement le nombre d'exemplaires de supports commandés par les services demandeurs pour coller au plus près des besoins réels ;
- Adapter le type de support en fonction du public ciblé pour accroître l'efficacité (*ex : privilégier les réseaux sociaux pour les thématiques jeunesse et le Sceaux Mag pour les seniors*) ;
- Maîtriser les coûts d'impression en essayant de les réduire à chaque fois que cela est possible ;
- Réexaminer régulièrement l'ensemble des marchés d'impression de la Ville.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

En 2019, les actualités ont été nombreuses :

- L'année 2019 a été consacrée à Colbert. Des cycles de conférences, des expositions, des projections, des concerts, des visites et des événements lui ont été dédiés. Une communication spécifique a été déployée pour relayer ce dispositif tout au long de l'année.
- La première édition de la Schubertiade, programmation musicale regroupant des artistes internationaux autour de six concerts, a été soutenue avec un dispositif de communication important pour installer la manifestation comme référence en matière de musique de chambre auprès du public et faire rayonner le savoir-faire de la Ville hors du territoire.
- Des plaquettes *Architecture* ont été imprimées cette année en raison des livraisons de projets d'envergure tels les deux crèches Les musiciens et la résidence étudiante Pierre-Ringenbach.
- Des nouveautés telles l'adhésion au dispositif Voisins vigilants et solidaires, l'implantation du Vélo-taxi, le lancement du service de SMS ont nécessité d'être soutenus par des dispositifs de communication dédiés.
- 2019 a aussi été l'année de l'Europe. Un dispositif pédagogique a été mis en place auprès des écoles élémentaires de la Ville. Le service Communication a élaboré six sets de table mettant à l'honneur six pays différents. Informations, énigmes et jeux composaient ces sets.
- Certains tracts génériques dont la fréquence d'impression est inférieure à une fois par an ont dû être réimprimés en 2019 (*ex : élagage des haies, voitures ventouses, salle de musculation...*).

Par ailleurs, la Ville a pu poursuivre sa démarche éco-citoyenne :

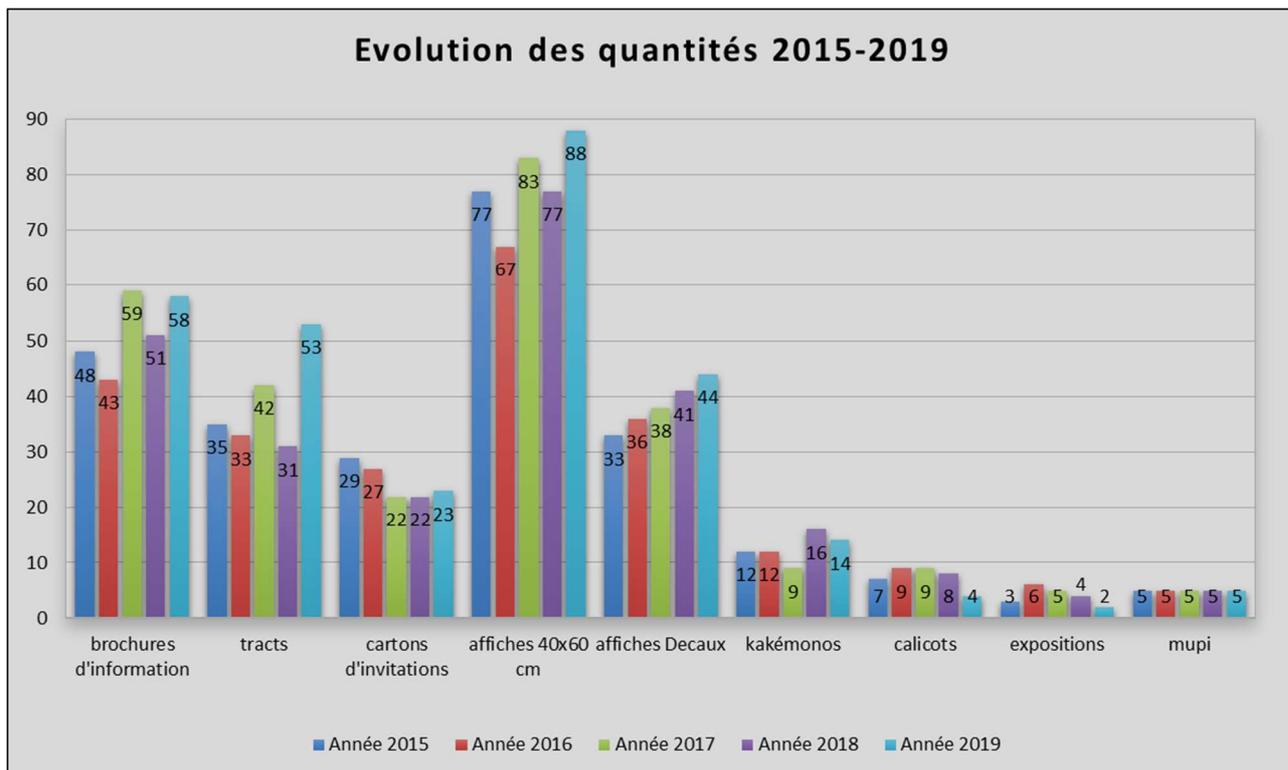
- Les blisters (recyclables) enveloppant le magazine Sceaux Mag ont été supprimés. Les imprimés accompagnant le magazine sont désormais jetés directement entre les pages centrales. Cette suppression permet d'optimiser les coûts et représente un geste significatif pour la préservation de l'environnement.
- Le nombre d'impression du Guide de la famille et de l'écolier (88 pages) a été significativement réduit passant de 2 800 exemplaires à 500. La diffusion numérique a été privilégiée via l'Espace familles.
- 2 projets « tests » (la Charte de l'arbre et le budget participatif) ont été imprimés sur du papier de pierre (papier minéral produit sans bois, sans eau et sans chlore).

a. Publications municipales

Toutes ces publications sont mises gratuitement à disposition des Scéens :

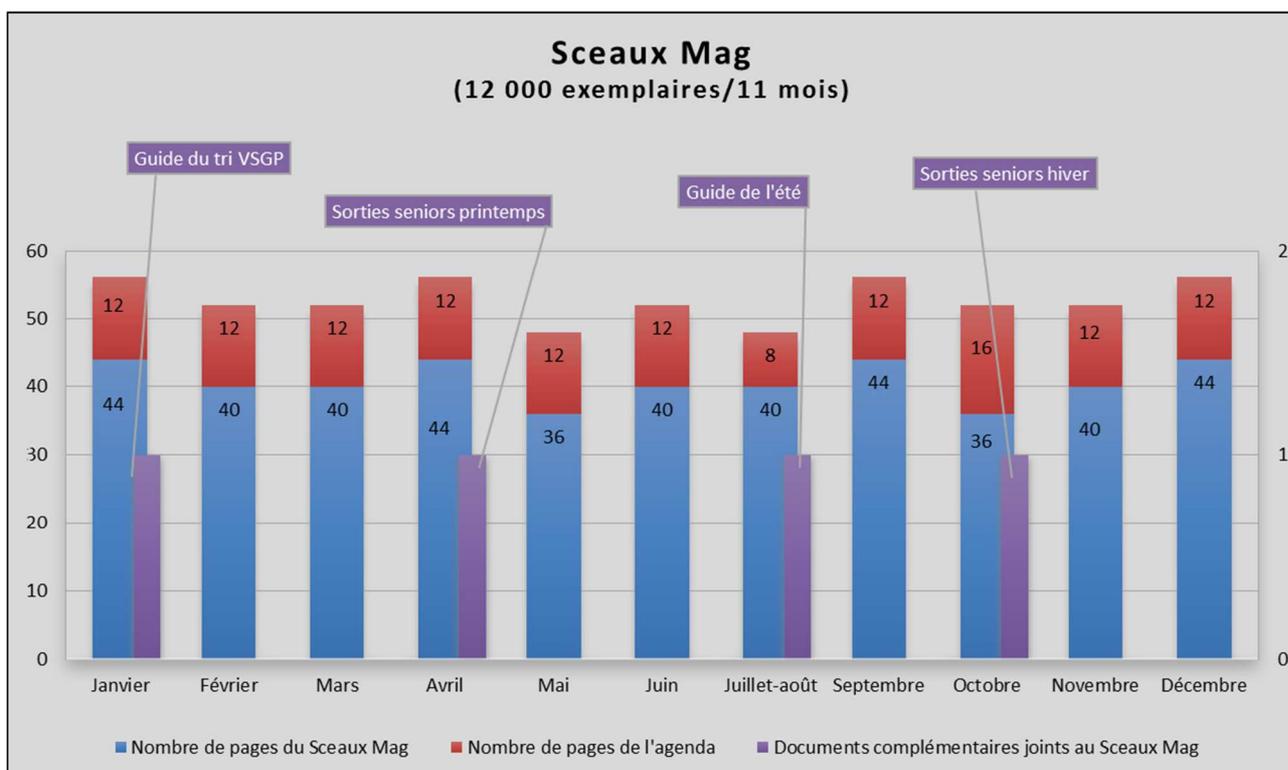
- Programmes et brochures d'information : 58 contre 51 en 2018 (*exemples : atelier cinéma, programmation du cinéma Trianon, festival Ciné-Droit, festival Sociétés en transition(s), journées du patrimoine, musiques en courts, Félibrée, foire aux Santons, défi de Sceaux, cross de Sceaux, forum de l'ESS, Charte de l'arbre, festival Up'cycling, semaine bleue, saveurs d'automne, fêtes de Sceaux, séjours de vacances de jeunesse, programme des animations Le temps des seniors...*) ;
- Affiches 40x60 cm ou A3 : 88 contre 77 en 2018 (*exemples : conférences année Colbert, concerts la Schubertiade, expositions Sur le mur rouge, inscriptions scolaires, musiques en courts, vide-greniers des jeunes, vélo en ville, fêtes de Sceaux, ...*) ;
- Affiches « Decaux » : 44 contre 41 en 2018 (*exemples : musiques en courts, forum de l'ESS, Félibrée, journées du patrimoine, festival ciné-droit, salon de la protection à domicile, service SMS, Hanami, cross, ...*) ;
- Tracts : 53 contre 31 en 2018 (*exemples : sport en famille, vélo-taxi, visites guidées maison du tourisme, voisins vigilants et solidaires, sorties seniors, rencontres santé et bien-être, Noël des enfants, conférences, ...*) ;
- Cartons d'invitations : 23 contre 22 en 2018 ;
- Guides : guide de la famille et de l'écolier, guide de l'été, guide du sport, plan de Sceaux, etc. ;
- Kakémonos et calicots : 18 contre 24 en 2018, le calicot à l'entrée de la rue piétonne a été supprimé par manque de visibilité (*exemples : fêtes de Sceaux, cross, foire aux Santons, Félibrée, Estivales d'art contemporain, animations été bibliothèque, bal du 13 juillet...*) ;
- Expositions : 2 contre 4 en 2018 (année Colbert, Jean Longuet)
- Ne sont pas comptabilisés : marque-pages, impression sur adhésifs, cartes de visite, panneaux de chantier, signalétique, cartons numéros utiles...

Guides et programmes		
	Nombre de pages	Nombre d'exemplaires
Guide de l'été	12	13 000
Guide de la famille et de l'écolier	88	500 + 1 version numérique
Guide du sport	24	2 500
Plan de Sceaux	24	2 000
Plan de Sceaux en anglais	24	1 000
Programme fêtes de Sceaux	12	1 500



b. Sceaux Mag

- Sceaux Mag : 11 par an (entre 36 et 44 pages) ;
- 10 200 exemplaires distribués toutes boîtes aux lettres, 1 800 dans les équipements municipaux à disposition du public.



Sceaux Mag - Parutions publicitaires

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'exemplaires / 11 n°	12 700	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Nombres de parutions / an	136	149	192	182	159	129
Nombres de parutions de commerçants scéens / an		80	113	110	94	78
% des parutions commerçants scéens		54%	59%	60%	59%	60%
Nombre de pages / an	36	44	49	53	53	48
Nombre moyen de pages / numéro	3,30	3,98	4,45	4,82	4,82	4,36

Le nombre de publications est à la baisse car les annonceurs ont préféré des pages de publicité pleines plutôt que des demies ou quarts de page.

Le coût d'une page pleine étant plus faible qu'une page composée de 2 ou 4 annonceurs différents, les recettes publicitaires du Sceaux Mag ont légèrement baissé.

c. Gestion de l'affichage

- 23 panneaux associatifs ;
- 23 panneaux municipaux ;
- 24 faces « sucettes » Decaux (dont 5 allouées aux Gémeaux pendant la durée de leur saison et 4 pour la programmation du cinéma Trianon) ;
- 14 MUPI « Rue de la Paix » avec 5 affiches d'information municipale 4x3 m par an ;
- 6 emplacements doubles de kakémonos à travers la ville, 2 emplacements simples face à l'hôtel de ville et à l'entrée de la rue piétonne et 1 triptyque devant l'Ancienne mairie, 1 emplacement double (vitrine de l'hôtel de ville), 1 emplacement simple (cour de l'hôtel de ville, devant le couloir vitré), 1 emplacement simple (sous le porche de l'hôtel de ville) ;
- signalétique provisoire événementielle (calicots, roll'up, stand parapluie).

d. Conception d'expositions et évènements

- 2 expositions (4 en 2018, 5 en 2017, 6 en 2016, 3 en 2015) : année Colbert et Jean Longuet ;
- Panneaux / vitrophanie : divers panneaux pour la voirie et l'espace public, mais aussi : hôtel de ville suite passage Qualiville V3, mètre étalon Ancienne mairie, 30 ans place de Brühl, station de gonflage vélo.

e. Relations presse

- Rédaction de 66 communiqués de presse (contre 52 en 2018, 95 en 2017, 79 en 2016, 78 en 2015, 37 en 2014) et suivi presse ;
- Gestion des demandes de la presse, de la radio et des reportages TV sur la Ville ;
- Opération de relations presse auprès de la presse grand public et spécialisée.

f. Photos

- 110 reportages photos effectués sur l'actualité municipale ;
- Achats de visuels : 53 en banque d'images (67 en 2018, 41 en 2017, 45 en 2016, 62 en 2015, 52 en 2014, 62 en 2013).

g. Communication interne

- Journal *Entre nous* : 4 parutions ;
- Affiches et programmes : forum de la santé au travail ;
- Guide des nouveaux collaborateurs ;
- Guide de la formation ;
- Règlement des présences et des absences ;
- Cartons d'invitation : vœux du personnel et Noël des enfants du personnel.

h. Projets numériques

La Ville dispose d'un site institutionnel sceaux.fr et de sites satellites dédiés à des publics plus ciblés (archives, maison du tourisme, bibliothèque municipale, Portail familles, Musiques en courts, ESS, Parlons ensemble du centre-ville, blog du cinéma Trianon).

Fréquentation du site sceaux.fr :

- Visiteurs uniques : 201 K (contre 190 K en 2018) ;
- Visites : 325 K (contre 319 K en 2018) ;
- Pages vues : 767 K (contre 771 K en 2018).

Le site Internet de la ville de Sceaux a bénéficié de quelques évolutions (ouverture du menu au clic, déplacement du slider lors du déroulement d'un menu). Les internautes utilisent désormais régulièrement les formulaires en ligne disponibles 24h/24, 7j/7.

La newsletter hebdomadaire (publiée chaque jeudi) est envoyée à 2 868 abonnés.

En 2019, le site Internet de la Maison du tourisme a été refondu. Tous les contenus ont été réécrits et de nouveaux textes ont été intégrés. Ce site bénéficie des mêmes fonctionnalités que le site principal : version responsive, moteur de recherche pertinent, norme RGAA (référentiel général d'accessibilité pour les administrations).

Enfin une refonte graphique a été réalisée sur le site Internet de la bibliothèque afin de respecter la charte prévue sur les outils numériques de la Ville. Le pôle Relation au citoyen a également contribué à la création d'une bannière pour le Portail familles.

Renforcer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

L'objectif est triple : informer les Scéens en leur laissant la possibilité d'interroger la Ville, faire connaître les actions municipales au-delà de Sceaux, améliorer son e-réputation en valorisant ses actions et en assurant une réponse rapide et de qualité aux demandes effectuées depuis ces canaux. La Ville continue à développer ses comptes Twitter, Facebook, Instagram et LinkedIn.

Audience sur les réseaux sociaux

Twitter :

Le 06/01/2020 : 2 490 followers

Le 07/01/2019 : 2 179 soit + 14,3 %

Facebook :

Le 06/01/2020: 2 332 mentions « J'aime » de la page

Le 07/01/2019 : 1 776 soit + 31,3 %

Instagram

Le 06/01/2020: 1030 followers

Le 07/01/2019 : 437 soit + 135,7 %

LinkedIn

Le 06/01/2020: 136 abonnés
Le 07/01/2019 : 41 soit + 233,7 %

i. Open data et outils numériques

En 2019, la ville de Sceaux et le département des Hauts-de-Seine ont signé une convention de partenariat sur le thème de l'open data. Ce partenariat permet la mise à disposition d'une plateforme clé en main pour la diffusion de jeux de données comme l'oblige la loi Lemaire pour une République numérique du 7 octobre 2016.

En 2019, un outil de prise en de RDV en ligne pour les passeports et cartes nationales d'identité a été mis en place sur le site Internet.

Enfin, un système d'alerte SMS a été proposé aux Scéens. Ce nouveau service est accessible sur inscription via le site Internet de la Ville, il a pour objectif d'informer sur les incidents, les complications liées aux travaux bloquants et les événements météorologiques.

II. Perspectives pour l'année 2020

À l'occasion du renouvellement d'une partie de son équipe, le service Communication réinterroge les outils existants (suppression, fusion, refonte) et adapte les supports. La communication doit se positionner comme un levier d'efficacité de l'action publique : une communication utile, adaptée et au service de tous.

a. Enquête de satisfaction de la communication

Dans un objectif d'amélioration continue, le service Communication va mener une enquête de satisfaction auprès des Scéens pour pouvoir proposer une communication au plus près de leurs attentes.

b. Refonte de la maquette du *Sceaux Mag*

La maquette du *Sceaux Mag* va être repensée à la lumière des résultats de l'enquête de satisfaction.

c. Refonte de la maquette du *Entre Nous*

Dans une démarche de développement de la communication interne, le service Communication va retravailler la maquette du *Entre nous* pour en optimiser la forme et les contenus.

d. Site Internet

En 2020, le pôle Relation au citoyen prévoit la création d'un mini site dédié au budget participatif permettant aux Scéens de voter pour la réalisation de projets dans le domaine du développement durable.

e. Affirmer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

En 2020, la Ville compte affirmer sa présence sur les réseaux sociaux. Pour cela, le pôle a investi dans un outil de création vidéo qui permettra de répondre aux besoins suivants :

- Teasing sur les événements ;
- Mise en avant des métiers de la collectivité ;
- Retour en images sur des temps forts.

f. Création d'un Intranet

Suite à un besoin exprimé lors de réunions de cadres et affirmé lors de la démarche initiée sur les risques psychosociaux, il a été convenu de travailler à la création d'un Intranet. Ce projet a été confié au pôle Relation au citoyen qui travaillera en collaboration avec la direction des Ressources humaines, management et organisation et celui le service des Systèmes d'information.

CHAPITRE VII : PÔLE FAMILLE ET SOLIDARITES

Depuis octobre 2017, le pôle Famille et solidarités regroupe 8 services :

- service Petite enfance
- service scolaire
- service Animation
- service Entretien restauration
- service Jeunesse prévention
- service Action sociale et santé
- service Vie sociale séniors
- résidence autonomie Les Imbergères

Le regroupement des services à la population au sein d'un même pôle a pour objectif de développer la politique familiale et à destination de la population, en optimisant les capacités d'efficacité des services et la cohérence en termes de politique publique.

Principales missions : mise en œuvre des actions en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, des familles, des seniors et des personnes connaissant des difficultés médicales et/ou sociales. On distingue des activités Ville et des activités CCAS.

Le travail de l'année a été marqué par plusieurs projets transversaux de grande envergure :

- Le projet de continuum éducatif de la petite enfance à la jeunesse qui a réuni les acteurs de l'éducation autour d'une démarche partagée en faveur de l'épanouissement de l'enfant. La phase 1 a permis le recueil des perceptions et enjeux et l'élaboration d'un diagnostic commun. Un plan d'action opérationnel a ensuite été présenté à l'ensemble des acteurs. Sur la phase 2, 12 groupes action, représenté par l'ensemble des acteurs de l'éducation, mènent un travail de réflexion sur les modalités de mise en œuvre. Les actions à l'étude sont centrées sur le parcours et les besoins des enfants.
- Le projet de restauration durable qui tend à faire évoluer le service de restauration proposé par la Ville pour la petite enfance, l'enfance et les seniors. Il s'est donné pour but une alimentation saine, sûre et durable avec 4 axes de travail : la lutte contre le gaspillage, l'augmentation de la part des produits durables et labellisés, la réduction des usages du plastique et le tri des biodéchets.
- L'évolution du portail famille qui va permettre la poursuite de la dématérialisation des démarches : inscription scolaire et préinscription en crèche.

Perspectives pour l'année 2020 :

- Poursuite des 4 projets transversaux initiés en 2018 et 2019.
- Réalisation de l'analyse des besoins sociaux (ABS) : L'ABS est un outil de questionnement, d'évaluation des politiques communales entreprises, d'animation et de mise en réseau des acteurs sociaux du territoire. Elle doit être l'occasion pour l'équipe municipale et les services de la Ville de mieux comprendre les besoins et les attentes de la population afin d'adapter les projets, d'analyser la cohérence de l'offre portée par la Ville en matière de politique sociale.

Section 1 - Service Petite enfance

Le service Petite enfance a 4 grandes missions :

- Organiser le secteur petite enfance sur le territoire de Sceaux en fonction des orientations de la politique familiale locale
- Mettre en réseau et animer les équipements et les acteurs de la politique petite enfance du territoire
- Piloter l'activité sur les volets ressources humaines, administratif et financier
- Accueillir et informer le public

Il gère 5 multi accueils ainsi qu'un RAM/RAP (relais d'assistantes maternelles/assistantes parentales) :

- Le multi accueil de l'avenue de la gare situé quartier Robinson : 60 places
- Le multi accueil de la rue du Lycée situé quartier des Coudrais : 57 places
- Le multi accueil Charaire situé quartier du Centre : 45 places
- Le multi accueil des Blagis situé quartier des Blagis : 58 places
- Le RAM/RAP situé quartier du Centre

La Ville est liée par convention à 2 associations gérant des lieux d'accueil de jeunes enfants : le multi accueil Pom d'Api, d'une capacité d'accueil de 46 places, et la crèche parentale Les Fripounnets d'une capacité d'accueil de 12 places.

Différents métiers sont représentés : agent technique (entretien, restauration, linge), auxiliaire petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, directrice, directrice adjointe, médecin, psychologue, assistante administrative, gestionnaire de dossiers administratifs et financiers, chef du service petite enfance.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

La capacité d'accueil est de 220 places

a. Réponse à la demande d'accueil sur les cinq dernières années

2015	2016	2017	2018	2019
76 %	62 %	78 %	79 %	76,5 %

Le taux de réponse favorable est de 76,5% en 2019. Malgré une petite baisse en 2019 la Ville offre un taux de réponse positive très satisfaisant. Cette légère baisse s'explique par les quelques places de « grands » restées vacantes faute d'enfants en liste d'attente pour cette catégorie d'âge, ainsi que par le gel d'une place au sein du multi-accueil Charaire pour faciliter l'accueil de 2 enfants en situation de handicap. Cette diminution représente environ 8 places non attribuées sur les 4 multi-accueils.

Les multi accueils proposent des contrats de 1 à 5 jours par semaine, ainsi que des accueils occasionnels, avec majoritairement des contrats de 5 jours.

b. Taux d'occupation en heures facturées

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
MA Blagis	91 %	94 %	91 %	82 %	87 %	84 %
MA Gare	88 %	90 %	91 %	87 %	83 %	83 %
MA Lycée	89 %	88 %	90 %	86 %	85 %	86 %
MA Charaire	85 %	91 %	94 %	88 %	90%	89 %

Depuis plusieurs années un travail important a été mené afin d'améliorer les taux d'occupation des établissements. Le nombre d'enfants accueillis chaque jour a augmenté tout en veillant au maintien d'un accueil de qualité. En 2017, le nombre d'heures de présence réelles et le taux d'occupation en heures facturées avait baissé (-6% en moyenne sur la Ville par rapport à 2016) du fait notamment du libre choix du nombre de semaines de congés par les familles (nouvelle exigence de la CAF). Cette année, le taux de facturation moyen est de 85,5%. Il reste relativement stable depuis 2017.

c. Evolution du tarif horaire

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
MA Blagis	1,77 €	1,70 €	1,60 €	1,61 €	1,62 €	1,54 €
MA Gare	2,16 €	2,00 €	1,93 €	1,99 €	1,94 €	2,07 €
MA Lycée	2,08 €	2,23 €	2,06 €	2,06 €	2,05 €	2,17 €
MA Charaire	1,96 €	2,01 €	1,97 €	2,02 €	2,01 €	2,01 €
Moyenne	1,99 €	2,00 €	1,89 €	1,92 €	1,90 €	1,95 €

Après avoir enregistré une baisse jusqu'en 2016, le tarif horaire (calculé en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge) augmente légèrement (+3.2%).

La participation financière des familles est établie selon le barème en vigueur fixé par circulaire de la CNAF. Il est défini dans une logique d'accessibilité financière de toutes les familles aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Ce barème correspond à un taux d'effort établi en fonction des ressources imposables et du nombre d'enfants à charge. Ce barème a été révisé par la CNAF et une nouvelle tarification est appliquée depuis le 1^{er} septembre 2019. Cette révision se traduit par une augmentation pour les familles correspondante aux exemples ci-dessous :

- + 0,02 €/ heure pour les familles au tarif plancher
- + 0,11€/ heure pour les familles au tarif plafond

En revanche, depuis 2014, il est en constante diminution au multi-accueil des Blagis (-13% en 5 ans).

Le quartier des Blagis qui bénéficie d'un contrat de veille active est celui qui enregistre le tarif horaire le plus bas avec un écart qui se creuse depuis quelques années.

d. Masse salariale

Le nombre de postes est stable.

La masse salariale 2018 représentait 89.5% du budget de fonctionnement, avec 3 438 251 €. En 2019, elle représente 89,6% du budget de fonctionnement, avec 3 563 785€.

La hausse de la masse salariale s'explique notamment par les contrats de remplacement, le passage en catégorie A des EJE, l'arrivée d'un pédiatre remplaçant un médecin généraliste avec des heures de vacances plus onéreuses, ou encore des revalorisations statutaires.

e. Evolution du financement

Le nombre d'heures facturées est en baisse du fait notamment du libre choix du nombre de semaines de congés, mais aussi en raison de la difficulté à remplir toutes les places vacantes dès le mois de septembre notamment pour les places de grands.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ville	35,18 %	34,30 %	33,32 %	34,84 %	35.70 %	39.54 %
CAF	31,81 %	33,49 %	33,85 %	34,05 %	34.12 %	31.77 %
Participations familiales	25,22 %	26,31 %	24,77 %	23,21 %	22.50 %	21.48 %
Conseil départemental	7,79 %	5,90 %	8,06 %	7,90 %	7.68 %	7.21 %

La part financée par la CAF a subi une baisse conséquente (près de - 7%) qui n'est pas totalement compensée par l'augmentation du taux horaire des familles. Le reste à charge Ville est par conséquent en augmentation (+10,7%). Le delta supplémentaire peut-être expliqué en partie par l'augmentation de la masse salariale et le fait de ne pas pourvoir l'ensemble des places dès l'automne.

Synthèse : la capacité à répondre aux demandes d'accueil de jeunes enfants reste une priorité pour la Ville, malgré les contraintes financières et humaines (difficulté à recruter du personnel qualifié par exemple) qui pèsent sur ce secteur.

f. Activité du RAM/RAP

En quelques chiffres :

- 138 matinées d'accueil-jeux : 27 assistantes maternelles (sur les 30 en activité) et 15 assistantes parentales y ont participé, pour respectivement 83 et 35 enfants.

- 142 parents différents ont pris contact avec le RAM-RAP.

Motif de la demande des parents :

Recherche d'une assistante maternelle	40 % des demandes
Recherche d'une assistante parentale	17 % des demandes
Renseignements liés aux contrats de travail des AM/AP	22.5 % des demandes
Informations diverses (prestations CAF, accueil d'urgence, horaires atypiques, démarches employeur)	12 % des demandes
Informations sur les activités du relais	7.5% des demandes
Formation professionnelle	1% des demandes

Chaque année entre septembre et décembre, on note une baisse de la fréquentation du RAM-RAP du fait de l'absence d'enfants accueillis par les assistantes maternelles et parentales.

Concernant la mission de développement du réseau, le partenariat entre les RAM-RAP de la Ville de Sceaux et Bourg-la-Reine s'est poursuivi en 2019, ainsi que les actions communes avec les multi-accueils et la bibliothèque.

De nouvelles actions de formations à destination des assistantes maternelles et parentales ont été entreprises, dans le cadre des missions dévolues aux Ram/Rap et financées par la Caf.

Comme chaque année, le RAM/RAP a organisé une matinée portes ouvertes, une fête de fin d'année avec la présence des parents et des assistantes maternelles et parentales, ainsi que divers évènements festifs (fête de Noël en partenariat avec la Bibliothèque, chasse à l'œuf, mardi gras, galette).

II. Retour sur les projets de l'année 2019

a. Projets mis à l'étude en 2019

- La reconstruction du multi-accueil de l'avenue de la gare : participation aux travaux de réflexion.
- Vide-greniers dédié à la puériculture

b. Projets en cours en 2019

- Ecolo-crèche : engagement dans la démarche depuis 2017, formation des agents, audits croisés, et élaboration des fiches actions aux MA Charaire et Lycée en partenariat avec la Ville de Bourg-la-Reine.
- Poursuite des ateliers pédagogiques animés par 2 responsables de structures de formation éducatrices de jeunes enfants. 5 rencontres annuelles prévues avec les éducatrices de jeunes enfants et/ ou les auxiliaires. L'objectif repose sur le partage d'expériences, le traitement de sujet spécifique souhaité par les équipes et l'analyse des pratiques professionnelles.
- Participation au projet « restauration durable »
- Participation au projet « continuum éducatif » : inscription dans les groupes de travail, mise en place d'action
- Portail citoyen : Organisation (paramétrage, formations, procédures, etc...) en vue du déploiement de la préinscription en ligne pour les demandes de places en crèche dans le cadre de la mise en place du portail citoyen V2.

c. Projets terminés/réceptionnés en 2019

- Organisation de la réduction des effectifs du multi-accueil Gare (transfert de 23 enfants et d'une partie des équipes à la Maison Les musiciens).
- Reconstruction du MA du Lycée au 2 rue Albert 1^{er}. Ouverture de la Maison Les musiciens et des multi-accueils Clef de sol et Clef de fa de 40 places chacun le 6/01/2020.
 - o Suivi du projet de construction en co-maîtrise d'ouvrage avec Sceaux Bourg la Reine Habitat (création de 120 logements étudiants).
 - o Aménagement des nouveaux espaces et réflexion autour du projet pédagogique de ce nouvel équipement.
 - o Organisation de la journée portes ouvertes et de l'inauguration
 - o Information des familles et organisation de la double rentrée : accueil des enfants au multi-accueil Gare + Lycée avant transfert
 - o Accompagnement des équipes au changement.
- Animation d'ateliers en équipe pluridisciplinaire pour l'élaboration des menus pour une année complète en lien avec les projets Ecolo-crèche et restauration durable (respect saisonnalité, favoriser le circuit court, introduction du bio, diversité des menus, menus plus créatifs....)
- Elaboration de procédures internes en vue de l'harmonisation des pratiques : procédures « neige », « sortie à l'extérieur ».

III. Perspectives pour l'année 2020

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Evolution de l'organisation et du calendrier des comités d'attribution des places
- Etude sur l'accueil en âge mélangé v/s places vacantes
- Etude et recherche de subvention/financement CAF pour les besoins en travaux et en équipements, notamment dans le cadre de la campagne Rénovation des EAJE
- Poursuite de la mise à jour des procédures du Plan de Maitrise Sanitaire et des procédures internes au SPE (nettoyage et sorties dans le jardin, regroupement)

b. Projets à poursuivre

- Lancement du portail famille V2 et traitement des demandes de pré-inscriptions dématérialisées
- Poursuite du projet Ecolo-crèche : plan d'actions, formation et mise en œuvre
- Participation au projet de continuum éducatif, mise en place du plan d'action
- Participation et suivi du projet restauration durable

c. Projets à lancer en 2020

- Etude projet de création d'un LAEP (lieu d'accueil enfants/parents)
- Réalisation de l'avant programme de la reconstruction du MA Gare dans le cadre du maintien du nombre de places d'accueil sur la Ville
- Participation au projet sur l'accueil de l'enfant porteur de handicap

Section 2 - Service Vie scolaire

Le service Vie scolaire se compose d'un chef de service et d'une assistante. L'équipe assure la gestion administrative et budgétaire, et la coordination éducative en lien avec les partenaires de l'éducation nationale.

Le service est en charge de :

- Inscriptions et dérogations scolaires (suivi de la commission de dérogation),
- Organisation et participation aux conseils d'école, C CVS, réunions IEN et directeurs d'écoles,
- Achat des fournitures et du mobilier scolaire, suivi des travaux dans les écoles,
- Transport scolaire et classes transplantées,
- Protocoles d'Accueils Individualisés (P.A.I) en lien avec le service Animation,
- Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) / Vigipirate,
- Élections des représentants des associations de parents d'élèves (APE),
- Livres de fin d'année pour les CM2 et GS,
- Permis piéton, cycliste et internet, fêtes des écoles, numérique dans les écoles,
- Suivi des financements des projets d'écoles,
- Animations scolaires : bibliothèque, musique, natation, écoles et cinéma, rencontres sportives
- Organisation et coordination de l'accueil du public scolaire.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Effectifs scolaires

- 3 écoles maternelles - 3 écoles élémentaires - 1 école primaire.
- 598 enfants d'âge maternel répartis dans 22 classes.
- 1 281 enfants d'âge élémentaire répartis dans 48 classes.
- 1 classe d'intégration scolaire ULIS (10 enfants).
- 1 classe pour non Francophone UPE2A (21 enfants).

Evolution des effectifs scolaires depuis 10 ans (hors ULIS)										
<i>Effectifs constatés à la rentrée</i>										
	MATERNELLES					ELEMENTAIRES				
	15/ 16	16 /17	17/ 18	18/ 19	19/ 20	15/ 16	16 /17	17/ 18	18/ 19	19/ 20
Blagis	186	178	184	165	173	318	337	369	364	368
Centre	194	205	210	190	170	393	392	387	416	404
Clos St Marcel	151	158	149	171	166	284	282	263	258	282
Petit Chambord	95	97	96	79	89	177	186	209	231	227
Total (1)	626	638	639	605	598	1172	1197	1228	1269	1281
Nombre de classes	23	24	25	23	22	44	44	46	47	48
Moyenne classe	27,22	26,58	25,56	26,30	27,18	26,64	27,20	26,70	27,00	26,69

b. Réunions

- 21 réunions des conseils d'école et 1 réunion avec l'ensemble des parents d'élèves élus.
- 2 réunions du conseil consultatif de la vie scolaire.
- 1 réunion de commission des dérogations.
- 3 réunions directeurs – Inspectrice EN – Ville.
- 3 réunions techniques avec les directeurs d'écoles.
- 3 réunions techniques avec l'Inspectrice de l'éducation nationale.

c. Classes de découverte

Participation financière de la Ville aux classes de découverte pour les classes élémentaires. 220 enfants (8 classes) sont partis en voyage scolaire sur des séjours d'une durée de 5 jours.

d. Sorties scolaires

- Mise à disposition d'un car : pour les sorties scolaires (piscine, bibliothèque, cinéma, concerts au CRD...).
- Participation financière aux sorties à la journée pour les classes de maternelles.

e. Musique/Eveil corporel

En partenariat avec le Conservatoire de Bourg-la Reine/Sceaux, en cycle 1 (PS/MS/GS), la Ville propose 15 séquences pédagogiques de 30 minutes, en cycle 2 (CP/CE1/CE2) 15 séquences de 45 min, en cycle 3 (CM1, CM2) participation aux concerts « des grands élèves » du CRD 1 fois dans l'année et 2 séquences préparatoires aux concerts de 45 min par classe.

f. Education physique et sportive (EPS)

Classes élémentaires : 1 heure hebdomadaire encadrée par trois éducateurs sportifs de la Ville en collaboration avec l'enseignant.

g. Bibliothèque

En raison des travaux de modernisation, de janvier à juin la bibliothèque développe des activités « hors les murs » au sein des écoles. Depuis la rentrée de septembre 2019, l'accueil des classes se fait au sein de la Bibliothèque.

II. Retour sur les projets de l'année 2019

- Élargissement de l'éveil corporel auprès des GS dans les écoles maternelles des Blagis et du Petit Chambord.
- Mise en place du nouveau marché public de classes transplantées sur 3 ans.
- Mise en place des réunions techniques avec les directeurs d'écoles et/ou l'Inspectrice de l'éducation nationale.

III. Perspectives pour l'année 2020

a. Perspective relative aux affaires courantes

- Renouvellement du marché des fournitures scolaires et des activités créatrices
- Renouvellement des conventions relatives aux frais de scolarité avec les Villes du 92
- Mise en place et pilotage des réunions partenariales entre IEN et services : sports, culture (bibliothèque, cinéma), archives
- Dématérialisation des inscriptions scolaires – portail famille V2
- Continuum éducatif, poursuite du projet en lien avec les acteurs de l'éducation nationale.

b. Projet à lancer en 2020

- Projet numérique dans les écoles : recensement des projets d'école, évaluation des besoins en nouvel équipement, étude de faisabilité.
- Label Eco Ecole – étude des possibilités de labellisation des écoles. Facilitation des projets DD des écoles.

Section 3 - Service Entretien / restauration

Le service Restauration-entretien poursuit trois missions :

- la restauration du public scolaire et du personnel communal
- l'assistance au personnel enseignant avec l'équipe d'Atsem
- la propreté des locaux scolaires et des restaurants

63 agents interviennent pour les 4 groupes scolaires de la ville :

- 1 chef de service
- 1 adjoint au chef de service
- 5 responsables d'office en restauration,
- 25 agents en restauration-entretien,
- 2 agents au restaurant communal,
- 23 Atsem chargés d'assister les enseignants dans les classes maternelles,
- 2 agents faisant office de gardienne (Centre élémentaire et Blagis)
- 4 volantes.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

Les repas sont préparés par une entreprise et acheminés en liaison froide (à J-1) dans les offices municipaux. Le marché de fourniture de repas a fait l'objet, à l'occasion de sa remise en concurrence, d'un travail important en termes d'élaboration du cahier des charges de façon à intégrer de nouvelles exigences, notamment 30% de denrées Bio et 2 repas végétariens par mois depuis septembre 2019.

En 2019, 274 415 repas et 73513 goûters ont été servis. Les enfants accueillis chaque jour pour déjeuner, représentent 80% des effectifs scolarisés.

Nombre moyen de repas par école en période scolaire 2019					
Nombre moyen repas/jour	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Maternelle	133	152	140	67	492
Elémentaire	294	335	220	199	1048
Total des effectifs scolaires	529	606	429	310	1874
% Effectif scolaire	80.72 %	80.4 %	84 %	85.8 %	82.17 %

En 2019, 232 417 repas et 45 808 goûters ont été servis en période scolaire, les lundis, mardis, jeudis, et vendredis.

27 886 repas et goûters ont été servis les mercredis et pendant les vacances scolaires.

14 112 repas ont été servis au restaurant administratif.

a. L'assistance aux enseignants dans les classes maternelles

23 Atsem interviennent au sein des écoles maternelles dans les 23 classes ouvertes pour l'année scolaire 2018 – 2019. Elles interviennent ainsi auprès de 605 enfants.

A la rentrée 2019, suite à la fermeture d'une classe maternelle au Blagis et face aux effectifs importants dans les classes, il a été décidé de maintenir un poste d'atsem en renfort.

Pendant la classe, les Atsem assistent les enseignants, participent aux ateliers, assurent l'entretien de la classe, veillent au bien-être des enfants. Lors de la pause méridienne, elles poursuivent l'accompagnement des enfants autour du repas et sur le temps de la sieste, et animent des ateliers NAP pour certains.

Après la classe et pendant les vacances scolaires, elles assurent la remise en état de l'ensemble des locaux des écoles maternelles.

Superficie des locaux des écoles maternelles	
Blagis	988,00 m ²
Centre	1 236,82 m ²
Petit Chambord	715,10 m ²
Clos Saint-Marcel	1 209,32 m ²

b. L'entretien des locaux

L'entretien des écoles élémentaires est assuré par 31 agents qui ont une fiche de poste polyvalente puisqu'ils sont positionnés en restauration et à l'entretien. Leur temps de travail quotidien est réparti entre ces deux missions.

Superficie des locaux des écoles élémentaires	
Blagis	1 941,80 m ²
Centre	1 925,20 m ²
Petit Chambord	1 466,50 m ²
Clos Saint-Marcel	1 688,10 m ²

II. Retour sur les projets de l'année 2019

a. Projets en cours

- Participation au projet de continuum éducatif
- Lancement du projet restauration durable
- Professionnalisation des Atsem
- Réflexion et expérimentation autour des leviers de prévention des troubles musculosquelettiques
- Mise en conformité du « Plan de Maitrise Sanitaire » avec la mise à jour des documents administratifs.

b. Projets terminés/réceptionnés en 2019

- Ouverture de la restauration du centre pendant les vacances scolaires pour les enfants accueillis au Club.
- Organisation de travail : évolution de l'organisation des présences et absences pendant l'été, horaires de travail aménagés en cas de fortes chaleurs, formation sur les risques liés à l'utilisation des produits d'entretien.

III. Perspectives pour l'année 2020

- Modernisation des outils de travail dans le cadre de la prévention des risques professionnels
- Evolution des fonctionnements dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail
- Participation à l'analyse et la mise en œuvre du plan d'action suite à l'enquête RH sur la qualité de la restauration au restaurant administratif
- Poursuite du projet restauration durable.

Section 4 - Service Animation

Le service Animation est en charge de l'organisation des temps d'accueils péri et extrascolaires des enfants de 3 à 11 ans : accueils périscolaires du matin et du soir, études dirigées, temps de pause méridienne, NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), garderie du mercredi matin, accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires, mini-séjours, séjours de vacances, conseil d'enfants.

Il se compose d'une cheffe de service, d'une adjointe, d'une assistante, d'une gestionnaire budgétaire et comptable, et répartis sur les 4 groupes scolaires : 4 directeurs de centre de loisirs, 7 animateurs référents et 92 animateurs (dont 66 vacataires).

Groupe scolaire - ALSH des Blagis (place des Ailantes)

Groupe scolaire du PETIT CHAMBORD (allée de Trévisé)

Groupe scolaire – ALSH du CENTRE (rue Marguerite Renaudin)

Groupe scolaire –ALSH des CLOS (avenue de la gare)

I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2019

Les accueils périscolaires

A Sceaux, le taux d'encadrement appliqué est plus favorable que la législation DDCS (direction de la cohésion sociale) sur la majorité des temps

		Moins de 6 ans	6 ans et plus
Alsh mercredis	DDCS	1 animateur pour 10 mineurs	1 animateur pour 14 mineurs
	SCEAUX	1 animateur pour 8 mineurs	1 animateur pour 12 mineurs
Accueil périscolaire du matin et du soir	DDCS	1 animateur pour 14 mineurs	1 animateur pour 18 mineurs
	SCEAUX	1 animateur pour 10 mineurs	1 animateur pour 14 mineurs
Pause méridienne	SCEAUX= DDCS	1 animateur pour 14 mineurs	1 animateur pour 18 mineurs

a. Accueils périscolaires du matin

Ils sont ouverts dans les quatre groupes scolaires de 7 h 30 à 8 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 7 h 30 à 9 h 30 les mercredis et destinés aux enfants de maternelle et d'élémentaire.

En moyenne 108 enfants sont accueillis chaque matin, encadrés par 29 animateurs.

	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour sans mercredi	14	20	20	12	66
% effectif scolaire	2.6%	3.3%	4.6%	3.8%	3.5%
Nombre moyen d'enfants / jour le mercredi	55	92	83	46	276
% effectif scolaire	10.1%	15.2%	19.1%	14.5%	14.5%

b. Temps de pause méridienne et NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

De 11h30 à 13 h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

La pause méridienne des enfants s'organise en deux temps : un temps comprenant le temps du déjeuner et un temps consacré aux NAP. En moyenne, 80 % des enfants scolarisés sont présents sur ce temps, ce qui représente 1 516 enfants/jour. Ils sont encadrés par 7 animateurs référents, 70 animateurs, 23 Atsem et 28 animateurs d'ateliers. C'est un temps où les agents des services Animation et Restauration/entretien doivent se coordonner.

Pour les enfants de petite section un temps de repos répondant à un besoin physiologique est privilégié. Pour les enfants de moyenne et grande section, les activités ludiques sont proposées afin de répondre au mieux à leurs besoins : parcours vélos ou motricité, jeux de construction, jeux de société, jeux d'imitation, loisirs créatifs, contes, chants. Chacun est libre de participer aux ateliers proposés selon ses envies.

En élémentaire, avant ou après l'heure du déjeuner, chaque élève a la possibilité de participer à l'atelier de son choix.

- Activités sportives : multisport, jeux collectifs, jeux d'opposition, tennis de table, arts du cirque, permettent aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines.
- Ateliers artistiques et culturelles : calligraphie, origami, théâtre, arts plastiques, musique, tissage, mosaïque permettent aux enfants de développer leur créativité.
- Activités ludiques : jeux de construction, jeux en bois permettent aux enfants de se détendre avant le retour en classe de l'après-midi.

c. Accueils périscolaires du soir

Sur les quatre écoles maternelles, l'accueil du soir est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18 h 30. Un goûter est proposé par la Ville.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	70	90	80	47	287
% effectif scolaire	42.4%	48.1%	46.5%	55.3%	47.1%

Sur les écoles élémentaires, l'accueil du soir est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h 30. Les enfants peuvent s'inscrire à l'étude dirigée de 16h30 à 17h30. Ce temps est accompagné par des enseignants rémunérés par la Ville.

Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	125	138	112	82	457
% effectif scolaire	33%	33%	42.7%	35.3%	35.4%

d. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) mercredis

Un accueil de loisirs est ouvert dans chaque groupe scolaire de 11h30 à 18h30. Une garderie a été mise en place par la Ville le mercredi de 11h30 à 12h30, pour permettre aux parents de venir en flux continu jusqu'à 12h30.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	43	40	45	20	148
% effectif scolaire	26%	21.3%	26.1%	23.5%	24.3%
Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	41	50	40	24	155
% effectif scolaire	10.8%	11.9%	15.2%	10.3%	12%

En moyenne 148 enfants de maternelle soit 24 % de la population scolaire et 155 enfants d'élémentaire soit 12 % sont accueillis chaque mercredi. Les enfants sont encadrés par 47 animateurs et 4 directeurs de structures.

Les accueils extrascolaires

a. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) Vacances scolaires

Les enfants sont accueillis et répartis dans 3 centres de loisirs selon l'organisation suivante :

- ALSH des Clos-Saint-Marcel : enfants scéens scolarisés dans les groupes scolaires des Clos-Saint-Marcel et du Petit-Chambord (petite, moyenne et grande section ; CP et CE1)
- ALSH des Blagis : enfants scéens scolarisés dans les groupes scolaires des Blagis et du Centre, (petite, moyenne et grande section ; CP et CE1) :
- Club de loisirs : enfants scéens (CE2, CM1, CM2 et 6e) : club de loisirs

Chaque directeur établit annuellement un projet pédagogique qui s'intègre dans le projet éducatif de la Ville et sert de cadre aux projets de l'équipe d'animation.

Nombre d'enfants	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Toussaint	Noël
Maternelle en moyenne / jour	96	87	108	45	114	41
Élémentaire en moyenne / jour	79	69	78	51	135	46

b. Séjours de vacances et mini-séjours

- Mini séjours (5 jours) pour les enfants de 4 à 12 ans : 114 enfants sont partis en mini-séjours encadrés par le personnel du service Animation. 4 séjours sont proposés compte tenu du succès de cette formule. Plusieurs activités sont au programme telles que poney, initiation à la pêche, visite d'une ferme pédagogique, karting à pédales, baignade à la piscine.
- Séjours hiver (7 jours) pour les jeunes de 6 à 12 ans : 40 enfants sont partis pour des séjours de ski ou multi- neige en France
- La participation financière des familles varie entre 15 % et 100 % du prix du séjour en fonction du quotient familial.

Le conseil d'enfants

Le conseil d'enfants est composé de 33 membres élus par niveau proportionnellement à l'effectif de l'établissement scolaire. Les enfants sont élus en CM1 pour 2 ans et le conseil est renouvelé par moitié tous les ans. Cette année, 3 réunions plénières et 6 réunions en commissions ont été organisées.

Après avoir travaillé une première année sur la connaissance de la Ville suite à la démarche « Parlons ensemble du Centre-Ville de Sceaux », le conseil d'enfants a réalisé pendant l'année scolaire 2018/2019 un court métrage sur l'histoire de la ville de Sceaux en stop motion, en collaboration avec le CAUE 92.

Le conseil d'enfants participe activement aux manifestations de commémoration organisées dans la Ville, telles que la cérémonie du 11 novembre, du 8 mai ou du 18 juin.

De plus, dans le cadre du devoir de mémoire, le conseil d'enfants s'est rendu le samedi 16 novembre à Arras, pour visiter la carrière de Wellington et découvrir un circuit historique des champs de bataille.

II. Retour sur les projets de l'année 2019

- Participation des équipes au projet du continuum éducatif : les agents en adoptent les principes et les ont intégrés dans les projets d'animation, notamment les projets passerelle. Au Clos et au Centre, rencontres organisées entre les enfants de la crèche les 3 derniers mercredis de l'année scolaire avec partage d'un moment convivial autour d'activités, de lecture de conte et partage du goûter
- Participation des équipes au projet sur l'Europe décliné sur la pause méridienne en élémentaire avec des repas à thèmes et la décoration du réfectoire.
- Participation de l'équipe du Centre au projet de restauration durable et notamment à la pesée des déchets en décembre 2019.
- La fête des NAP organisée le samedi 25 mai 2019 sur chaque groupe scolaire a mis en lumière tous les projets de l'année réalisés en maternelle et élémentaire. Très forte participation des familles.
- La fête des ALSH organisée le samedi 29 juin au parc de la Ménagerie a rencontré un vif succès. Les équipes d'animation se sont mobilisées pour offrir aux familles un vrai moment de convivialité et de partage autour de spectacles de chant, de danse, de théâtre et stands de jeux.
- Matinée porte ouverte le 5 octobre destinée à l'ensemble des familles ayant des enfants scolarisés. Le but était de permettre aux familles de découvrir le fonctionnement et l'organisation des temps péri et extrascolaires et de répondre aux interrogations fréquentes des parents tout au long de l'année. Faible fréquentation des familles malgré une communication importante (courriels, flyers et affiches)
- Participation aux rencontres sportives organisées sur le temps scolaire
- Dans le cadre du plan mercredi du PEDT et du renforcement des liens de partenariat avec les acteurs locaux : les enfants des 4 centres de loisirs ont participé à des ateliers magie proposée par la MJC, une convention de mise à disposition a été signée avec la piscine intercommunale des Blagis, les enfants vont régulièrement au cinéma Trianon.
- A l'occasion de l'inauguration de la bibliothèque municipale, les travaux d'origami réalisés par les enfants pendant les ateliers de la pause méridienne ont été exposés dans les locaux.

- Poursuite de la professionnalisation des animateurs :
 - o Formations en intra du personnel des services Animation et Restauration –entretien : » exercice d’une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans ».
 - o Formations BAFA, BAFD, VAE BPJEPS.
 - o Accompagnement à l’évolution de carrière des agents en favorisant la préparation et le passage des concours dans la fonction publique territoriale : 3 agents ont réussi le concours d’animateur.
- Travail en partenariat avec le service Action sociale/santé pour l’accueil des enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité.

III. Perspectives de l’année 2020

- Organisation de la fête des NAP le 16 mai 2020
- Organisation de la fête des ALSH le 27 juin 2020
- Participation des directeurs d’accueils périscolaires et de loisirs, et de l’animateur référent aux réunions d’information organisées en juin 2020 par les directeurs d’école maternelle à destination des futurs parents de petite section. Ils pourront ainsi répondre aux questions relatives aux temps périscolaires que se posent les familles.
- Poursuite de la participation des équipes au projet de continuum éducatif et au projet de restauration durable
- Finalisation du règlement intérieur du service Animation
- Poursuite des formations de professionnalisation des équipes : formation sur le projet pédagogique (directeurs de structures, animateurs référents et encadrement), formation commune services Animation- Restauration/entretien sur la connaissance du développement de l’enfant de 3 à 6 ans
- Poursuite du travail en partenariat avec le service action sociale/santé : accueil des enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité
- Mise en œuvre du portail citoyen.

Section 5 - Service Jeunesse prévention

Le service Jeunesse et Prévention est en charge des activités à destination des adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans. Il propose des accompagnements individuels ou collectifs.

Le service gère trois équipements : l'Espace Relais, les Ateliers, la Rotonde et diverses manifestations ou dispositifs : Focus jeunes, Défi de Sceaux, vide-greniers, PROJEUNES...

Concernant l'accompagnement des jeunes, le champ d'action se situe dans une logique de réseau avec l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire qui peuvent être mobilisés.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Les Ateliers

Cet espace est destiné aux collégiens et lycéens de la 5ème à la terminale scolarisés ou domiciliés sur la commune, en dehors des heures de cours. Il accueille une moyenne quotidienne de 26 jeunes par jour (chiffres de décembre 2019).

Cet espace est équipé de 15 ordinateurs (jeux et travail), 1 billard, 1 baby-foot, et encadré par 2 animateurs du mardi au samedi après-midi (en période scolaire) et du lundi au vendredi après-midi (en période de vacances scolaires).

b. L'Espace Relais

L'équipe de l'Espace Relais mobilise, coordonne les partenaires et est l'interlocuteur privilégié de l'Education Nationale lorsque l'enfant ou le jeune connaît de grandes difficultés scolaires. Les différentes actions s'inscrivent dans une approche globale de l'enfant ou du jeune et l'accompagnent dans la construction de sa propre identité. Le projet vise avant tout l'épanouissement personnel et citoyen de l'enfant et de l'adolescent, par d'autres méthodes ou l'appui des nouvelles technologies.

En période scolaire, l'espace relais est consacré à l'accompagnement scolaire des 6/16 ans, il fonctionne trois fois par semaine pour un accompagnement scolaire, animé par 3 intervenants et deux permanents.

23 jeunes sont inscrits à l'accompagnement scolaire (juin 2019). 19 jeunes ont été pris en charge en tutorat. Cf. f. tutorats

Le lieu est également ouvert pendant toute la période des vacances scolaires encadrée par une équipe d'animation qui propose des activités sportives, culturelles et artistiques.

61 jeunes sont inscrits aux activités des vacances (juillet 2019) : pour cette session de vacances, la moyenne journalière est de 21 jeunes.

c. La Rotonde

En 2019, 105 jeunes de 16-25 ans ont été inscrits. Supervision des professionnels en poste par une équipe pluridisciplinaire de la clinique Dupré.

L'accompagnement de ce public met en évidence les liens étroits qui existent entre les troubles psychologiques et/ou fonctionnels et les difficultés d'insertion auxquelles les jeunes sont confrontés. Les notions de sociabilisation et d'employabilité sont dépendantes d'un concept de bonne santé mentale. De ce constat découle la volonté de travailler sur cette problématique avec le Relais Etudiant Lycéen présent sur la ville.

Accompagnement à l'emploi : avec Vallée Sud Emploi, service Insertion et le CAP Emploi (pour les personnes handicapées).

Ponctuellement, collaboration avec l'Aide Sociale à l'Enfance, la Police Nationale, la Croix-Rouge, la Protection Judiciaire et de la Jeunesse (PJJ), et des associations : Centre Culturel et Social des Blagis (CSCB), Maison de la Justice et du Droit (MJD).

d. Le suivi des jeunes

Les jeunes sont repérés au sein même des équipements municipaux (Ateliers, Espace Relais et Rotonde), dans les établissements scolaires ou s'adressent directement à la Ville. Le chargé de prévention, en lien avec les partenaires, facilite son parcours vers :

- le GIP Emploi pour les questions d'emploi et de projet de formation ;
- les agences d'intérim ;
- les centres de formation d'apprenti ;
- la maison de la justice et du droit afin de régler les amendes ;
- le Conseil départemental 92 pour le FIJ.

Le FIJ permet l'attribution d'aide financière individuelle. Celle-ci est attribuée pour une durée limitée dans le cadre d'un accompagnement dans une démarche d'insertion sociale et / professionnelle. Ce dispositif vise à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle de jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Ces aides peuvent prendre la forme :

- Soit de secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents
- Soit d'une aide financière pour la réalisation d'un projet d'insertion.

Depuis 5 ans, la Ville a présenté en commission 8 situations de jeunes (demandes multiples) dont $\frac{3}{4}$ étaient de l'urgence et $\frac{1}{4}$ de la formation. de 1 000 à plus de 2 000 euros.

e. TALK

Dispositif de prévention au sein des collèges Lakanal et Marie-Curie.

Le temps d'accueil des collégiens (TALK) mis en place au sein des collèges est un lieu d'échange avec les collégiens qui permet après identification de leur problématique l'orientation vers les professionnels compétents. C'est un lieu de première intention qui permet d'aborder les préoccupations du jeune dans l'optique de les résoudre ultérieurement et en d'autres lieux.

Le référent du temps d'accueil collégiens est supervisé par un psychiatre de la clinique Dupré. Cette supervision permet au référent du Talk d'avoir un avis d'expert sur la situation du jeune rencontré, de l'aider à prendre du recul sur les situations et ainsi d'identifier la meilleure stratégie de traitement.

Le TALK a vocation de prévenir les risques liés aux difficultés typiques de l'adolescence, et notamment les troubles qui peuvent être décuplés en raison d'un contexte défavorable (difficultés familiales, ...).

f. Tutorats

Cette action permet une prise en charge efficace et un suivi individuel d'enfants et de collégiens.

Les collégiens sont aidés dans leurs devoirs par un tuteur étudiant ou retraité, à raison de 2 à 4 heures par semaine. Un contrat de 7 à 8 semaines est signé par toutes les parties dont l'enfant. L'intervention du tuteur consiste à aider le jeune à intégrer les notions scolaires non comprises, à développer sa confiance en lui, à se projeter dans un avenir scolaire voire professionnel, ou à ne pas décrocher. En juin 2019, 19 élèves ont bénéficié de ce dispositif.

II. Retour sur les projets de l'année 2019

Défi de Sceaux

135 participants, 11 ateliers proposés et donnant lieu à un classement : home-ball, tennis de table, baby-foot, escalade, trampoline, tir à l'arc, table de vélodrome,....

Nuit du Cinéma Jeunesse : 3 films *Let's dance* ; *Avengers : Endgame* ; *Us*.

Vide grenier : 204 stands.

Vide-dressing : 50 stands

Festival de la solidarité internationale : restitution lors d'une soirée des lauréats PROJEUNES 2019.

Focus Jeunes

Une table ronde s'est tenue en ouverture de Focus Jeunes à l'Ancienne mairie sur le thème suivant : "Rêves, magie : la construction du psychisme à l'adolescence". En s'appuyant sur le personnage d'Harry Potter, les intervenants de la clinique Dupré et du centre de psychanalyse Henri Danon-Boileau ont analysé comment un travail d'intériorisation des émotions et des rêveries se construit à l'adolescence.

Compétition de Quidditch et escape game ont été organisés au jardin de la Ménagerie. Par ailleurs, plusieurs ateliers autour de la magie ont été proposés à l'Ancienne mairie

Sceaux Gaming : tournois FIFA, Rocket league, Mario Kart, 3 stands VR, Retrogaming, simulateurs. Programme sur deux journées.

Poursuite de la stratégie de conventionnement avec les partenaires.

Avec l'annexe de Lakanal à la clinique Dupré afin de faciliter l'aboutissement des demandes de stages ou d'insertion professionnelle pour les jeunes hospitalisés, souffrant de troubles psychiques.

Organisation des séjours de vacances été pour les adolescents

III. Perspectives pour l'année 2020

- a. Poursuite des événements
- b. Evolution de la Nuit du cinéma Jeunesse vers une séance de cinéma en plein air
- c. Participation à l'ABS, en vue d'ajuster la politique jeunesse à l'évolution des besoins et attentes des jeunes et prévenir la délinquance.

Section 6 - Résidence autonomie

Depuis le 1er janvier 2016, l'établissement possède le statut de résidence « autonomie ». Cette évolution issue de la loi d'adaptation de la société au vieillissement prévoit un renforcement du rôle joué par ces établissements en termes de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement.

L'équipe de la résidence autonomie est composée de : 1 directeur, 2 agents techniques polyvalents, 2 agents administratifs et d'accueil, 2 agents de restauration, 1 agent d'animation, 1 agent en charge du portage de repas à domicile et des petits entretiens.

Ses missions :

- Fournir une offre de logement social spécifique.
- Proposer une offre de services répondant aux besoins des aînés.
- Préserver l'autonomie par un accompagnement approprié et des actions de prévention.
- Développer et maintenir le lien social.
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté.

I. Retour chiffré sur les activités de l'année 2014 à 2019

HEBERGEMENT :	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'occupation hébergement permanent	94,5%	92,4%	94,5%	96,7%	94,5%	94,8%
GIR* moyen pondéré (GMP)	169	172	180	197	215	223
Age moyen	84 ans	83 ans	82 ans	84 ans	83 ans	83 ans

*GIR = Groupe iso ressource (classement des seniors par groupe suivant leur degré d'autonomie)

En 2019, l'activité d'hébergement est stable malgré un turn over important avec 11 sorties contre 7 en moyenne les autres années. Les logements libérés nécessitent des travaux de rénovation.

La moyenne d'âge reste stable. En revanche, les résidents les plus âgés ont perdu en autonomie avec pour conséquence une augmentation du Gir Moyen Pondéré (taux de dépendance moyen de l'établissement). On constate également une augmentation de l'âge des candidats à l'entrée en résidence autonomie compensée par l'arrivée de jeunes retraités qui intègrent la résidence souvent plus par nécessité que par choix.

RESTAURANT :	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de repas servis	4 895	4 123	4011	4794	4034	3370
Moyenne journalière	15,7	15,8	15	18,4	15	13

PORTAGE :	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de repas livrés dans l'année	12 816	12 190	11 763	1 2627	11 636	13 321
Moyenne journalière	35	33	32	34	32	36

En 2019, la fréquentation évolue de - 16,5% en restauration sur place et de + 14,5% en portage à domicile.

La fréquentation du restaurant a baissé (- 664 repas) malgré le changement de prestataire en avril 2019 et des avis très positifs des bénéficiaires concernant la qualité. Les convives ayant quitté le service n'ont pas été remplacés. La qualité des repas n'explique pas à elle seule la baisse de la fréquentation. Un travail sur l'animation, la convivialité, l'ambiance du repas est en cours.

Par contre, l'augmentation de la qualité des repas a eu un impact très positif sur le portage de repas à domicile avec + 1 685 repas livrés.

ANIMATION	2018	2019
Fréquentation moyenne aux activités quotidiennes	17 personnes	17 personnes
Fréquentation moyenne aux rendez-vous des Imbergères	25 personnes	25 personnes
Fréquentation moyenne des rencontres santé	40 personnes	40 personnes
Fréquentation moyenne des rdv musicaux (nouvelle activité)	40 personnes	40 personnes

L'activité « rendez-vous musicaux » se poursuit et s'enrichit de nouveautés grâce à la subvention accordée par le département aux résidences autonomie pour développer les actions de prévention en direction des seniors. Des concerts de musique classique, de variété, de jazz et de chant ont été proposés.

Cette subvention a également permis la mise en place d'activités diverses : conférences, découverte d'activités bien être, chant...

II. Projets de l'année 2019

a. Projets en cours en 2019

- Développement de nouvelles actions d'animation et de prévention financées par le forfait autonomie.
- Diversification de la programmation des rendez-vous musicaux encadrés par les membres du CVS et du conseil des aînés grâce au forfait autonomie.
- Projet de restauration durable

b. Projets terminés/réceptionnés en 2019

- Réalisation de travaux de rénovation et installation de revêtements de sol antidérapant à chaque rénovation de logement (6 logements rénovés en 2019).
- Rénovation des circulations du bâtiment A (peintures et sols).
- Remplacement et modernisation de l'ascenseur du bâtiment B.

III. Perspectives pour l'année 2020

d. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Poursuite des travaux de rénovation des logements (mobiliers de cuisine/murs/sols) et rénovation des parties communes du bâtiment C (peintures et revêtement de sol).
- Poursuite de la programmation des Rendez-vous musicaux.
- Signature d'une convention pluriannuelle d'objectif et de moyen (CPOM) avec le département.

e. Projets à lancer en 2020

- Projet « le bien vieillir passe aussi par l'assiette ». Améliorer la qualité des repas, du service, l'animation, la convivialité, créer du lien, mener des actions de prévention en direction des seniors.
- Préparation des évaluations interne et externe.

Section 7 - Service Vie sociale seniors

Le service Vie sociale seniors est composé de cinq agents : un chef de service, une coordinatrice administrative, une assistante administrative, une coordinatrice et une évaluatrice gérontologique. L'équipe est chargée de développer les projets en direction des personnes âgées de plus de 60 ans et des proches aidants.

L'équipe travaille en transversalité avec tous les services de la Ville, les instances consultatives et les acteurs du territoire.

Ses missions sont regroupées autour de six axes en cohérence avec les orientations politique de la Ville :

- Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social et les solidarités intergénérationnelles.
- Prévenir la perte d'autonomie des seniors.
- Participer à la protection des seniors les plus vulnérables, soutenir les personnes à faibles ressources
- Informer et accompagner les proches aidants dans leurs démarches.
- Favoriser et valoriser la participation des futurs et jeunes retraités à la vie citoyenne.
- Faciliter l'inclusion numérique

Les actions phares développées en 2019

- Poursuite des projets de l'Espace seniors.
- Organisation de trois rencontres thématiques en coanimation avec les jeunes seniors
- Création d'une permanence d'aide administrative aux démarches en ligne dans le quartier des Blagis
- Lancement de nouveaux ateliers bien-être
- Organisation de la Matinale des aidants

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Les actions de prévention

L'espace seniors :

En 2019, ce lieu ressources a trouvé son public et su répondre aux besoins des seniors scéens et de leurs proches aidants. L'équipe a enregistré 1 229 (505 en 2018) venues et 1 592 appels téléphoniques (910 en 2019).

Une légère diminution du nombre de dossiers créés (420 en 2019, 448 en 2018 et 331 en 2017) est observée. Le second poste de conseillère gérontologique permet d'assurer la continuité de service tout au long de l'année.

Lors des rendez-vous à l'Espace seniors ou des visites à domicile, l'équipe est confrontée à des situations de plus en plus complexes, notamment de grande dépendance. Ces situations complexes nécessitent de nombreux échanges avec les partenaires et l'organisation de réunions pluridisciplinaires qui aident à la concertation et à l'élaboration de solutions adaptées. Un nouveau planning d'ouverture au public a été mis en place afin de permettre de traiter ces dossiers complexes et d'organiser des réunions de concertation avec les partenaires.

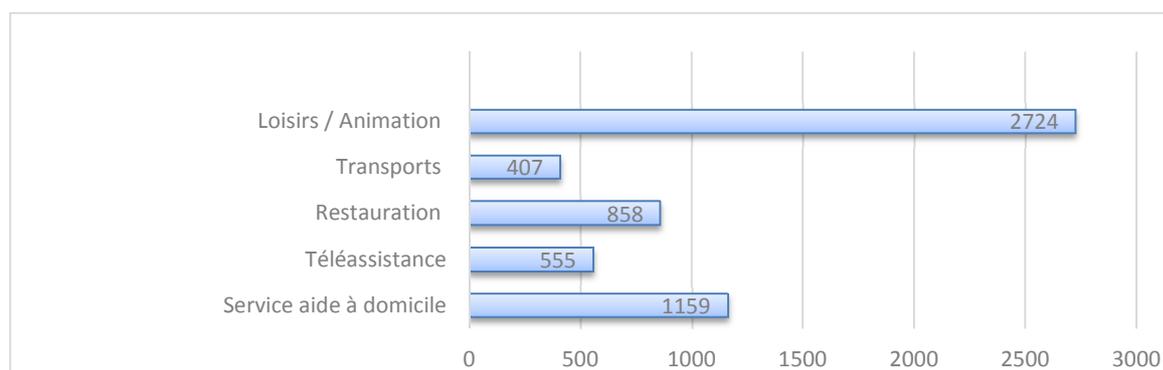
Année	2017	2018	2019
Visites à domicile	135	185	165
Rendez-vous à l'Espace seniors	98	345	482
Visites en milieu hospitalier	6	17	13

Le profil des usagers :

La tranche d'âge des seniors correspond en majorité à la tranche 75-85 ans et 86-100 ans cela s'explique par un public de plus en plus vieillissant, une perte d'autonomie plus accentuée et le maintien à domicile de plus en plus tardif avec la mise en place de prestations d'aides.

Toutefois, 40 % des demandes émanent des proches aidants âgés de moins de 60 ans. Ils font état de leur épuisement et souhaitent des renseignements sur les aides et dispositifs pour accompagner la personne âgée en perte d'autonomie et trouver des temps de répit. Les autres demandes proviennent des services médico-sociaux ou des prestataires de services à la personne.

Le type de demandes :



La lutte contre l'isolement des personnes âgées est une des missions confiées à l'équipe de l'Espace seniors. De ce fait, des informations sur les activités de prévention, animations, sorties qui favorisent le maintien du lien social sont remises aux usagers et à leurs proches et aux professionnels.

La demande concernant le recours aux services d'aide à domicile est à mettre en relation avec le souhait des personnes âgées de rester au domicile le plus longtemps possible. Elle est aussi un levier pour rompre l'isolement au domicile.

Actions en directions des futures et jeunes retraités et des proches aidants

4 rencontres de prévention santé ont été initiées par l'Espace seniors en co-organisation avec des mutuelles et des réseaux de santé. Deux rencontres thématiques ont été animées les samedis après-midi : L'habitat des seniors : l'anticiper, l'organiser / La mobilité des seniors : parlons-en ! Les projets ont été coconstruits avec de jeunes retraités. Ces rendez-vous ont rassemblé 180 personnes. Des moments riches en termes d'information, d'enrichissement personnel, de lien social, de possibilité pour les participants de s'exprimer, de partager des idées pour améliorer la vie des seniors et des proches aidants.

Le dispositif de téléassistance

Objectif : Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Fin 2019, il y avait 127 abonnés dont 121 à la téléassistance fixe et 6 à la téléassistance mobile. 58 personnes ont pris l'option du détecteur de chutes, 3 celle du détecteur de fumée et 5 la boîte à clés. La moyenne d'âge des abonnés est de 88 ans.

Les ateliers prévention et bien-être

Objectif : Prévenir la perte d'autonomie, favoriser la prévention santé, maintenir le lien social.

Ateliers de prévention santé et bien-être - année 2019	Nombre de participants
Atelier Equilibre (3 ateliers)	79
Atelier mémoire et gestes (2 ateliers)	43
Chant (1 atelier)	36
Tai-chi / qi gong (1 atelier unique au 1er semestre)	14
Qi GONG (1 atelier au 2eme semestre)	11
Tai-chi (1 atelier au 2eme semestre)	11
Total participants	194

Cette année, la proposition d'ateliers de loisirs et de prévention s'est élargie pour s'adapter aux besoins et attentes du public seniors. Cela en étroite collaboration avec les équipements socio culturels implantés sur la Ville. En mars 2019, deux nouveaux ateliers tai-chi et qi-gong ont été créés après une période expérimentale. Ces ateliers accueillent aujourd'hui plus de 10 participants.

L'atelier Equilibre maintenu pendant toute la période d'été a accueilli 20 personnes pour leur séance hebdomadaire. Cet atelier équilibre non payant pour les participants est financé par la Conférence des financeurs.

194 inscriptions sont recensées dans les ateliers hebdomadaires de prévention santé (prévention des chutes, gym mémoire, atelier équilibre, atelier Tai-Chi et Qi Gong) et l'atelier d'expression (chant). Ils bénéficient à 105 personnes.

Un atelier Qi gong a été créé au deuxième semestre 2019, 11 personnes y ont participé.

b. Les sorties culturelles et de loisirs

	2018	2019
15 sorties du jeudi	375 participants	415 participants
2 sorties de printemps	276 participants	283 participants
5 sorties de fin d'année	278 participants	209 participants
Semaine Bleue (6 animations)	231 participants	254 participants

Toutes les sorties sont accompagnées par des agents de la Ville. La participation de nombreux bénévoles (administrateurs du CCAS, membres du conseil des aînés et 7 seniors actifs) a permis à l'équipe de développer de nouvelles sorties culturelles et de loisirs en toute sécurité pour des participants dont la moyenne d'âge augmente. Cette année afin d'améliorer le confort et de favoriser la mobilité de tous, la ville s'est équipée de 10 cannes – sièges.

II. Retour sur les projets de l'année 2019

- Les ateliers et permanences d'inclusion numérique

En 2019, le service a stoppé l'organisation de cycle de formation informatique au regard de la baisse de la demande, les seniors ont maintenant des notions en informatique et ne sont plus des débutants.

Des permanences de soutien informatique à la carte, animées par des bénévoles, sont organisées tous les lundis matin dans le salon de la résidence autonomie « Les Imbergères» et depuis novembre 2018, tous les vendredis matin à l'AIM des Blagis. Les permanences sont destinées aux usagers qui disposent déjà d'un outil mais qui ont besoin d'un soutien pour réaliser tout ou partie de leurs tâches. Les réponses apportées sont individuelles ou collectives. Ces permanences très appréciées ont accueilli 40 personnes différentes dans l'année.

L'Espace seniors s'est doté de 2 postes informatiques en accès libre. Des seniors viennent régulièrement consulter leurs courriels ou faire des recherches sur ces postes qui assurent aux usagers un nouveau service en accès libre.

Deux après-midis par mois, un bénévole formé par la Ville assure une permanence d'aide aux démarches administratives en ligne (impôts, sites Ameli, caisse de retraite, papier d'identité, recherches et achat sur internet...). En 2019, 15 démarches d'aides en ligne ont été apportées auprès de 15 usagers.

- Ville amie des aînés

En juin, un groupe de travail composé de 10 aînés a présenté en réunion plénière du conseil des aînés, le bilan du plan d'action Sceaux ville amie des aînés 2015-2019. Cette présentation fait suite aux ateliers animés par les seniors auprès de leurs pairs de janvier à juin.

III. Perspectives pour l'année 2020

a. Perspectives relatives aux affaires courantes.

- Développer les passerelles et collaborations avec la résidence autonomie dans le cadre de la programmation des animations et événements.
- Définir et structurer la coordination entre l'espace seniors et le SSIAD
- Poursuivre le développement d'actions de promotion de la santé et bien-être en partenariats avec les mutuelles

b. Projets à lancer en 2020

- Créer des rencontres informatives et des actions pratiques dédiées aux proches aidants en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Ville amie des aînés : élaborer dans le cadre d'une démarche participative le plan d'action, Sceaux Ville amie des aînés 2020-2025.
- Réaliser un diagnostic en vue de déterminer l'opportunité de l'entrée du service Vie sociale seniors dans la démarche Qualiville.
- Encourager des jeunes retraités à participer à la vie sociale et citoyenne en les impliquant dans nos missions de bénévolat en direction de leurs aînés.

Section 8 - Service Action sociale santé

Le service porte la mise en œuvre des choix politiques de la Ville en matière d'action sociale facultative en faveur des plus fragiles et répond à des missions d'ordre légal imposées aux centres communaux d'action sociale comme la domiciliation ou la constitution de dossiers d'aide sociale à l'hébergement.

Outre les actions qui visent à contribuer à la solvabilisation des familles (instruction des dossiers d'aide légale, attribution d'aides financières facultatives), dans le but d'aider à la réduction des inégalités, plusieurs pistes ont été développées afin d'adapter le mode d'intervention à une population où la précarité est diffuse.

Le service est composé d'une assistante/chargée d'accueil, d'une conseillère en économie sociale et familiale, d'une coordinatrice santé handicap, d'une infirmière coordinatrice et son équipe composée d'une infirmière de soins et 6 aides-soignantes et d'une chef de service qui coordonne les actions engagées auprès du public et des partenaires, les prestations délivrées aux usagers et pilote les différents projets.

La conseillère en économie sociale et familiale est missionnée auprès des familles repérées en difficulté budgétaire dans le cadre de la gestion sociale des impayés de prestations municipales. L'accompagnement qu'elle réalise vise à l'autonomie des familles et ses missions ont été élargies afin de veiller au bien être global des enfants.

La Ville mène diverses actions qui améliorent la prise en compte du handicap pour un service public accessible à tous. La coordinatrice reçoit dorénavant les familles pour fluidifier les parcours des enfants. Elle poursuit également le travail en partenariat pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé pour les ERP et réunit régulièrement les acteurs concernés par le handicap. Elle coordonne les événements en santé publique et les différents axes du conseil local de santé mentale.

Le service de soins infirmiers à domicile contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Un travailleur social dédié

Gestion sociale des impayés

Mis en place avec un double objectif financier et social, ce dispositif même s'il a évolué répond toujours à deux préoccupations : réduire les impayés de prestations et accompagner les familles en difficulté sociale. Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche de prévention.

Il s'agit, d'une part, d'alerter rapidement les familles en leur proposant différentes modalités d'aide (modalités de paiement, conseils budgétaires, ouverture de droits ...) pour qu'elles s'inscrivent dans un paiement régulier et une gestion budgétaire assainie, et d'autre part éviter que les impayés ne perdurent ou s'aggravent. La population touchée n'est pas forcément extrêmement précarisée mais a besoin de clés pour être autonome dans la gestion du budget familial. Certaines situations beaucoup plus critiques peuvent être repérées. La conseillère en économie sociale et familiale du service fait alors un travail plus global, actionne tous les dispositifs d'aide (FSL, secours, aide éducative budgétaire, GAFIB...), en lien avec les autres acteurs sociaux du territoire.

Bilan chiffré

- 281 courriers
- 200 familles en suivi/actif ou suivi/veille par la conseillère en ESF

- 85 1^{er} courrier pour engager le dispositif (dont 28 nouvelles familles contactées)
- 5 commissions partenariales
- 88,8% des dettes initiales repérées (à hauteur de 34034 euros), recouvrées au moment du bilan

Le dispositif est opérant puisque de nouvelles familles sont repérées suffisamment tôt et peuvent être accompagnées et près de 75% des ménages en suivi ne repartent pas dans le processus des impayés.

Accompagnement autour du bien-être des enfants

Le travailleur social a été mobilisé sur 22 situations jugées préoccupantes et a participé à 3 réunions de concertation techniques enfant adulte avec les partenaires extérieurs.

b. Aide sociale légale

Avec les nouvelles possibilités de modernisation de l'administration, la dématérialisation, et la possibilité pour les personnes et les aidants d'instruire directement leurs dossiers via internet, le nombre de dossiers traités par le service est plus faible.

Le CCAS recentre son activité sur l'accompagnement des plus démunis et traite les dossiers les plus complexes.

- L'instruction des demandes de prise en charge financière

Nombre de dossiers	2016	2017	2018	2019
Aide sociale hébergement	29	21	11	19
Aide personnalisée autonomie	85	73	51	65
Aide liée au handicap	276	141	69	69
Allocation spécifique personnes âgées	3	0	3	0
Titres améthyste*	437	410	374	278

**aide départementale*

- La domiciliation

La domiciliation mobilise les agents sur des situations toujours plus complexes et le temps de travail pour cette action continue d'augmenter. Le nombre de rencontres sans rendez-vous pour distribution de courrier approche à nouveau les 250 cette année et celles pour des questions ou des instructions de dossier une cinquantaine, soit 300 environ dans ce cadre.

c. Aide sociale facultative

- La solvabilisation des familles

Les secours du CCAS comprennent les aides exceptionnelles et les aides pour la fourniture d'EDF. Pour ces dernières, le CCAS est remboursé par le SIPPAREC. Le nombre de dossiers instruits par le service, le nombre de familles aidées ainsi que les montants attribués poursuivent une légère augmentation.

Pour l'allocation communale d'aide à la famille, l'attribution se fait en fonction du Quotient Familial (QF) calculé par la ville et du cycle scolaire de(s) enfant(s).

	Nombre de familles aidées				Montant en euros			
	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019
Allocation communale d'aide à la famille	61	74	72	81	20 212	22 778	25 652	23345
Secours du Président du centre communal d'action sociale	8	7	8	9	1 516	1 701	2 392	2551

d. Santé- handicap

- Animation du conseil local des professionnels de santé.
 - 25 mars : conférence animée par le réseau Osmose
 - Travail sur les maisons de santé
- Animation du Conseil local de santé mentale
 - 25 mars : comité de pilotage
 - Du 19 au 26 mars : Semaines d'information sur la santé mentale
 - 2 décembre : comité technique
 - 3 réunions concernant les situations complexes
- Organisation de 6 collectes de sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang et obtention du label « commune donneur ». Comme les années précédentes, le nombre total de dons est de 300 (386 personnes présentées)
- Maintenance des 6 défibrillateurs
- Animation du « comité Ville pour tous » en qualité de commission communale d'accessibilité.
 - Une réunion plénière
 - Un parcours in situ dans la ville : Après avoir parcouru différents quartiers de la ville, la coordinatrice a compilé les expériences d'aménagement réussies et les écueils, dans des fiches techniques pratiques à l'attention des professionnels du centre technique de la ville afin que les bonnes pratiques soient diffusées et reproduites dans les futurs aménagements
- Fluidifier le parcours des enfants en situation de handicap
La coordinatrice intervient à la demande des parents et les positionne au cœur du projet.
En 2019, elle a pu intervenir sur 27 situations. La montée en charge est très satisfaisante preuve que le besoin identifié est confirmé et que le dispositif d'information mis en place pour faire connaître la coordinatrice est opérant.

e. Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD, autorisé par l'ARS (agence régionale de santé), a une capacité de 30 places. Il est ouvert tous les jours, dimanche et jours fériés compris, de 8 h à 20 h. Le service contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de forfaits journaliers réalisés	9 993	10 378	10 189	9 156	6 245

46 patients différents ont été pris en charge cette année (vs53).

60,8% des patients sont des femmes. L'âge moyen des patients est toujours à 88 ans.

La problématique des troubles alzheimer et apparentés est toujours aussi prégnante.

La cellule bientraitance a été sollicitée 2 fois.

II. Retour sur les projets de l'année 2019

a. Projets en cours

- Poursuite du travail sur les missions et formalisation des liens entre le SSIAD et la coordination gérontologique
- Organisation du partenariat inter services pour la mission autour du bien-être des enfants
- Evaluation interne du SSIAD
- Participation du service au projet de continuum éducatif sur la ville
- Poursuite de la participation au suivi des avancées de l'Adap

b. Projets finalisés

- Signature d'une convention entre le SSIAD et un établissement d'hospitalisation à domicile
- Finalisation et validation des fiches action spécifiques dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Articulation avec le service Animation pour l'accueil des enfants en situation de handicap

III. Perspectives pour l'année 2020

Les objectifs visent notamment à développer et fiabiliser la relation à l'utilisateur.

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Étendre les protocoles expérimentés avec le service animation aux autres services du pôle / ou en envisager des spécifiques
- Déploiement du livret d'accueil pour les enfants en situation de handicap

b. Projets à lancer en 2020

- Négociation CPOM pour le SSIAD avec l'ARS
- Formation / Information aux agents concernant les femmes victimes de violences

CHAPITRE VIII : POLE EQUIPEMENTS ET CADRE DE VIE

Le pôle Équipements et Cadre de Vie inscrit ses missions de service public dans le cadre de la démarche de développement durable définie par la Ville et est plus particulièrement chargé :

- de l'urbanisme réglementaire : élaboration des documents instruction des demandes d'autorisations d'utilisation des sols et conseil aux pétitionnaires,
- de l'urbanisme opérationnel : conception et pilotage des opérations et perspectives foncières (acquisitions, gestion, baux, et autorisations d'occupation, etc.) en liaison avec les acteurs internes et externes concernés,
- de l'aménagement de l'espace public : réflexions en matière de mobilité (circulations douces, stationnement, transports), accessibilité, valorisation et qualité des espaces publics et mise en œuvre des programmes d'action en la matière,
- de la gestion du patrimoine communal (bâtiments, flotte) : entretien en liaison avec les utilisateurs, cessions et acquisitions, suivi des travaux de prestataires extérieurs, adaptation du patrimoine communal aux nouveaux besoins (programmation, clauses techniques des marchés, contribution aux dossiers de demande de subvention, maîtrise d'œuvre, suivi de chantier, etc.) dans le cadre des décisions prises en comité de pilotage et en liaison étroite avec les services utilisateurs/pilotes,
- du secrétariat des commissions de sécurité,
- des moyens logistiques des différentes manifestations organisées sur le territoire communal,
- des missions de tranquillité urbaine : prévention et interventions.

Section 1 - Service Urbanisme

Principales missions : instruction des demandes d'autorisation d'utilisation des sols, définition des documents d'urbanisme en lien avec l'Etablissement public territorial, opérations de valorisation foncière.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Droits des sols

Demandes de permis de construire, de démolir, et déclarations de travaux déposées :

Nature des dossiers déposés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Permis de construire	35	36	36	29	22	33	43	40	34	30
Permis de construire modificatif	7	17	14	14	14	14	8	12	19	4
Permis de démolir	8	6	6	3	0	3	4	2	5	3
Déclaration préalable	133	120	119	128	118	111	106	102	116	115
Demandes d'enseigne	42	26	23	36	11	17	21	25	22	18
Demande de changement d'usage	6	6	2	5	11	11	5	8	6	5

Permis de construire y compris les modificatifs, déposés en 2019, au 31 décembre 2019 :

Suivi des dossiers	Nbre de dossiers
En cours d'Instruction	5
Favorable	20
Refus ou rejets tacites	8
Annulé en cours d'instruction	1
TOTAL	34

b. Foncier

Conformément à la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, l'établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris est devenu compétent en matière de droit de préemption urbain (DPU), à compter du 29 janvier 2017. Ce dernier a décidé de conserver l'exercice du droit de préemption sur une partie du territoire de Sceaux, correspondant aux zones UE délimitées dans le plan local d'urbanisme (PLU). Dans les autres secteurs, l'exercice du droit de préemption a été délégué :

- à l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) dans les secteurs où il a compétence pour intervenir (cf. ci-dessous) ;
- à la ville de Sceaux, sur le restant du territoire.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
D.I.A (déclarations d'intention d'aliéner) enregistrées	135	126	212	259	287	304	341	338	348	384

En 2019, les décisions sur les DIA ont été rendues :

- par VS GP : 19 % ;
- par l'EPFIF : 1 % ;
- par la Ville : 80 %.

La Ville a procédé, en 2019, aux acquisitions et cessions suivantes :

La Ville a procédé, en 2019, aux acquisitions et cessions suivantes :

- Acquisitions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix
Local (volume n°2)	488	124 rue Houdan	SCCV SCEAUX VILLAGE	26/09/2019	342 500 €

- Cessions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Date de l'acte	Prix
Pavillon	166	52 rue de Bagneux	Madame BOUSQUET Monsieur KIEKEN	29/11/2019	440 000 €
Places de stationnement (volume n°18)	2070	2 rue Gaston Lévy 81-83 rue Houdan	SCCV SCEAUX VILLAGE	26/09/2019	255 000 €

Par ailleurs, dans le cadre de la convention d'intervention foncière conclue avec l'EPFIF le 25 avril 2017, modifiée par avenant le 22 mars 2018 et le 30 juillet 2019, l'EPFIF a engagé l'opération suivante :

- Acquisitions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix
Appartement	501	20 avenue de la Gare	Madame CLERVAL	24/07/2019	285 000 €

c. Le plan local d'urbanisme (PLU)

La ville de Sceaux a engagé au printemps 2019 une démarche de concertation Parlons ensemble de l'environnement au cours de laquelle elle a invité les Scéens à débattre et à échanger autour du thème de l'environnement et à faire émerger des propositions.

La démarche a mobilisé près de 1 000 habitants. Dans le cadre des échanges, les Scéens se sont largement exprimés sur la qualité de leur cadre de vie, mettant en avant la place des quartiers pavillonnaires dans l'équilibre urbain du territoire à travers leur valeur patrimoniale et paysagère et leur rôle en matière de biodiversité, de limitation des rejets des eaux de pluie et de maîtrise des îlots de chaleur.

L'avenir de ces quartiers est notamment encadré par le plan local d'urbanisme (PLU), qui relève de la compétence de l'établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris (VSGP) depuis 2016. Ce document s'inscrit dans un cadre légal strict, défini par le code de l'Urbanisme et les grandes normes supérieures. La loi sur le Grand Paris et le SDRIF imposent ainsi des objectifs en matière de production de logements avec un objectif d'augmentation de la densité de +15% à l'horizon 2030, dans les communes disposant de transports en commun, nécessitant à Sceaux la production de 90 à 100 logements par an.

Dès 2010, la Ville a fait le choix d'assurer le respect de ces objectifs à travers une politique de renouvellement urbain dans les secteurs de projet (principalement Quatre-Chemins) et dans les secteurs de centralité et d'habitat collectif, notamment sur les grands axes (rue Houdan, abords de la coulée verte...). Dans le même temps, la Ville a protégé les quartiers pavillonnaires, au titre de leurs qualités paysagère, architecturale et patrimoniale. Ces derniers sont répertoriés par le PLU au sein de la zone UE, dont le règlement permet de limiter la constructibilité et de préserver leur forme urbaine caractéristique.

Pourtant, depuis quelques années, des projets de nature collective se multiplient en zone pavillonnaire. L'évolution de la réglementation nationale (loi ALUR ayant conduit à la suppression du COS) et le dynamisme

du marché immobilier à Sceaux, conduisent désormais les promoteurs à s'intéresser à ces secteurs. Ces projets, par les choix d'implantation et leur écriture architecturale, sont en rupture avec le paysage urbain des quartiers pavillonnaires. Afin de protéger ces quartiers d'une densification trop importante et d'une atteinte à leur singularité architecturale, le maire a ainsi pu s'opposer à ce titre à certains projets particulièrement impactants, mais la situation reste fragile.

Le conseil municipal a décidé le 27 novembre 2019 de saisir le président de l'établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris pour qu'il engage une procédure de modification du PLU de Sceaux, afin d'assurer une plus grande protection des caractéristiques urbaines des quartiers pavillonnaires, selon les propositions coconstruites avec la population lors de réunions de travail en juillet et septembre 2019.

La procédure sera menée par l'établissement public territorial Vallée Sud-Grand Paris durant le premier semestre 2020.

d. Secteur de projet des Quatre-Chemins

Lancement opérationnel des lots n°1, 2, 4, 5 et 6

○ Lot n°1 relatif à la résidence des Mésanges

Maître d'ouvrage : France Habitation

Maître d'œuvre : VALERO-GADAN et RVA

Programme : 320 logements environ, dont 260 logements sociaux

Calendrier prévisionnel :

Phase 1 – 61 logements sociaux – 2017-2019

Phase 2 – 90 logements sociaux – 2020-2021

Phase 3 – 170 logements dont 110 logements sociaux et 60 logements à l'accession.

Les travaux commencés en 2017 se sont poursuivis en 2018. Le premier immeuble de la phase 1 a été livré en 2019. Ce bâtiment permet le relogement de certains locataires permettant ensuite la poursuite de l'opération. (démolition des bâtiments puis construction du 2^{ème} immeuble de la phase 1).

○ Lot n°2

Maître d'ouvrage : BPD Marignan

Maître d'œuvre : Marie-Odile FOUCRAS

Programme : 88 logements à l'accession

Calendrier prévisionnel : 2017/2020

Les travaux commencés en 2017 se sont poursuivis en 2018 Le calendrier prévisionnel prévoit une livraison du bâtiment en début d'année 2020.

Dans le cadre de ce projet l'aménagement de deux sentiers (sentier des Bouillons et sentier de la Fontaine du Moulin) est prévu pour le début de l'année 2020, par la Ville.

○ Lot n°4

Maître d'ouvrage : EIFFAGE

Maître d'œuvre : LEHOUX-PHILY-SAMAHA

Programme : 46 logements et 970m² de locaux artisanaux (9 cellules)

Calendrier prévisionnel : 2020-2022

Le permis de construire a été délivré le 22 novembre 2018, à ce jour il n'a pas fait l'objet de recours. Le chantier devait démarrer courant 2019 pour une livraison fin 2020.

Suite à la découverte d'une présence importante d'eau, le département a souhaité relancer une procédure afin de redéfinir les conditions de ventes du terrain et le promoteur.

La Ville s'est positionnée pour acquérir les locaux artisanaux.

○ Lot n°5

Maître d'ouvrage : Hauts-de-Seine Habitat

Maître d'œuvre : Atelier 115

Programme : 150 logements sociaux pour étudiants et 15 logements sociaux familiaux

Calendrier prévisionnel : 2017-2019

La Ville a signé un bail à construction avec Hauts-de-Seine Habitat pour la construction d'une résidence pour étudiants et 15 logements thérapeutiques. Les travaux commencés en 2017 se sont poursuivis en 2018. Le bâtiment a été livré en avril 2019.

Lot n°6

Maître d'ouvrage : Logis Transport

Maître d'œuvre : Armand NOUVET

Programme : 60 logements sociaux

Calendrier prévisionnel : 2020-2022

Suite à l'obtention d'un permis de construire purgé de recours en janvier 2017, la vente des terrains a été réalisée en octobre 2017. Le démarrage du chantier est prévu pour 2020.

Schéma de référence sur le pôle Robinson

Dans le cadre du schéma de référence sur le pôle d'échange de Robinson validé par le STIF en 2016, la RATP a engagé les études de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de l'accès ouest de la gare. Ces études ont donné lieu à un permis de construire délivré en 2019. Le chantier a démarré mi-2019 pour deux ans.

En 2019, la RATP a poursuivi la procédure de désignation d'un maître d'œuvre pour la conception de la gare de bus et du schéma d'aménagement des terrains voisins.

La Ville a par ailleurs poursuivi en 2019 une étude entamée en 2018 sur l'aménagement de la place de la Gare en vue de définir le programme des espaces publics, avec le groupement Atelier paysage Yuli ATANASSOV, K-HUT et Artelia.

e. Secteur de projet Albert 1^{er}

Lot n°1

Maître d'ouvrage : Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

Maître d'œuvre : COBE

Programme : 118 logements sociaux pour étudiants, 2 crèches de 40 berceaux chacune

Calendrier prévisionnel : 2018-2019

Suite à l'obtention d'un permis de construire en décembre 2016, la Ville et la SEM ont conclu un bail à construction relatif au volume de la résidence pour étudiants. En application de la convention de transfert d'ouvrage qui voit la maîtrise d'ouvrage de l'opération complète revenir à la SEM, cette dernière a livré en novembre 2019, à la Ville, deux crèches de 40 berceaux et locaux communs ainsi que les espaces publics du chemin Jean-Claude-Républicain Arnoux.

En ce qui concerne le lot n°2, la Ville pilote un appel à projets auprès des promoteurs immobiliers, en vue de réaliser une opération d'une soixantaine de logements comportant 30% de logements sociaux.

f. Secteur de projet de la place du général De Gaulle et ses abords

La métropole du Grand Paris (MGP), créée depuis le 1er janvier 2016, a organisé en 2017 un appel à idées à l'échelle de son territoire, Inventons la métropole du Grand Paris. La Ville s'est portée candidate et le site de la place du général de Gaulle et ses abords a été retenu parmi 59 autres sites en Ile-de-France.

Parallèlement, la Ville a engagé début 2017 une démarche de concertation Parlons ensemble du centre-ville, pour que les scéens, les commerçants, les utilisateurs du centre-ville s'expriment et échangent sur l'avenir de leur centre-ville. 19 réunions publiques ont eu lieu et ont permis de définir les contours d'une charte sur le centre-ville, votée par le conseil municipal le 11 mai dernier. Cette charte a été remise aux équipes candidates à l'appel à projet métropolitain comme fil directeur de leurs réflexions sur le site de la place du général de Gaulle.

Les trois équipes sélectionnées ont remis un dossier fin juillet 2018. Le 14 septembre 2017, la Ville les a invitées à présenter leurs idées auprès de la population.

Le jury de la métropole s'est réuni fin septembre 2017 et a procédé au classement des projets. Le projet présenté par NACARAT, A la croisée des s[ce]jens a été classé premier. La Ville a émis un certain nombre de réserves. Pour prendre en compte ces réserves et les réactions du public lors de l'audition du 14 septembre, NACARAT a décidé de se rapprocher du candidat classé deuxième PITCH, afin de monter une équipe commune et proposer un projet en adéquation avec les attentes de la Ville et de ses habitants.

En 2018, la Ville a poursuivi la démarche de concertation avec l'organisation de visites, d'ateliers collaboratifs et d'une réunion publique. Lors de sa séance du 29 mars 2018, le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et décidé d'engager opérationnellement le projet, tout en poursuivant le processus de concertation à travers l'organisation de nouveaux ateliers le 8 novembre 2018 ayant pour thème les espaces publics et l'attractivité et le rayonnement du projet, et une réunion publique le 29 novembre 2018.

En 2019, la Ville a continué à concerter à travers la tenue de 3 ateliers (février, mars et juin 2019) concernant les espaces publics et a ouvert d'avril à juillet 2019 la Maison du Projet afin de le présenter au grand public. La maquette numérique conçue pour cet espace est toujours en ligne et accessible par le site internet de la Ville.

- **Procédures opérationnelles**

o Aménagement des espaces publics

Le conseil municipal du 28 mars 2019 a autorisé l'aménagement du parvis devant le château de l'Amiral. Le programme global d'aménagement des espaces publics a été rédigé, nourri des ateliers collaboratifs cités supra et en collaboration avec le département, en vue de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre à compter de février 2020 afin de désigner un maître d'œuvre commun à la Ville et au département à l'été 2020.

Pour rendre cette maîtrise d'œuvre commune possible et afin que ces espaces publics soient de qualité, le conseil municipal du 19 décembre 2019 a pris acte du bilan de la concertation sur la qualification des espaces publics, a décidé le versement d'une participation forfaitaire de 530 000 € hors taxe auprès du département des Hauts-de-Seine, correspondant à la plus-value financière du traitement qualitatif souhaité par la Ville sur les espaces publics départementaux, a approuvé les conventions entre la ville de Sceaux et le département des Hauts-de-Seine, relatives au projet de requalification des espaces publics de la place du général de Gaulle, de :

- coordination de la maîtrise d'ouvrage ;
- groupement de commandes ;
- partenariat financier.

Enfin lors de cette même séance, le conseil municipal a décidé les acquisitions et cessions foncières nécessaires à l'aménagement des espaces publics du secteur de la Place de Gaulle.

o Ilot Amiral

Le conseil municipal a autorisé le Maire le 28 mars 2019 à signer afférents à la mise en œuvre du bail à construction du château de l'Amiral.

○ Ilot Voltaire et Houdan

Le conseil municipal a autorisé le 19 décembre 2019 la vente des immeubles nécessaires à l'opération, a approuvé l'acquisition d'un parking public dans l'opération, a décidé de désaffecter les immeubles nécessaires à la réalisation de l'opération, ainsi que leur déclassement par anticipation.

- **Lancement opérationnel des ilots Amiral, Houdan et Voltaire**

○ Ilot Amiral

Maître d'ouvrage : Nacarat/Pitch

Maître d'œuvre : Atelier BECHU

Programme : création de l'institut culinaire de France, restitution du jardin et implantation d'un restaurant d'application

Calendrier prévisionnel : 2020/2021

○ Ilot Houdan

Maître d'ouvrage : Nacarat/Pitch

Maître d'œuvre : Atelier BECHU

Programme : une dizaine de logements et commerce

Calendrier prévisionnel : 2021/2023

Le PC devrait être déposé courant 2020.

○ Ilot Voltaire

Maître d'ouvrage : Nacarat/Pitch

Maître d'œuvre : Cobe

Programme : une dizaine de commerces, un parking public de 150 places, une cinquantaine de logements familiaux, une résidence pour étudiants d'une centaine de logements, un espace collaboratif.

Calendrier prévisionnel : 2021/2023

Le PC devrait être déposé courant 2020.

II. Perspectives pour l'année 2020

a. Secteur de projet des Quatre-Chemins

En 2020, devrait être livré le lot 2. Par ailleurs 2020 devrait voir la poursuite du chantier du lot 1 – phase 2 et le démarrage des chantiers des ilots 4 et 6.

L'année 2020 démarrera avec l'aménagement des espaces publics, avec la création de deux sentiers périphériques au lot n°2.

Pour les lots 3 et 7, la Ville conforte son partenariat avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) lequel poursuit les acquisitions en vue de maîtriser le foncier. La préemption réalisée sur l'îlot 7 sera poursuivie.

Le chantier de l'accès ouest au RER se poursuivra sous maîtrise d'ouvrage de la RATP, ainsi que les études sur l'aménagement de la gare de bus et l'aménagement du secteur et de la place de la Gare.

b. Secteur de projet Albert 1^{er}

Sur le lot n°2, les propriétaires fonciers concernés devraient désigner un promoteur pour la réalisation d'une opération de logements, comprenant 30% de logements sociaux. Le permis de construire devrait être déposé en 2020.

c. Secteur de projet de la place du général de Gaulle et ses abords

Début 2020, le bail à construction entre la Ville et le groupement Nacarat/Pitch. pour l'îlot Amiral devrait être signé avec un démarrage de chantier dans l'année 2020, le PC ayant déjà été délivré.

En ce qui concerne la requalification des espaces publics, la désignation d'une maîtrise d'œuvre commune entre Département et Ville devrait intervenir à l'été 2020 après une procédure de consultation.

Pour les îlots Voltaire et Houdan, il est envisagé le dépôt des permis de construire en 2020.

Section 2 – Service Bâtiment

Principales missions : entretien des bâtiments communaux, suivi des chantiers de travaux, de construction et de réhabilitation lourde, fonctionnement du Centre technique municipal et garage. Les agents en poste au centre technique municipal interviennent quotidiennement à l'entretien des bâtiments de la Ville.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Entretien de bâtiments

Entretien de 76 507 m² de surface hors œuvre réalisé en régie ou par une entreprise selon la nature et l'ampleur des travaux dont 60 immeubles et 48 chaufferies ou centrales de traitement d'air.

b. Logistique de manifestations

Logistique des manifestations : Cross, Fêtes méridionales et félibréennes, Fête de la musique, Feux de la Saint Jean, Journées du patrimoine, Fête des jardins, Virade de l'Espoir, Vide grenier jeunesse, Défi jeunes, Bal du 14 juillet, Fête du sport, Téléthon, Collecte alimentaire, Foire aux Santons, Noël des enfants, cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre), dîners de rues, fêtes des écoles, piétonisation du centre-ville, etc...

Interventions en régie (heures)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Equipe des polyvalents	1 402	1 445	1 086	989	989	1 018	1 063	1 367	1 482
Equipe des ateliers	3 667	3 780	3 669	3 052	3 052	3 064	3 052	3 115	3 127

c. Garage

Entretien de 52 véhicules (44 VL, 2 PL, 1 TC et 5 VL électriques) dont 137 réparations en régie.

d. Commissions de sécurité

6 commissions communales nécessitant les missions suivantes :

- gestion du planning des commissions
- transmission des convocations
- notification des procès-verbaux
- entretien avec les exploitants
- assistance à la commission
- instruction des dossiers pour les ERP de 5^{ème} catégorie

2 commissions départementales nécessitant les missions suivantes :

- transmission des convocations
- notification des procès-verbaux
- assistance à la commission

Rôle de conseil auprès de différentes catégories de gestionnaires des ERP (commerçants, cabinets médicaux etc...) pour l'accessibilité et la sécurité incendie.

Production de plans et affiches :

- réalisation de plans et cartes pour la direction
- réalisation d'affiches informatives pour l'ensemble des services de la mairie

II. Retour sur les projets de l'année 2019

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

- Notification des marchés de travaux et poursuite de l'opération 2 des travaux de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste,
- Achèvement et réception du chantier de la rénovation de la bibliothèque,
- Achèvement et réception du chantier Albert 1^{er} (Co maîtrise d'ouvrage Sceaux BLR habitat) baptisé la Maison des Musiciens,
- Poursuite du chantier de l'opération de requalification du site sportif et de loisirs des Blagis avec achèvement et réception de la partie bâtementaire.

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

- Mise en conformité des plans d'évacuation incendie dans les groupes scolaires,
- Rénovation de l'office du Centre,
- Réalisation de l'étanchéité des toitures dans les groupes scolaires,
- Installation d'un préau dans la cour du Centre Municipal de Loisirs des Blagis,
- Transformation d'une salle de classe en bibliothèque au rez-de-chaussée de la rotonde du Clos Saint Marcel,
- Mise en conformité des différents groupes scolaires et gymnases suite aux commissions de sécurité,
- Gros entretien divers bâtiments (peinture, revêtements de sols, revêtements muraux, électricité/mise en conformité, couverture).

III. Perspectives pour l'année 2020

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

- Poursuite de l'opération 2 des travaux de restauration de l'église,
- Achèvement de l'aménagement extérieur du site sportif et de loisirs des Blagis au printemps 2020.
- Suivi de l'année de parfait achèvement pour la Bibliothèque, les crèches La Maison des Musiciens et de la partie bâtiment du site sportif et de loisirs des Blagis.

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

Réalisation de travaux dans le cadre du calendrier ADAP

Section 3 – Service Espace public et environnement

Principales missions : aménagement de l'espace public de la Ville, entretien de la voirie, des espaces verts, de l'éclairage public et de la signalisation tricolore lumineuse, propreté.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Travaux d'entretien

- Entretien et nettoyage de la voirie : 35 km dont 23,60 km de voirie communale et 11,4 km de voirie départementale,
- Entretien du cimetière : 11 500 m²,
- Entretien des feux de signalisation : 22 carrefours,
- Entretien de l'éclairage public : 2 695 points lumineux,
- Réalisation des illuminations pour les périodes de Noël (pose et dépose du matériel),
- Entretien de voirie dans diverses voies (nids de poule, réfection de trottoirs et chaussées, marquage au sol, etc.), mise en place de mobilier urbain.

b. Stationnement (hors stationnement payant)

- Entretien du marquage au sol des emplacements de stationnement,
- Création d'emplacements réservés pour personnes à mobilité réduite : place des Ailantes, avenue de la Gare, 61 rue Pasteur,
- Modernisation du stationnement minute dans la rue Houdan,

c. Espaces verts, cimetière et aires de jeux

- Entretien et nettoyage des espaces verts : 8 000 m² (dont le jardin de la Ménagerie), fleurissement
- Plantations : 76 317 unités.
- Elagage des arbres de l'espace public communal (583 sujets), abattage des arbres dangereux.
- Entretien des aires de jeux,

d. Divers administratifs

- Courriers et courriels aux riverains : 1 131 traités
- Arrêts temporaires et permissions de voirie : 808 (dont les déménagements)
- Déménagements : 336
- DT-DICT : 529

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Courriers et courriels aux riverains	509	580	435	425	328	690	916	1 050	1 131
Arrêts temporaires et permissions de voirie	339	348	381	310	328	351	584	775	808

II. Retour sur les réalisations de l'année 2019

a. Travaux d'aménagement/travaux neufs

- Réfection de chaussée et reprise de structure avenue Claude Debussy,
- Rénovation de la voirie rue des Coudrais,
- Rénovation de la voirie rue Jean-Louis Sinet,
- Rénovation de la rue du Lycée, entre la rue Lakanal et l'avenue Carnot,
- Rénovation de la rue Albert 1^{er},
- Aménagement du chemin Jean-Claude Républicain Arnoux.de voirie compris création de places de stationnement
- Aménagement d'un passage pour personnes à mobilité réduite rue Gaston-Lévy.

b. Autres travaux en lien avec le Sipperec

Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public, rue de Bagneux, rue du Docteur-Roux, rue Maurice-Ravel, avenue de Bourg-la-Reine.

III. Perspectives pour l'année 2020

a. Travaux d'aménagement

- Création du sentier des Bouillons et du sentier de la Fontaine du Moulin,
- Rénovation de la rue du Lycée, troisième phase, entre l'avenue Carnot et l'avenue de Verdun,
- Reprise de chaussée rue Bagneux,
- Pose de mâts pour vidéo-protection,
- Rénovation de l'aire de jeux du jardin de la Ménagerie

b. En lien avec le Sipperec

- Enfouissements des réseaux et rénovation de l'éclairage public quartier des Chéneaux Sablons : rue Madeleine Crenon, rue Quesney, rue du Docteur Thore.

c. Etudes

- Etude d'aménagement sur le centre-ville et abords de l'Eglise
- Réalisation de l'inventaire des arbres du territoire communal

Section 4 – Service Tranquillité urbaine

Le service Tranquillité urbaine dit « STU » est chargé notamment des missions suivantes :

- sécurisation des sorties d'écoles, des manifestations municipales et des marchés,
- prévention, médiation, verbalisation et contrôle du respect des arrêtés municipaux en matière de stationnement, de circulation, d'occupation du domaine public, de propreté, de lutte contre les incivilités,
- opération tranquillité absences (OTA),
- fourrières automobile et animale,
- objets trouvés ou perdus,
- vidéoprotection.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

- 9 247 amendes de stationnement
- 100 véhicules placés en fourrière
- 255 véhicules repérés en stationnement abusif
- 63 procès-verbaux ou rapports rédigés
- 384 objets trouvés dont 95 restitués à leurs propriétaires
- 287 déclarations d'objets perdus
- 344 OTA réalisées avec suivi informatisé des passages
- nouvelles caméras déployées par la Ville

II. Retour sur les projets de l'année 2019

Le service continue de travailler en étroite relation avec le délégataire du stationnement payant, EFFIA, notamment avec ses « agents de contrôle du stationnement » (ACS). Le service est très étroitement associé à la stratégie de stationnement sur le territoire de la Ville, le chef de service étant pilote de la procédure de délégation de service public au sein des services de la Ville.

Organisation du salon de la protection à domicile le 5 octobre 2019.

Création de Voisins vigilants et solidaires à Sceaux ainsi que Commerçants vigilants et solidaires :

- 251 habitants vigilants
- 27 commerçants vigilants
- 37 alertes SMS envoyées par les VVS
- 4 alertes SMS envoyées par la mairie

Mise en place de vidéo patrouilles.

Acquisition de jumelles-radar et éthylomètre notamment et mise en place de contrôles routiers avec et sans la police nationale.

Le service pilote les travaux d'amélioration et d'extension de ses locaux au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment achevé au 124 rue Houdan afin d'y avoir des locaux adaptés à l'activité du service et ouvrir début 2020 un bureau d'accueil spécialisé du service sera ouvert sur la voie publique au 124 rue Houdan.

III. Perspectives pour l'année 2020

Réception des travaux d'amélioration et d'extension des locaux du STU et ouverture du bureau d'accueil spécialisé du service au 124 rue Houdan prévu pour février.

Acquisition d'armes non létales (pistolets à impulsion électrique) et de caméras piétons pour équiper les policiers municipaux.

Pilotage de l'extension des caméras publiques : +14 pour 2020

Création au 1^{er} janvier 2020 d'une zone orange B de stationnement aux Blagis et avenue du Général Leclerc : 20 minutes gratuites et gratuité dimanche et jours fériés.

Section 5 – Service Gestion du patrimoine et coordination administrative

Principales missions : gestion du patrimoine communal, marchés publics, assurances, subvention.

Le service assure de missions transverses telles que le pilotage du marché de nettoyage des bâtiments communaux et mène des projets susceptibles de toucher plusieurs services du pôle, voire de la Ville

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2019

a. Courriers arrivés au PECV

Courriers arrivés au PECV : (1 582 avec 8 courriers non PECV) dont 16 demandes d'enlèvement de graffiti chez les particuliers.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Direction du pôle	45	90	70	11	10	30	36	171
Service Espace public et environnement	1184	1104	901	683	606	812	365	289
Service Urbanisme	2040	1779	1882	1766	1702	1954	1571	704
Service Gestion administrative et juridique	239	354	307	243	218	211	161	133
Service Bâtiment	711	530	307	348	332	361	197	268
Autres services	60	184	0	201	0	20	17	8

Le nombre de courriers écrits reçus diminue régulièrement, remplacés par davantage de courriers électroniques.

b. Gestion des assurances

	Flotte automobile	Responsabilités civiles	Dommages aux biens	Dommages-ouvrages
2012	8	4	16	0
2013	9	11	17	0
2014	10	8	16	2
2015	6	15	15	2
2016	4	3	8	0
2017	7	6	12	0
2018	6	14	7	0
2019	3	6	3	0

c. Traitement des facturations

-service Espaces publics environnement : 521 factures traitées pour un montant de 5 505 453 euros

-service Urbanisme : 55 factures traitées pour un montant de 210 659 euros

-service Bâtiment : 1 629 factures traitées pour un montant de 11 518 468 euros

-service Gestion du patrimoine : 821 factures traitées pour un montant de 1 176 953 euros

II. Projets menés en 2019

Mise en œuvre de la mutualisation des véhicules à partir de janvier 2019 pour les déplacements professionnels des agents de la Ville.

Renouvellement du parc mutualisé de Vélos à assistance électrique (VAE) pour les déplacements professionnels des agents de la Ville.

Le travail de recensement des mobiliers et autres objets stockés mais non utilisés par la Ville a continué ainsi que leurs ventes sur le bon coin. : 189 ventes ont été conclues en 2019 pour un montant total de 7 318 euros.

Passation d'un marché de location et de nettoyage des vêtements de travail des agents de la Ville.

III. Perspectives pour l'année 2020

Préparation du renouvellement du marché de nettoyage des bâtiments communaux.